



**HAL**  
open science

# François Claude André Le Roy (Roi) de Lozembrune (1749-1801), littérateur français en pays allemands

François Labbé

► **To cite this version:**

François Labbé. François Claude André Le Roy (Roi) de Lozembrune (1749-1801), littérateur français en pays allemands. 2024. hal-04631273

**HAL Id: hal-04631273**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04631273v1>**

Preprint submitted on 2 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

# **François Claude André Le Roy (Roi) de Lozembrune (1749-1801), littérateur français en pays allemands**

**Par François Labbé**

Il y a quelques années, j'ai consacré un ouvrage à un auteur oublié, le Marquis de Langle, dont le *Voyage en Espagne*, mais aussi quelques autres livres sont d'un véritable intérêt. Il s'agissait d'une redécouverte au sens fort du terme et je m'étais fait un devoir de rétablir la *vérité* (ou ce qui en approche) sur un personnage rejeté par tous : par les membres de la caste à laquelle il appartenait de par sa naissance en raison d'une existence scandaleuse et... philosophique, par les tenants de la philosophie des Lumières puisqu'il s'entêtait à conserver une parole libre, par l'Église qui voyait en lui un esprit sulfureux, par beaucoup de lecteurs bien-pensants parce que sa plume choquait, par les critiques car il écrivait comme on écrira un siècle ou deux plus tard, ces critiques qui se contentaient d'ailleurs le plus souvent de répéter ce qui avait été injustement dit plus tôt etc. ! Au moins, décrié, attaqué, voué aux gémonies, il n'a pas laissé indifférent.

Avec Le Roy de Lozembrune (1749-1801)<sup>1</sup>, assez semblable par sa biographie au Marquis de Langle, on est certes en présence d'un écrivain français qui a exclusivement publié en pays allemands, dont la qualité des ouvrages et des traductions est indéniable, mais dont le « génie » a été, en France, complètement négligé. Les biographies courantes, quand elles le mentionnent, le présentent d'ailleurs souvent comme un auteur *allemand*, ainsi la *Biographie nouvelle des contemporains*, d'A.V. Arnault, tandis que Viollet-le-Duc, dans sa bibliographie, prisonnier des clichés sur les auteurs allemands, note à propos de ses *Œuvres mêlées* : « Je soupçonne [...] M. Leroy de Lozembrune d'être un bon Allemand qui, à toute force, voulait être vif et gai »<sup>2</sup>.

Le but de cet article est simplement de faire le point sur lui et peut-être de relancer des recherches sur un personnage qui reste assez mystérieux et un auteur non négligeable.

## **Origines familiales**

François Claude André Le Roy de Lozembrune est né le 10 avril 1749 (baptisé le 11) à Montreuil, paroisse St Walloy<sup>3</sup>. Il est le fils cadet de Claude François Le Roy, écuyer, Seigneur de Lozembrune et Bazinghen, garde du corps du Roi, et de Marie Magdeleine Denise Siriez de Bergue<sup>4</sup>. Un de ses premiers ancêtres notables était un bourgeois important dès le 16<sup>e</sup> siècle : Antoine Leroy (1540-1605), qui avait épousé Jeanne du Sommerard née en 1530, à Boulogne-sur-Mer, fille de Thomas du Sommerard et Françoise Framery. Les Du Sommerard s'étaient établis peu avant en basse ville de Boulogne et étaient, comme les Framery, alliés à nombre d'anciennes familles de la bourgeoisie commerçante.

---

<sup>1</sup> Parfois orthographié Lozembrune voire Losenbrun.

<sup>2</sup> *Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de M. Viollet le Duc*, Paris, 1847. Voir aussi François Labbé, *Les écrivains francophones en Allemagne au 18<sup>e</sup> s.*, Éditions Complicités, tomes 1 et 2.

<sup>3</sup> « L'an 1749 et le onze d'avril par nous prestre et curé de cette paroisse a été baptisé françois claudé andré fils [...] du légitime mariage de Monsieur Claude François Le Roy de Lozembrune et de dame Marie Magdeleine Denis Siriez, sa marraine Claude Françoise Marie (Agathe ?) Vuiart qui ont signé avec nous [...] Wiart, Siriez, Queval. » (Archives du Pas-de-Calais : 5 MIR 588/08, fol. 88/89). Aucun dictionnaire biographique ne donne cette date. La date de naissance indiquée dans les biographies est généralement fautive.

<sup>4</sup> Celle-ci décède en 1750. Claude François se remarie le 1<sup>er</sup> janvier 1752 à Marie de Caresse, dont il aura deux autres fils : Antoine Claude Florent Le Roy de Lozembrune mort en 1818 et Philippe Joseph Auguste Le Roy de Lozembrune. Marie est la fille de son collègue M. de Caresse, capitaine de grenadiers au régiment de la marine, et lieutenant du Roi, à Montreuil, en 1739. Il se remariera encore 2 fois (*Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de ...*, vol. 3, de Louis Eugène de La Gorgue-Rosny).

Leur fils, Antoine, né vers 1568, s'éloignera partiellement de la boutique pour exercer les fonctions d'échevin et de lieutenant de Boulogne. Il portera à partir de 1630-1640 le titre de sieur de Plouy et son propre fils y ajoutera un peu plus tard le nom de Lozembrune.

On peut lire dans les archives à propos de son mariage avec Marguerite Bertrand, qu'il est encore seigneur de La Marancherie et Mayor de Boulogne, en date du 15 septembre 1598, et à propos de son second mariage le 11 mai 1606, à Rodelinghem avec Marguerite Ducrocq (ou Du Crocq)<sup>5</sup> que toute la bourgeoisie de la ville de Montreuil et de la région est invitée aux noces.

Certains des invités exercent une fonction officielle : échevin, receveur, conseiller... Ils sont tous : sieur, honorable, noble homme, écuyer... Les familles citées formeront les cadres sociaux de la région jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> s.

En assez peu de temps, chez les Le Roy, la « savonnette à vilain » a ainsi commencé à faire sentir ses effets. S'ils ne sont jamais anoblis, ils s'ennoblissent pour le moins.

À l'occasion de son acquisition de la terre de Lozembrune, on attribue à Antoine Le Roy, écuyer et président, d'autres possessions<sup>6</sup>.

Cette terre de Lozembrune (présentée très officiellement comme un fief) appartenait à une famille noble à l'origine. Acquérir en plus ce « fief » permettait de posséder une terre « noble » : un pas de plus vers une respectabilité nouvelle, une « noblesse » qui désormais s'affichera de plus en plus ouvertement même si des oppositions se feront jour.

Ces quelques documents conservés aux archives tracent bien le parcours social d'une famille de boutiquiers qui passe par la bourgeoisie, acquiert terres et titres, occupe des fonctions officielles et fréquente ses égaux : des gens de boutique enrichis et assumant des fonctions parfois importantes, s'attribuant des particules jusqu'au moment où ils pourront, d'une façon ou d'une autre, sinon prétendre au moins afficher une apparence de noblesse. Antoine, sera président et lieutenant général en la sénéchaussée de Boulogne et cet office sera repris par plusieurs descendants. Cette famille prend officiellement, petit à petit, ses distances d'avec le commerce de ses origines et acquiert offices et fiefs. Les Le Roy sont très vite des personnages importants de la région, qui ont en outre des activités littéraires et pieuses<sup>7</sup>.

Le fils d'Antoine, qui porte le prénom de son père, né en 1607 de son second mariage, épouse demoiselle Madeleine Scotté de Velinghen en 1637<sup>8</sup>. Il prendra publiquement et définitivement l'appellation de Lozembrune du nom de cette terre sans y avoir vraiment droit, ce qui poussera un puissant voisin et ancien propriétaire du fief, M. de Créquy, de Souverain-Moulin, à protester voire à l'attaquer. Le président Le Roy se tira d'affaire en obtenant d'une relation, Gabriel chevalier et baron de Colbert<sup>9</sup>, l'inféodation, sous le nom de Lozembrune, de la terre du Breucq (Semalbroeucq) qu'il possédait à Colbert (1650-1660 environ).

---

<sup>5</sup> Relevés R. Rodière mis en ligne par S. Goubel sur Généanet, cote 12J 1-205, page 10.

<sup>6</sup> (E. de Rosny, op. cit., t. II, p. 898) . Notice sur Lozembrune dans Pierre-André Wimet et Michel Parenty, *Châteaux et maisons de campagne du Boulonnais*, 1996, p. 429-437.

<sup>7</sup> Un parent, Antoine Le Roy, chanoine et archidiacre de Boulogne, écrit une *Histoire de Notre-dame de Boulogne*, (2<sup>e</sup> édition, Paris, 1682) dans laquelle il ne manque pas de mentionner le rôle de certains membres de sa famille dans la conservation des biens religieux (particulièrement p. 191-193) (*Épigraphie du département de Pas-de-Calais*, Vol. 3, Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais). En 1726, Antoine Le Roy de Lozembrune, Lieutenant Général de la Sénéchaussée de Boulenois, faisait paraître ses *Coutumes Générales de la Sénéchaussée et Comté de Boulenois*, avec commentaire (Extrait du *Coutumier de Picardie*, paru peu avant, ouvrage collectif auquel il avait participé). Le nom Le Roy est extrêmement répandu ce qui rend toute recherche relativement aléatoire (cf. René de Belleval, *Les Fiefs et les Seigneuries du Ponthieu & du Vimeu*, Paris, 1870). Voir aussi : Louis Eugène de La Gorgue-Rosny, *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de ...*, vol. 3, 1875). [Sur l'œuvre \(forum-actif.net\)](#)

<sup>8</sup> Son parent Jean Scotté était Chanoine de Boulogne. En 1669, Madelaine Scotté est inhumée dans la Chapelle Saint Joseph de Notre-Dame de Boulogne et Antoine l'y rejoindra en 1678.

<sup>9</sup> Le Wimereux naît en milieu bocager à Colbert et serpente doucement vers Le Wast. Situé au pied des collines du Boulonnais (dont le mont Dauphin, 202 mètres) Colbert est une paisible localité dont la population du village se répartit sur plusieurs lieux de vie: Le Plouy (terre originelle des Le Roy), La Vallée, Les Placettes.

Antoine Le Roy, désormais seigneur de Lozembrune, fit alors bâtir un petit château sur les ruines d'un ancien fort, avec chapelle, où la procession de Wimille s'arrêtait au jour de la Fête-Dieu, à ce que nous apprend le titre d'une fondation faite en l'église de Wimille par lui ou son fils<sup>10</sup>.

Lieutenant-général de 1653 à 1676, il est l'auteur d'une relation très intéressante sur la guerre dite de Lustucru<sup>11</sup>.

Président de la sénéchaussée, il s'éteint en 1678 et son fils André est l'héritier principal. Né en 1638, celui-ci est désormais désigné dans les documents officiels comme « écuyer seigneur de Lozembrune et Barzingham, président et lieutenant général du Boulonnais ». Le 14 novembre 1669, Antoine avait déjà légué à son fils, la moitié du fief et seigneurie de Préville ainsi que les rentes en dépendant, provenant d'un échange fait avec le seigneur de Montaignac<sup>12</sup>. Il a été, importante distinction, reçu dans l'Ordre de Saint-Michel<sup>13</sup>. André se maria à Madeleine Abot<sup>14</sup>, eut deux filles au moins, Madeleine et Marie Gabrièle Ursule, ainsi qu'un fils Claude André, né en 1688<sup>15</sup>.

Claude André épousa Anne Adrienne Foubert en 1716, qui décéda en 1727 à 38 ans<sup>16</sup>. Claude André Le Roy, désigné comme avocat en Parlement (réception le 24 mai 1710<sup>17</sup>), seigneur de Lozembrune, président en la sénéchaussée du Boulenois, se remaria en 1727 avec Marie Jacqueline de Roussel de Montmarly<sup>18</sup>. De son premier mariage, il eut une fille, Marie Madeleine Claude Ursule et deux fils : Pierre André Le Roy de Lozembrune (vers 1718), l'héritier des terres et son puîné, Claude François (né en 1720). Ce dernier, le cadet, choisit (?) la carrière des armes et devint garde du Corps du Roi<sup>19</sup>. Il mourut en 1785. Il est le père de l'écrivain<sup>20</sup>.

---

<sup>10</sup> Notes mss. de M. E. de Rosny.

<sup>11</sup> Lieutenant-général de 1653 à 1676, ses fonctions l'avaient amené à diriger (sans grand succès – les troupes royales durent intervenir) les opérations d'écrasement de cette révolte due au fait que le pouvoir royal exigeait des taxes indues au pays boulonnais. Voir J.-F. Henry, *Recueil historique* (ms. 211 de la bibl. de Boulogne, p. 480). Une copie est imprimée sans commentaires dans la *Revue littéraire de Boulogne*, (II, 3). Pierre Héliot, « La guerre dite de Lustucru et les Privilèges du Boulonnais », in : *Revue du Nord*, tome XX, 1934.

<sup>12</sup> [http://preville.chez-alice.fr/divers/origine\\_du\\_nom\\_preville.htm](http://preville.chez-alice.fr/divers/origine_du_nom_preville.htm)

<sup>13</sup> L'ordre de Saint-Michel est un ordre de chevalerie, fondé à Amboise, le 1<sup>er</sup> août 1469 par Louis XI. Les membres de l'ordre se disaient *chevaliers de l'Ordre du Roi*. Son siège d'abord établi à l'abbaye du Mont-Saint-Michel fut transféré par Louis XIV aux Cordeliers de Paris le 14 juillet 1661. Sur la liste des membres : « Antoine Le Roy de Lozembrune (1617-1678) écuyer, seigneur de Lozembrune, de Belleverdure et de Montobert, président de la sénéchaussée du boulonnais, conseiller d'état et privé ».

<sup>14</sup> Un descendant laissera un intéressant cahier de souvenirs qui, en particulier, réclame l'abolition des coutumes dans le Boulonnais : *Boulonnais, noble et révolutionnaire. Le journal de Gabriel Abot de Bazingham (1779-1798)*, Presses Universitaires d'Artois, 1995. Un Boulonnais de la petite noblesse, Gabriel Abot de Bazingham, nous permet d'appréhender la vie quotidienne dans une petite ville de province et l'événement de la Révolution. Ce « gentilhomme campagnard » est un adepte des Lumières et un franc-maçon. Il s'enthousiasme pour les réformes, rédige le cahier de doléances de la noblesse boulonnaise, s'implique dans la Révolution légale, adhère à la Société des Amis de la Constitution, est élu maire de Saint-Martin-Boulogne, juge de paix, et achète des biens nationaux.

<sup>15</sup> Le 28 janvier 1700, le comte de Fontaines avait vendu à l'archidiacre Le Roy, tuteur des enfants mineurs du sieur Le Roy de Lozembrune son frère, la cense de Bernes, c'est-à-dire tous les immeubles de la seigneurie. En 1749, les sieurs Vainet de La Porte, héritiers de la dame Le Roy leur mère, la revendirent à Victor de Bernes de Baudrethun ; sa nièce et héritière, Mile de Chatton, fille de Marie-Antoinette de Bernes, aliéna le 30 nov. 1762 la cense de Bernes, avec la petite ferme de La Porte-en-Bernes qui n'était jamais sortie de sa famille, au profit de M. Vaillant du Châtelet, qui réunit ainsi l'intégralité du fief.

<sup>16</sup> Dame Anne-Adrienne Foubert fut enterrée le 7 avril 1727 dans la nef de l'église de Wimille ; Claude-André Le Roy de Lozembrune, le fut le 5 octobre 1741 dans la basse église.

<sup>17</sup> *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 1900. À partir de 1710, toutes les réunions à la sénéchaussée se font sous la direction de Claude-André, assisté de plusieurs membres des de sa parenté : les Scotté, Framery, du Sommerard etc.

<sup>18</sup> Claudine de Roussel, épouse de Paul de Roussel, écuyer, sgr de Brême

<sup>19</sup> La Garde du corps était un régiment d'élite, avant même les Gendarmes et les Cheval-légers de la garde.

Décédé le 5 octobre 1741, Claude André Le Roy fut inhumé le 6<sup>21</sup>. Après son décès, son fils aîné et principal héritier, Pierre André Le Roy, trouvant que la propriété de Lozembrune était grevée de trop de rentes, la vendit le 17 mars 1745 à ses neveu et nièce Antoine François de La Pasture, sieur d'Offrethun (tué à l'ennemi à Hagen le 12 juillet 1761<sup>22</sup>), et Marie Françoise Madeleine de La Pasture (née en 1736), fils et fille de sa sœur Marie Madeleine Claude Ursule Le Roy (mariage le 27 septembre 1735) mariée à Edmé Antoine François de La Pasture d'Offrethun (1713-1807). Celui-ci reconstruisit le château en 1751<sup>23</sup>.

## Éléments de biographie

Cadet de famille, François Claude André de Lozembrune entre dans l'armée, comme il l'affirme, dans la gendarmerie. Dans ses *Contes*, il indique qu'il a « eu l'honneur de servir dans ce corps, [...] »<sup>24</sup>.

Il est en effet admis dans le corps des gendarmes du roi, compagnie Bourguignonne, le 9 avril 1766 et n'y reste qu'une année : il prend son congé en mars 1767<sup>25</sup>.

On peut comprendre que ce très jeune homme n'ait pas voulu rester dans un régiment exigeant et surtout à un moment où la France connaît une période de paix après le désastre de la guerre de Sept Ans. Lui-même avouera avoir été plutôt attiré par la littérature et n'avoir pas toujours mené une existence exemplaire.

Il quitte donc son casernement. On ne sait rien de ce qu'il fait alors. Cependant, dans la préface de *L'Amour cyclope*, une comédie de 1775-1776 publiée en Allemagne, dédiée à celui qu'il présente comme son cousin, Charles-Claude-Florent Thorel de Campigneulles, il affirme voir en lui un modèle lui ayant montré la voie des Lettres. Dans cette dédicace, il lui annonce d'ailleurs fièrement « l'honneur que viennent de lui faire l'académie des sciences de Munic et la société électorale de Bourghausen » où il a été reçu : Thorel de Campigneulles faisait aussi partie de cette société assez célèbre dans les pays allemands<sup>26</sup>. C'est peut-être là l'indication

---

Cet aspect en interdisait l'accès aux candidats non nobles ou peu fortunés. Les candidats devaient mesurer au moins 5 pieds 4 (1, 70 m.), ne pas souffrir d'infirmité et être catholiques romains. Seuls les nobles pouvaient accéder aux grades d'officiers. Un garde avait le rang de lieutenant dans la cavalerie en ligne. Ils étaient casernés avenue de Sceaux à Versailles, au début de la rue de l'Orangerie.

<sup>20</sup> Voir note 4.

<sup>21</sup> Inhumé dans la basse église de Wimille ; témoins: Maître Pierre Duchemin, prêtre vicaire à Wimille; Maître Philippe Becart, prêtre chapelain à Wimille.

<sup>22</sup> Cette date, sans cesse répétée, peut être fausse. Il a été blessé le 3 juillet 1761 en défendant le pont de Westhofen contre les troupes du Hanovre. Selon les sources de l'époque, il aurait été enterré à Hagen avec une longue épitaphe latine.

<sup>23</sup> On pouvait y voir les armes des Le Roy de Surques et de Lozembrune d'or au lion de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or. Les Le Roy n'ont probablement porté d'armes qu'à partir de 1640 environ : d'Antoine Le Roy de Lozembrune, né en 1617. Mademoiselle de La Pasture, restée seule héritière, le revendit en 1773 à Antoine Nicolas de Le Gorgue de Rosny, son cousin, petit-fils de Nicole Antoinette Le Roy. (A. de Rosny, Bulletin Soc. Acad., t. VIII, p. 276) (Epigraphie du département). Vers 1780, le château alors inhabité accueillit pour quelques années un petit pensionnat d'une trentaine d'élèves sous la direction du curé Laurent Joseph Cossart.

<sup>24</sup> *Contes*, p.170. Les recherches à Vincennes sont demeurées vaines.

<sup>25</sup> Georges Lhomel, *Documents pour servir à l'histoire de Monteuil, Journal de la Révolution*, Abbeville, 1905, p.296.

<sup>26</sup> Par la suite, il se désigne dans ses préfaces comme « membre de plusieurs académies et sociétés littéraires ». Thorel se présente aussi comme « Membre de la Société Électorale de Bavière » depuis 1766 ! (*Almanach historique et politique de la ville de Lyon*, 1809.) L'Académie des Sciences de Munich et la Société électorale de l'économie et mœurs de Bavière sise à Bourghausen, haut lieu maçonnique s'il en est, sont des sociétés importantes et récentes. La *Münchner Intelligenzblatt* le présente à l'occasion de la publication du Prospectus de son *Essai sur l'abus du bien moral* le 14 août 1779, comme « Membre des académies et sociétés littéraires de Munich, Bourghausen, Hessianhombourg, agrégé à celle de Suède etc. »

d'un séjour qu'aurait fait le jeune homme : son casernement bourguignon et Lyon où vit Thorel ne sont pas très éloignés.

Charles-Claude-Florent Thorel de Campigneulles est né le 3 octobre 1737 à Montreuil-sur-Mer et mort le 27 mars 1805 à Trévoux. Après avoir été garde du roi à Paris comme le père de François Claude, il s'est établi à Lyon et y a acquis au milieu des années 1760 l'office de Trésorier de France à la généralité de la ville. Parallèlement, il écrit, correspond avec Voltaire et connaît un certain succès qu'illustrent ses appartenances à différentes sociétés littéraires et académies de France et d'Europe : l'Académie de Lyon, celles d'Angers, de Villefranche et de Caen, les Arcades de Rome, la Société économique de Bourghausen en Bavière...

Ce polygraphe débuta, en 1756, par un ouvrage intitulé *le Temps perdu, ou Histoire de M. de C\*\*\**. Il fonda, ensuite, en janvier 1759, le *Journal des Dames* et en rédigea les quatre premiers volumes, repris et continué par son collègue de l'académie lyonnaise Relongue de La Louptière à partir d'avril 1761.

Il publia des romans, des dialogues, des essais, et au moins un ouvrage érotique etc. (*Anecdotes morales de la fatuité, suivies de recherches et de réflexions sur les petits-mâîtres* (1760)).

Il est l'auteur d'un *Candide en Dannemarc ou l'optimisme des honnêtes gens* (1767). Le *Candide* de Voltaire avait frappé beaucoup des contemporains par son scepticisme ; Dulaurens<sup>27</sup> avait écrit une *Suite de Candide*, elle, parfaitement pessimiste, et qui eut un succès énorme. Cet ouvrage étant paru anonymement, il fut attribué en particulier par Grimm à Thorel de Campigneulles, qui protesta tant qu'il put. Ce pessimisme de la *Suite* ne correspondait pas du tout à ses conceptions consensuelles ni à son optimisme chrétien. Il décida d'écrire contre cette suite un *Candide* optimiste, ce fut *Candide en Dannemarc*. On retrouve chez lui les idées qui seront celles de son neveu : une philosophie très modérée, une certaine religiosité, un sens aigu d'une morale proche de celle des piétistes et surtout une prise de position nette contre Jean-Jacques Rousseau et sa vision jugée négative. On peut se demander si le tout jeune Lozembrune n'aurait pas participé d'une manière ou d'une autre à cet ouvrage, certes paru en 1767 mais qui aura une seconde édition légèrement remaniée en 1769.

La quasi-totalité des biographes qui citent François Claude lui donnent en effet le prénom de *Candide*, alors qu'il n'a jamais signé de ce prénom et qu'aucun texte officiel n'en fait mention. Il marque certes son prénom en général d'une initiale : « C. » ou « Cl. », ce qui peut prêter à confusion, mais il se pourrait que ce prénom ou surnom de *Candide*, partout repris, soit la marque de son lien avec ce cousin, un surnom donné par Thorel à ce jeune homme ressemblant à son héros, surnom connu de quelques-uns et qui aurait été pris par la suite pour son véritable prénom. Cette hypothèse irait sinon dans le sens d'une participation à l'écriture de la première version de *Candide en Dannemarc* au moins d'un séjour chez Thorel à Lyon après avoir quitté son régiment bourguignon et peut-être d'une contribution aux modifications de la seconde édition. Enfin et surtout, Lozembrune publiera en 1780 son *Essai sur l'abus du bien moral*, qui reprend assez exactement les griefs adressés par Thorel à Rousseau, les aménageant tout de même d'avis plus personnels, moins tranchés.

Ajoutons que, quand Thorel publie des réflexions sur le théâtre, Lozembrune fait de même en avant-propos à son drame *Le Procès de famille*, 1778 et les deux hommes, sur de nombreux points partagent les mêmes idées<sup>28</sup>; Thorel publie enfin des œuvres friponnes et érotiques, Lozembrune fait de même.

Après donc une longue période sur laquelle on ne sait rien de tangible, comme de nombreux militaires de sa génération, il va tenter de trouver un engagement à l'étranger : les guerres

---

<sup>27</sup> Réédition critique par Édouard Langille (2010). Voir F. Labbé, *Écrivains francophones*, op. cit.

<sup>28</sup> Voir note 68.

d'Amérique ne sont pas encore à l'ordre du jour mais l'Europe orientale offre assez d'opportunités en particulier à partir de la disparition de Stanislas Leczynski en 1766. En juin 1767 se crée la Confédération de Radom<sup>29</sup> en Pologne-Lithuanie pour s'opposer aux réformes que voulait imposer le roi de Pologne Stanislas et préserver l'*aurea libertas* qui assurait à la noblesse des privilèges énormes et conférait à la Pologne un système politique aristocratique. La Russie, par l'intermédiaire de Nikolai Wassiljewitsch Repnin, l'ambassadeur russe à Varsovie, sous-tendait et dirigeait ces mouvements. Le maréchal commandant les troupes était Karol Stanisław Radziwiłł, soutenu par le primat de Pologne, Gabriel Podoski. Le 29 février de l'année suivante, la Confédération de Bar prend le relais – Radziwiłł est une nouvelle fois élu maréchal – et s'oppose à la Russie. Jusqu'en 1772, la Pologne-Lituanie connaît ainsi une véritable guerre civile dans laquelle se confrontent la Confédération de Bar soutenue par la France<sup>30</sup> et l'Autriche, et la Confédération de Radom manœuvrée par la Russie et ses alliés. Ces derniers l'emportent et la plupart des membres de la Confédération de Bar sont déportés en Sibérie. Certains, comme Radziwiłł – qui était considéré comme un véritable héros – peuvent se réfugier dans leurs terres et passent, après le premier partage de la Pologne, sous le contrôle de la Prusse ou de l'Autriche.

Lozembrune abandonne ainsi la France sans doute entre 1770 et 1773, selon ses propres aveux<sup>31</sup>, et sillonne les pays allemands, la Pologne, la Bohême, la Moravie, la Hongrie.

Il ne donne d'ailleurs aucune raison à son départ se contentant dans une préface d'indiquer qu'il a été « Conduit ou entraîné par le destin » à passer à l'étranger<sup>32</sup>.

Il dédicace un de ses premiers livres, *Lettres et contes sentimentaux de George Wanderson* (1777), au prince Sewerin Rzewuski (1743-1811) dont le père avait pris part à l'élection de Stanislas en 1764 en Lorraine, et qui s'était ensuite fixé en Lithuanie polonaise<sup>33</sup>. Cette dédicace exprime à la fois son amitié et son admiration pour le prince, ainsi que quelques regrets : « Qu'avec plaisir je me rappelle l'amitié dont vous m'avez honoré ; ces soirées délicieuses dont je n'ai pas su profiter [...] ». Cette dédicace à un « protecteur de l'humanité », « ami des hommes » est aussi un « gage de ma reconnaissance » : Lozembrune aurait été l'obligé du prince.

Il fait suivre son nom par ailleurs du titre qu'il a eu jusqu'alors : « Aide de Camp de S. A. S. Monseigneur le Prince Charles Radziwiłł, Palatin de Vilna », l'ancien maréchal de la Confédération de Radom puis de Bar<sup>34</sup>. Cette indication prouverait qu'après son congé et une

---

<sup>29</sup> Elle constitue la réponse catholique aux précédentes confédérations de Sluzk et Torun. Elle compta jusque 74 000 nobles décidés à la soutenir.

<sup>30</sup> La France y envoya un corps d'armée commandé par Dumouriez pour soutenir les Confédérés. Il se pourrait que Lozembrune ait alors accompagné ce corps avant de passer au service de Radziwiłł.

<sup>31</sup> Voir son ouvrage *Anecdotes* publié en 1783 où il écrit : « [...] il y a à peu près dix ans que je vis chez l'étranger ».

<sup>32</sup> A plusieurs reprises il redira avoir été obligé de quitter la France.

<sup>33</sup> En 1767, il est arrêté par les forces russes et déporté en Russie dont il revient en 1773. En 1774, il est nommé Hetman *de Lithuanie*. L'année suivante, il reçut du roi, avec son père, en compensation de son exil, la riche starosté de Kowel, ainsi que l'ordre de Saint-Pierre. En 1775, il reçut l'Ordre de l'Aigle blanc et l'Ordre de Saint Stanislas [6]. Malgré cela, peu de temps après, lors des réformes du système du polono-lituanien en 1776 (lorsque le pouvoir des hetmans fut sévèrement limité), il s'opposa farouchement au roi Stanisław August Poniatowski et au Conseil permanent. On le décrit comme avide et vaniteux dans ses actions.

<sup>34</sup> Après une vie aventureuse marquée par l'abus d'alcool et une certaine volonté d'assurer l'autonomie de la Lithuanie (à son avantage), ayant hérité de la fortune paternelle en 1762, le prince Charles Radziwiłł (1734-1790), palatin de Vilna, au moment où Stanislas Auguste brigait la couronne, s'y opposa. Radziwiłł fut nommé maréchal général de la Confédération de Radom en 1767, puis maréchal de la Confédération de Bar à partir de 1768. À la fin de la Confédération (août 1772), Radziwiłł dut émigrer dans une de ses propriétés de Lithuanie, mais il prépara son retour et revint en Pologne en 1777 après avoir prêté serment à Stanislas. Maria Karolina (1730-1795), fille de Jan Kazimierz Lubomirski (1691-1736) avait épousé Charles Stanisław Radziwiłł et Konstancja Małgorzata (en) (1761-1840), fille de Stanisław Lubomirski (1722-1782) avait épousé Séverin Rzewuski.

période de recherche, il aurait été recruté par ce prince et aurait séjourné un temps en Lituanie et en Pologne à son service, avant ou pendant son exil après la chute de la Confédération de Bar.

Cette fonction n'a pu être très longue, le prince en disgrâce, étant alors en proie à des difficultés financières.

Cette seconde carrière militaire est cependant attestée dans une lettre à Louise Caroline de Bade de 1783, dans laquelle il rappelle avoir été dans sa vie surtout militaire.

Selon *Das gelehrte Teutschland oder Lexikon der jetztlebenden Teutschen* de Georg Christoph Hamberger, il s'installe ensuite à Landshut et y ouvre un cours de langue française (probablement en 1776). Il se lie à Anna Thekla Bader originaire de cette ville à une date impossible à déterminer. Il semblerait – si l'on s'en rapporte à son roman *Wanderson* – que cette jeune fille avait d'abord une relation privilégiée avec celui qui va devenir son ami, Francesco Apostoli, un jeune comte vénitien fréquentant le comte Lamberg alors en sa demeure de Landshut. Mais en définitive, Thekla se décidera pour Lozembrune. Ils auront plusieurs enfants qui naîtront pour la plupart à Vienne<sup>35</sup>.

Il fréquente aussi le comte Maximilian Joseph Lamberg, un aristocrate original, qui écrit avec passion en français et a justement, près de lui, depuis quelque temps ce Francesco Apostoli (1755-1816)<sup>36</sup>, rencontré d'abord par hasard, écrivain et peintre, féru de littérature, possédant parfaitement le français, qui lui sert de « blanchisseur » au sens voltairien du terme. Le comte avait publié au Cap Corse (alors qu'il s'était rendu sur les traces du célèbre « roi » Theodor Stephan von Neuhoff), son *Mémorial d'un Mondain* (1774) et il profitait de son séjour à Landshut, où il possédait une maison, et de la présence de Francesco Apostoli, pour en donner une seconde édition plus complète et plus correcte.

---

Pierre Boye. *Stanislas et le troisième traité de Vienne*, Paris. Berger Levrault et Cie 1898. Louis Powidaj. *Ordynacya Ostrogska*, (Le majorat des Ostrogski). Dz. Lit. 1863. Ernest Łuniński, *Listy Księcia Karola Stanisław a Radziwiłła* (Lettres du prince Charles Stanislas Radziwiłł), Varsovie.

<sup>35</sup> L'écriture de *Wanderson* étant très „artiste“ il est difficile d'en tirer des renseignements fiables absolument. Il est ainsi possible que sa relation avec Thekla ne commencera que plus tard. Trois filles : Franziska Anna Thekla en 1790 (épousera un baron de Brandenstein), Joséphine (épousera un comte Lo Presti), Thekla en 1794 (épousera Xaver von Mensshengen), et un fils Charles (Karl) né en 1796. Il est probable que le couple ait eu d'autres enfants, décédés avant de venir à Vienne. Les registres de l'église St Martin de Landshut indiquent en 1777 un enfant de quelques jours décédé : « Josef Le Roi auf Lorenzberg ». Ce nom est raturé, réécrit : le prêtre a eu du mal à comprendre Lozembrune. Une inconnue : la preuve du mariage à Landshut est impossible à trouver, même à Hofberg (quartier de la ville) qu'il cite dans son premier roman. Ce mariage a pu avoir lieu plus tard et ailleurs. Anna Thekla Bader était la fille d'un régisseur (administrateur) (peut-être du comte Lamberg). En 1784 est née le 15 janvier Thekla Franziska, paroisse St Joseph, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Vienne, Weinersche Haus 328 (près de la Roter Turm. Pour le baptême, la marraine, Josepha Franziska Thekla indiquée sur les registres comme « filia patris » est remplacée par une suppléante, la propre mère d'Anna, Anna Barbara Bader, probablement parce que la marraine choisie n'a pas encore l'âge requis. Cette « fille du père » serait née évidemment bien avant 1784. (Renseignement fourni par Florian X oebay61@aol.com.

<sup>36</sup> Le comte Apostoli, après de bonnes études, peu envieux de rester à Venise décida de sillonner l'Europe en commençant par les pays allemands puis en poursuivant par la France. Le comte Lamberg l'accueillit dans sa maison de Landshut, et l'employa à son service de bel esprit. Il y resta dix-huit mois, s'occupant de littérature et de philosophie. Puis il quitta la ville et regagna Venise, où il retrouva les bureaux de la secrétairerie d'État qu'il avait fuis. Plus tard, il fit carrière sous l'Empire. Un ami, Giambattista Corniani, raconte dans *I secoli della letteratura italiana dopo il suo risorgimento*, v.7-8 que : « Au cours du court voyage de Munich à Augsburg, il fit la connaissance d'un autre génie singulier, M. Le Roy de Lozembrune, et avec lui il arriva à Augsburg. Au bout de quelques jours, ils commencèrent à éprouver le besoin d'argent, et après avoir composé cinq Contes sentimentaux, ils les vendirent à un libraire ; et Apostoli, se séparant de son nouvel ami, retourna à Venise. Commence alors une correspondance épistolaire avec son ami Lozembrune, publiée à Augsburg en 1777 sous le titre de *Lettres et contes sentimentaux de George Wanderson*. [...] »

Dans la préface à cette édition de 1776 (Londres/Augsbourg, tome 1), précédée d'une gravure (signée de son nom<sup>37</sup>), Apostoli évoque dans un « Épisode historique sur l'auteur de ce Mémorial », la retraite de Landshut, les quelques amis, la bibliothèque...

Lozembrune est vite un habitué des soirées du comte et, à la suite d'un pari, il écrit (prétend-il dans sa préface) en 24 heures une comédie à partir du titre que lui fixe le comte : *L'Amour cyclope*, comédie qu'il fera publier à Francfort chez Eichenberg en 1776.

Selon ses dires, cette comédie aurait été jouée en Allemagne et appréciée<sup>38</sup>.

C'est dans cette préface que, comme son cousin Thorel, il se flatte d'être membre de « l'académie des sciences de Munic et (de) la société électorale de Bourghausen »<sup>39</sup>. Cette double réception (attestée par les archives de l'académie) prouve au moins qu'en 1776, le gendarme démobilisé peut déjà faire preuve d'une certaine réputation, bien qu'avant cette date aucun texte de lui ne semble avoir été publié<sup>40</sup>. La *Münchner Intelligenzblatt* le présente également peu après à l'occasion de la publication du *Prospectus* de son *Essai sur l'abus du bien moral* le 14 août 1779, comme « Membre des académies et sociétés littéraires de Munich, Bourghausen, Hessen Hombourg, agrégé à celle de Suède etc. »

Se trouvant tout de même sans grandes ressources, avec son ami Apostoli qui a ses entrées chez les libraires d'Augsbourg – en particulier cher Conrad Henry Stage (1728-1796)<sup>41</sup>, le libraire de l'académie –, ils composent à la hâte quelques nouvelles dans le genre sentimental en vogue, avec l'idée de les vendre à ce libraire. Ce dernier aurait hésité et demandé d'étoffer l'ouvrage. Apostoli dut alors repartir pour Venise (se séparant de Thékla) et Lozembrune complétera ensuite ce mince recueil des quelques lettres plus ou moins arrangées qu'il échange avec lui. En 1777 paraissent ainsi leurs *Lettres et Contes Sentimentaux* de George Wanderson, sous la houlette de Lozembrune. L'ouvrage, dédié au comte Rzewuski, ne manque pas d'esprit<sup>42</sup>.

Cette dédicace au « palatin de Podolie » n'a pas été sans écho et elle a pu servir de carte de visite pour la suite de la carrière de Lozembrune.

En effet, il quitte un temps Landshut pour un séjour à Vienne (1778-1779) où il tente de faire valoir ses talents d'écrivain et cherche probablement un emploi auprès d'un protecteur important<sup>43</sup>. Il y rencontre les Esterhazy, amis et alliés des Rzewuski<sup>44</sup>, particulièrement Ferenc Esterhazy de Galántha (1715 - 1785)<sup>45</sup>, les accompagne dans leur château de Lànzsér et publie à son retour à Vienne une brochure agréable à lire, *les Matinées de Lanschitz*, dans le goût des rêveries alors en vogue sur les jardins<sup>46</sup> : des descriptions des lieux et des

---

<sup>37</sup> Préface et gravure pour lesquels le comte le remerciera dans le second tome.

<sup>38</sup> Voir la préface de son essai sur l'éducation publique.

<sup>39</sup> Par la suite, il se désigne dans ses préfaces comme « membre de plusieurs académies et sociétés littéraires ». Thorel se présente aussi comme « Membre de la Société Électorale de Bavière » depuis 1766 ! (*Almanach historique et politique de la ville de Lyon*, 1809.) L'Académie des Sciences de Munich et la Société électorale de l'économie et mœurs de Bavière sise à Bourghausen, haut lieu maçonnique s'il en est, sont des sociétés importantes et récentes. La *Münchner Intelligenzblatt* le présente à l'occasion de la publication du *Prospectus* de son *Essai sur l'abus du bien moral* le 14 août 1779, comme « Membre des académies et sociétés littéraires de Munich, Bourghausen, Hessenhombourg, agrégé à celle de Suède etc. »

<sup>40</sup> En 1781, les *Abhandlungen der baierischen Akademie* publient une contribution du Comte Alexandre Savioli Corbelli « De la force de l'homme dans la société » qui cite abondamment son *Essai sur l'Abus du bien moral* (Tome 1, 1781, p. 15).

<sup>41</sup> On consultera ses catalogues (1763-1795 et particulièrement son catalogue de livres français de 1763.

<sup>42</sup> Apostoli, selon Olivier-Poli dans son *Nuovo dizionario storico*, considérait ce livre comme une « follia di gioventù ». Voir plus avant.

<sup>43</sup> Peut-être y retrouve-t-il Apostoli. C'est l'époque où il va fréquenter les Esterhazy.

<sup>44</sup> *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich* (1874).

<sup>45</sup> Frère de l'évêque Karl von Erlau, il était chancelier de l'Ordre de St Étienne, chevalier de Toison d'Or et naïtre de cour à Vienne. Il devint Banus de Croatie et de Slavonie en 1785. Il fut grand maître de la loge l'Orian. Son épouse était Antonia Franziska Nicoletta Richard de la Potréau.

<sup>46</sup> Erika Pernitz, dans *Reisen im Königreich Ungarn im 18. Jahrhundert*, Wien, 2008, écrit à ce propos : „Francois Le Roy de Lozembrune141, (1751-1801) Hofrat und fürstlicher Präzeptor beschreibt 1778 sehr

propriétaires, mais aussi des réflexions philosophiques sur le progrès et les devoirs des grands...

Il publie ensuite chez Rudolf Graeffe<sup>47</sup>, un éditeur renommé de la capitale, du théâtre, des contes, des nouvelles, fréquente la troupe française de la ville (pour laquelle il écrit au moins un intermède), mais le succès ne semble pas répondre à ses attentes et il retourne à Landshut auprès de Thekla.

De fin 1779 jusqu'en 1781, malgré une relative implantation en Bavière, Lozembrune songe à s'installer dans les régions orientales de l'empire autrichien, voire en Pologne. Entre 1777 et 1786, ses livres sont dédiés à des grands originaires de ces régions : Esterházy, Rzewuski, Festetics, le prince de Paar...

En outre, son ancien chef, Karol Stanisław Radziwiłł, a fait allégeance à Stanislas et est revenu en Pologne en 1777.

Cependant, toutes ces relations et ces appels plus ou moins discrets ne l'ont pas beaucoup servi.

Il est contraint d'en passer par la ressource des Français impécunieux à l'étranger : enseigner. Il l'a déjà fait à Landshut et il se résout à devenir professeur en collège voire dans une « académie » dans une région appartenant alors à la Hongrie et à Bude, comme il le laisse entendre dans son essai sur l'éducation. Les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1783 rapportent qu'il a exercé en qualité de « gouverneur au lycée de Bude » mais aussi en Transsylvanie, probablement à Temeswar (Temisoara) entre 1779 et 1781.

À partir de fin 1781, grâce au comte Lamberg, il est chargé par Louise Caroline de Bade de lui procurer de grandes quantités de garance pour les projets manufacturiers qu'elle développe. Il sert ainsi d'agent commercial pour améliorer ses revenus. Ses lettres sont marquées par une politesse qui dépasse la moyenne de ce qu'un grand peut attendre, parfois à la limite de l'obséquiosité, mais, paradoxalement, de temps en temps, elles sont parfaitement libres de ton.

Jusqu'en 1783, bien que circulant beaucoup (Karlsruhe, Mannheim, Munich, Augsbourg...), il est toujours officiellement domicilié à Landshut et, dans des courriers adressés à Louise Caroline de Bade, il se flatte d'être son protégé.

Ainsi, dans une lettre du 23 septembre 1781, de Landshut, il lui rend compte de sa mission : il devait donc acquérir de la garance auprès de la maison Gignoux, un important fabricant de calicot à Augsbourg<sup>48</sup>, mais il n'a pu obtenir les conditions souhaitées. Il évoque alors ses relations avec plusieurs personnalités susceptibles de l'aider sans ses démarches : le comte de Maubuisson<sup>49</sup> à Mannheim ayant des contacts avec des manufacturiers de Strasbourg, le comte de Blümeck et un ami dirigeant une manufacture de ce dernier en Moravie susceptible de fournir de la garance à bon prix. Il doit cependant avouer au bout de longs mois que tous ses efforts sont encore restés sans effet, car les prix demandés sont trop élevés, ce qui s'expliquerait, pense-t-il, par le fait qu'on parle de guerre, mais il ne désespère pas d'aboutir.

---

ausführlich das Schloss Eszterháza zu Cseklés“. Cet auteur n'a pas dû lire vraiment l'ouvrage de Lozembrune. Il parle à peine du château !

<sup>47</sup> Rudolf Gräffer (1734.1817) était un ami d'Aloys Blumauer. Sur cet éditeur voir : Gabriele Marek, *Die Gräffer'schen Buchhandlungen in Wien*, 1996.

<sup>48</sup> Négociant fort riche qui fit construire une manufacture possédant une façade de château (la maison existe encore et est un des monuments les plus en vue de la ville (Leonhard Christian Mayer en a été l'architecte). Malheureusement, Gignoux dut s'enfuir pressé par les dettes contractées, mais sa femme Anna Barbara continua l'entreprise et régla toutes ses dettes. C'est à elle que Lozembrune eut à faire.

<sup>49</sup> Le château de Maudach est lié à la personnalité de Charles Louis de Maubuisson. Celui-ci était prévôt de Oggersheim (résidence palatine) depuis 1764 et il acquit Maudach ainsi que d'autres fiefs dans les années 1770. Il décida d'y construire un château représentatif. Il appartenait aussi à l'académie de Bavière et était franc-maçon.

Le 12 août 1782, il remercie sa correspondante et mandataire, rappelant que, grâce aux recommandations du comte Lamberg, son altesse l'a effectivement parfaitement reçu lors de son séjour à Karlsruhe (cite un ami : M. Voguel<sup>50</sup>). Il évoque ensuite ses difficultés quant à conclure le fameux marché concernant la garance (ses contacts à Strasbourg n'avancent pas – il est de nouveau à Augsbourg, sans plus de succès). Il souhaite enfin plus de précision sur les quantités désirées et les qualités envisagées.

Louise Caroline lui répond dès le lendemain, l'assurant de sa considération et du plaisir d'avoir fait sa connaissance grâce au comte Lamberg. Elle lance une nouvelle commande plus précise.

Le 30 août 1782, nouvelle mission ou nouvel essai, nouvelles difficultés, mais il assure poursuivre ses tentatives et ose solliciter, pour le bien de sa mission : « Votre altesse Sérénissime m'enhardit à lui demander une grâce : j'ai eu des emplois mais ils tenaient au militaire. En Allemagne, on veut des titres et je n'en ai point. Saurais-je vous supplier, Madame, de me faire accorder celui de Conseiller titulaire de Son Altesse Sérénissime le Margrave. J'obéis en ceci au vieux proverbe qui dit qu'il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses Saints et il me serait bien glorieux de tenir cette faveur de bonté de Votre Altesse Sérénissime ».

Il obtient ce qu'il souhaite : le baron d'Edelsheim le lui fait savoir et il remercie le 11 novembre 1782 sa généreuse bienfaitrice ainsi que son époux, le margrave, pour cette faveur qu'il ne mérite guère, avoue-t-il : sa mission n'avance pas, mais il se targue d'être officiellement Conseiller de légation de Bade<sup>51</sup>. La manufacture de son ami en Moravie ne répond pas, mais il reste optimiste car la paix semble s'assurer et, dans ces conditions, il pourra conclure favorablement au printemps 1783.

Le 23 septembre, il entretient la margrave de pourparlers sur le point d'aboutir avec le négociant Schilli d'Augsbourg. Le problème est que ce dernier refuse toute lettre de change. Il propose plusieurs démarches possibles qui permettraient de satisfaire ce marchand et attend la réponse.

Début avril 1784, Casanova, qui séjourne chez le comte Lamberg, le sollicite pour qu'il surveille l'impression d'un de ses ouvrages, mais il refuse : il craint de ne pas être à la hauteur, prétend-il et il affirme être très pris de surcroît<sup>52</sup>. En réalité, il craint de déplaire aux autorités autrichiennes alors qu'il a décidé de retourner définitivement à Vienne, ses derniers livres y ayant eu un certain écho comme nous le verrons. Si l'on relit la préface à sa traduction *Détail Exact De L'Institut Érigé, Pour Le Soulagement Des Pauvres* (1784), il semble qu'il ait alors passé une période difficile : « Ce n'est point à un homme obscur, à celui dont le plus grand bonheur aujourd'hui, est de rester inconnu à tous, afin que personne ne voie sa détresse, & n'en prenne le droit d'augmenter ses malheurs ; ce n'est point à un tel homme qu'il appartient de célébrer une action qui ne pourroit l'être dignement que par un Raynal ».

À une date indéterminée, mais probablement au début de l'été 1784, il est dans la capitale autrichienne. Il y renoue avec ses connaissances passées, quelques grands, le libraire Graeffner,

---

<sup>50</sup> Il s'agit de Samuel Vogel (1737 – 1816), commerçant, agent commercial et fabricant juif travaillant sur Nancy, Mulhouse, Karlsruhe.

<sup>51</sup> En 1794, le très officiel *Staats und Adresshandbuch des schwäbischen Reichskraises* le cite dans cette qualité avec J. Schweighäuser, de Buschwiller, J.-F. Simon, de Neuwied, Lavater, de Zurich (p. 204)

<sup>52</sup> Ce texte, la *Lettre historico - critique sur un fait connu, dépendant d'une cause peu connue adressée au Duc de \*\*\**. S. 1. 1784, paraîtra peu après et sera en effet poursuivi. Casanova Archives : Marr. 12-91. On sait que le traducteur est Heinrich Wolfgang Behrlich et que la version française fut publiée dans la *Buchhandlung der Gelehrten* à Dessau après avoir été d'abord refusée par la censure de Dessau, malgré les interventions de Casanova auprès de Van Swieten puis du prince Kaunitz, proposant même d'indiquer un lieu fictif d'impression. En définitive, elle sera publiée sous l'adresse « à Hambourg, ce 12 Mai 1784 ». Cf. J.R.Childs: *Casanoviana*, Vienna, 1956, p. 71 and H. Watzlawick: "A touch of madness - le chevalier de Bérès" in *L'Intermédiaire des Casanovistes*, Rome, 1984, pp. 9-14. Sur cette affaire, voir aussi Gustav Gugitz

Aloys Blumauer, son confrère en écriture et directeur des *Wiener Blättchen*. Il fréquente ou approche probablement les cercles maçonniques de la capitale. Puis, il ouvre un cours de littérature pour adultes, une sorte d'université privée. Les *Wiener Blättchen* publient l'annonce du cours qu'il lance :

Lundi 19 avril 1784. Annonce. Fort connu par ses différentes publications, monsieur Le Roi de Lozembrune propose par cette annonce particulière au public que le 2 de ce mois il commencera sa série de conférences sur la littérature française, une entreprise dont on peut penser qu'elle aura un vrai succès non seulement parce qu'il possède parfaitement la langue française mais aussi parce que, libre de tout préjugé national, il reconnaît la valeur de la littérature allemande. À l'exception des dimanches et jeudis il donnera ses conférences chaque jour de quatre heures à six heures de l'après-midi. Cet institut est ouvert librement à toute personne désireuse de le connaître plus précisément. Elle devra seulement faire savoir qu'elle ne vient que pour s'informer. Pour les conférences jusqu'en septembre, le coût est 6 ducats, moitié à la signature, moitié en juin. Pour être agréable au public, un règlement mensuel d'un demi-souverain d'or est accepté. On peut s'inscrire auprès du libraire M. Rudolph Gräffer qui indiquera où auront lieu ces conférences et donnera quittance du paiement.

L'année 1784 n'a pas dû être facile : ce changement, la difficulté à trouver un logement (il habite alors sur la paroisse St Joseph dans le 2e district de la ville), la naissance attestée d'une fille qui mourra rapidement...

Dans les années suivantes (ou parallèlement), il enseigne au nouveau Theresianum (où il trouve un logement). Il devient enfin gouverneur des archiducs<sup>53</sup> et conseiller de cour, sans doute par une décision de Joseph II qui aurait particulièrement apprécié ses *Anecdotes et remarques sur l'éducation publique*<sup>54</sup>. « Gouverneur » est peut-être un terme trop ambitieux, tout comme celui de « Preceptor auprès du trône du Saint-Empire » dont il décore les registres de baptême de sa fille en 1790, puisque les almanachs officiels ne le désignent que comme « Instructor » avec deux autres collègues.

De cette époque, il ne semble subsister qu'une courte lettre adressée à l'archiduc pour lui présenter ses vœux de la nouvelle année 1800 le 31 décembre 1799 : il n'a pu se déplacer victime d'un coup de froid<sup>55</sup>.

S'il continue à écrire, ce ne sont plus que des ouvrages ! « sérieux » : une traduction d'un ouvrage relatant l'histoire d'un institut consacré à combattre la pauvreté ; une histoire des guerres hongroises. Il se refuse même à indiquer son nom pour ce dernier livre. Le jeune homme, que son oncle Thorel, surnommait peut-être Candide, comme le héros de son livre, s'efface totalement et a oublié ses rêves de gloire se contentant de la place qu'il s'est fait dans la société viennoise en espérant (ce qui se fera) des mariages avantageux pour ses filles.

Une manière de cultiver son jardin.

---

<sup>53</sup> Il habite d'abord la paroisse St Joseph puis Gumperdorf, un quartier de Vienne, et sur le registre de baptême de sa fille Josepha Franziska, le 5 août, il est déjà noté comme « précepteur princier ».

<sup>54</sup> Voir plus loin.

<sup>55</sup> Bibliothèque Nationale d'Autriche, manuscrit Autogr. 56/63. Lozembrune a été le professeur principalement des plus jeunes enfants de Léopold II Anton et Johann (Gatti, Friedrich, *Geschichte der k. und k. Technischen Militär-Akademie*. 1. Theil, Wien, 1901.

Il s'éteint, assez jeune encore, le 5 septembre 1801. Mis à part de courtes mentions dans quelques journaux, sa disparition ne donne pas lieu au moindre nécrologue un peu développé<sup>56</sup>.

Il conservera apparemment toujours des liens avec la France. En 1780, il se rend dans sa famille, probablement pour y régler des questions de succession. Selon Louis Eugène de La Gorgue-Rosny ses demi-frères Philippe-Joseph-Augustin<sup>57</sup> et Antoine-Claude-Florent, enfants du second lit de son père, auraient servi dans les petits gendarmes de l'empereur d'Autriche<sup>58</sup>.

Dans la préface à ses *Anecdotes et remarques sur l'éducation publique* (1783), il nous livre quelques renseignements sur sa vie et sa personnalité, son caractère, une narration intéressante car elle corrige un peu la sécheresse de la chronologie précédente.

« Avant d'entrer en matière, le Lecteur me permettra de l'entretenir un instant de mon propre individu ; il pourra par la suite en reconnoître la nécessité. Il est des évènements dans la vie de l'homme que la plus grande prudence ne peut éviter. Conduit ou entraîné par le destin, il y a à peu près dix ans que je vis chez l'étranger. Un caractère sombre et revêché, une roideur d'âme qui ne me permet pas de me plier au manège qu'exige parfois la société des grands, un mépris marqué pour tout ce qui tient à la souplesse, un amour décidé pour la vérité, sans égard aux circonstances, et peut-être de l'affectation à combattre les préjugés ; tout cela m'écarta du chemin de la fortune, je ne m'en étonnai pas ; mais ce qui me surprit, c'est que dans cette classe d'hommes, que je peux nommer mes égaux, je ne trouvai que basse jalousie, et une haine d'autant plus cruelle, que la fortune sembla vouloir me faire oublier ses rigueurs en me fournissant les moyens d'être quelquefois utile. Il est à observer que je ne parle ici que de mes compatriotes ; si j'ai essuyé des persécutions étrangères, elles m'avoient été suscitées par ma nation. »

Notons ici, à côté de la complaisance de celui qui se présente comme un être exceptionnel, un philosophe aux qualités morales inébranlables, la double remarque sur le « caractère français » est sans aménité et correspond aux clichés qui circulent alors partout en Europe : le « petit-maître » haïssable, la vanité française<sup>59</sup>.

Une conduite aussi bizarre de la part de ceux dont j'espérais une consolation dans l'exil auquel les circonstances m'ont condamné, m'éloigna de tout commerce ; je devins presque misanthrope, sans misanthropie ; car les hommes pourront bien me persécuter jusqu'au dernier moment de ma vie, sans que je haïsse les hommes ; la fortune pourra m'accorder les moyens de persécuter, sans que je devienne persécuteur. Je vois des êtres à plaindre, quelques-uns de méprisables ; mais soit que mon âme ne soit pas susceptible de ce sentiment affreux, haïr est un tourment

---

<sup>56</sup> Par exemple : *Litteratur-Zeitung. Intelligenzblatt*. 1801, Juli/Dez. = Nr. 25-47.

<sup>57</sup> Philippe-Joseph-Augustin de Lozembrune fut admis dans les gendarmes du roi, compagnie écossaise, le 1er juin 1773, retraité le 16 mai 1792. Il mourut juge au tribunal civil de Montreuil le 19 mars 1812 et fut enterré à Attin.

<sup>58</sup> *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne* (vol. 3). Voir aussi : Georges Lhomel, *Documents pour servir à l'histoire de Montreuil-sur-Mer de 1789 à 1830*, op. cit. Les archives autrichiennes n'en conservent pas trace.

<sup>59</sup> On se reportera à F. Labbé, *Les écrivains francophones dans les pays allemands*, op. cit.

que je ne connois pas. Livré à une solitude, que je chérissais, et dont je savais jouir dans le tourbillon monde, je contractai peu à peu l'habitude de réfléchir. Je me laissai aller à une mélancholie, bien douce, jusqu'au moment où des malheurs réitérés sont parvenus à l'empoisonner. Quoique fort jeune encore, je perdis totalement la santé. Les plaisirs du monde m'étoient toujours insipides, mais la retraite n'avoit plus de charmes pour moi ; je cherchois en vain de la dissipation. »

Il aborde alors la planche de salut qu'il croit trouver dans la littérature, et s'il reconnaît avec un apparent détachement, un certain humour, s'être fourvoyé, on ne peut croire à une entière sincérité.

« Dans un de ces momens où je me sentais accablé du poids de mon existence, je me rappelai que dans ma première jeunesse j'avois chanté l'amour ; ce souvenir réveilla mon amour-propre, et je me soupçonnai poète. Quelques essais<sup>60</sup> me prouvèrent que je ne devois pas prétendre aux bontés des neuf sœurs ; je quittai la poésie, comme je l'avois prise, par vanité : la prose me parut plus facile à manier ; je débutai par deux comédies dont je fus d'abord tendrement épris ; je les abandonnai au public. Dans un pays étranger, où on s'occupe peu de littérature française, quoi que mes pièces furent jouées, je ne pus que faiblement juger de leur effet : d'ailleurs l'amour paternel m'aveugloit encore ; une froide réflexion me ramena peut-être à la vérité ; je crus m'apercevoir que je ne brillerois pas plus au Théâtre qu'au Parnasse ; je fis mes tristes adieux à Thalie<sup>61</sup>. Je donne dans ce moment au public un recueil de pièces fugitives, qui le mettra à même de prononcer : il est encore des momens où je trouve un certain plaisir à écrire en cadence ; le tout sans prétentions. Le pouvoir de ma malheureuse étoile me fit auteur ; je continuai de l'être par désœuvrement et par habitude d'écrire. Je devins romancier. Deux misérables brochures excitèrent un murmure parmi mes chers compatriotes<sup>62</sup> ; ils coururent chez mon libraire pour lui faire sentir la honte dont il se couvroit en laissant paroître de pareils ouvrages sous son nom ; il n'en accepta pas moins mon Théagènes. Celui-ci fut moins maltraité. Soit respect pour l'antiquité, soit lassitude de me déchirer, ils m'honorèrent d'une parfaite indifférence. Si j'avois voulu consulter mon amour-propre, j'aurois pu tirer de leur silence une conséquence qui m'eût été favorable. Cependant je veux que mes bénins amis aient eu parfois raison ; encore auroient-ils dû mettre plus de charité dans leurs corrections ; on ne reste pas moins honnête homme pour avoir fait un mauvais livre.

Seconde étape de ses essais littéraire, il va se consacrer aux ouvrages sérieux.

Le foible succès de Théagènes m'enorgueillit ; je crus pouvoir élever mon vol ; en dépit de l'ennui, j'osai devenir moralité. C'est alors que j'écrivis mon *Essai sur l'abus du bien moral*. Je me suis trop hâté de le mettre au jour, je le sais ; certaines circonstances m'y ont forcé, et je me propose de lui donner un jour plus d'ensemble. Pour le coup, mes illustres amis ne connurent plus de frein ; il n'y a pas d'expressions triviales qu'ils ne m'aient prodiguées. J'avois attaqué la Religion, les Loix et le Gouvernement ; d'autres débitoient que j'avois flatté les Princes, violé les droits du citoyen, chanté le despotisme ; quelques-uns, plus vrais sans doute, publioient que l'ouvrage étoit du dernier mauvais, qu'il ne pouvoit être nuisible, ni utile, puis qu'il ne seroit jamais lu : tous étoient d'accord pour

---

<sup>60</sup> Voir ses *Œuvres Mêlées*.

<sup>61</sup> Voir *L'amour cyclope* et *Le procès de famille*.

<sup>62</sup> Voir *Contes et Lettres*, *Agathée*.

assurer que j'étois un homme dangereux, qu'il falloit écarter : il falloit m'arracher mon emploi. Heureusement personne ne voulut les croire. La vérité est que j'ai défendu tous les objets qu'on me taxoit de n'avoir pas respectés, persuadé qu'ils peuvent tout pour le bonheur de l'homme. »

Il ne peut alors s'empêcher de donner, non sans une certaine aigreur amusée, une idée de la façon dont ses proches, sa famille, restés en France accueillirent ces écrits.

« Une critique que je n'oublierai de ma vie, c'est celle dont m'honora un soi-disant ex-avocat du Parlement de Paris ; j'en veux faire fête au Lecteur ; le plaisant de l'histoire pourra faire oublier la longueur de la digression. J'ai dédié mon Essai au frère de ma mère [*François Marie Siriez de Bergues (écuyer, Garde du corps du Roi, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis)*], homme de mérite et de génie, que j'aime de tout mon cœur et dont l'amitié m'honore à mes propres yeux. J'ai eu la platitute de le nommer mon oncle, et cela parce qu'il l'est en effet. Ne voilà-t-il pas que mon Mævius jette les hauts cris ; il ferme le livre ; il débite à tout venant que l'ouvrage est pitoyable, que je déshonore la nation par de pareils écrits, et qu'il servit de bonne police de m'interdire la presse sous toute peine dont il aviserait à la Cour. Je suppliai mon aide de camp de la Bazoche de ne pas me juger sur l'étiquette du sac ; je cherchai à lui démontrer méthodiquement, car il est méthodique, qu'on pouvoit nommer le frère de sa mère son oncle, sans pour cela être un sot et un perturbateur ; que peut-être cela n'étoit pas d'usage, mais que simple en tout j'avois écrit ma dédicace comme une lettre, parce qu'en effet rien ne se ressemble davantage ; que d'ailleurs j'étois à 400 lieues de cet oncle que je ne devois pas appeler mon oncle, quoique le Roi de Prusse dans la dédicace de son *Histoire du Brandebourg* se fût bien servi avant moi du titre prescrit par les liens du sang. Mon humilité parvint à le ramener ; il me promit de rouvrir le livre. Je revis mon favori de Cujas et de Barthole trois semaines après la scène dont je viens de parler ; il avoit prévu ma visite ; mon livre étoit placé de manière que je dusse le voir ; j'aperçus aussi une grande feuille de papier, que je soupçonnai d'abord contenir les savantes remarques de mon savantasse critique. Je me saisis du tout ; quel fut mon étonnement ! Il n'en étoit qu'à la seconde page de l'introduction. Je ne fus pas moins stupéfait à la lecture de ces remarques ; il avoit rencontré trois fautes d'impression dont il m'avoit fait un crime ; cependant il n'ignoroit pas que j'étois à trente-six lieues de l'endroit où on imprimoit mon livre. Il s'étoit fort étendu sur ce que j'avois dit à raison de : comme s'il étoit possible que j'ignorasse qu'on doit écrire en raison de : (Il auroit eu beaucoup à faire s'il avoit eu la patience de me lire en entier. Il auroit trouvé des passages tellement défigurés, qu'ils sont incompréhensibles, des lignes entières passées, des paragraphes supprimés, parce que le compositeur, qui ne fait pas un mot de françois, n'a pas toujours pu me lire ; ce qui interrompt tellement le fil de l'ouvrage, que la liaison ne subsiste plus, et que ce qui fait n'a souvent pas de rapport avec ce qui précède. Malheureux l'auteur qui se fait imprimer dans un pays où on ne fait pas la langue dans laquelle il écrit, et qui ne peut pas servir lui-même de correcteur. Je crois que mon Essai est le premier livre françois imprimé en Hongrie<sup>63</sup>.) De pareilles critiques amusent ; aussi tout en riant je lui montrai dans le même volume la même

---

<sup>63</sup> La difficulté à trouver des protes à l'étranger capables d'imprimer correctement en langue française est une constante des récriminations que font les écrivains francophones qui s'y risquent. Plusieurs essais d'établir en Prusse par exemple ou en Hesse une imprimerie avec des protes français n'aboutiront pas ou seront de courte durée.

expression répétée plusieurs fois, et toujours en raison de. Il fallut bien reconnoître que la faute n'étoit pas de moi, mais du compositeur ; c'est ce qui n'amusa pas mon Robin : d'un ton d'orateur un peu trop échauffé, il me dit qu'il ne pouvoit pas supporter la lecture de pareils ouvrages ; que j'avois cela de commun avec Montesquieu, Rousseau, Raynal etc. dont il n'avoit jamais pu lire quinze pages. Pour le coup, lui répondis- je, la critique est fine, et je vous la pardonne : non pas ajouta-t-il du même ton ; je parle sérieusement ; et tous les auteurs dont la réputation fait tant de bruit, j'en rabats furieusement. Ceci ne me regardoit pas, je fis une profonde révérence, et je me retirai, plus piqué, de ce qu'il m'avoit associé, moi chérif, à des hommes aussi illustres, que des propos absurdes et injurieux que lui et ses semblables avoient pu tenir contre moi. Car, quoique je ne sois pas toujours du sentiment de ces hommes célèbres, je ne rends pas moins tout l'hommage que je dois à leur mérite, et je connois toute l'étendue de la distance qui nous sépare. Voilà, sans doute une critique bien lumineuse ; cependant mon homme est l'oracle du pays ; ses arrêts sont sans appel ; heureusement la juridiction ne s'étend pas sur le temple du goût ; il annonce trop de pédantisme, et une jalousie que je ne mérite pas, pour que je puisse le redouter. Voilà de quelle force sont mes juges. Ai-je tort de chercher à me justifier auprès de ceux qui séduits par de pareils discours, croient me connoître et pouvoir m'apprécier d'après des ouï-dire ».

Enfin, il fait le bilan désabusé de sa carrière et de ses succès en France et en Allemagne, insistant sur le fait qu'il ne se serait jamais prêté au jeu que réclame le *commerce* du livre et on sent son amertume : « je suis un article de foire »<sup>64</sup> !

« Aussi simple dans ma conduite que dans mes écrits, je suis inconnu à tous ceux qu'une basse jalousie n'a pas intéressés à me décrier, et à qui la fortune n'a pas permis de rendre service. Je ne quête le suffrage de qui que ce soit, quoique je désire ardemment de me mériter celui d'un petit nombre de personnes. J'ai écrit peu, de trop sans doute, peut-être trop du tout ; mais mon nom n'a pas encore paru sur le bureau des Journalistes : je n'ai pas fait la moindre démarche pour me gagner leur bienveillance. Je n'ai pas même suivi l'usage, qui exige qu'on envoie dans chacun de ces bureaux d'esprit un exemplaire avant que l'ouvrage soit rendu public. Je voudrois cependant que le hasard les mît à même de prononcer. Quelques journalistes allemands ont, à ce qu'on m'a dit, parlé de moi ; ils m'ont traité avec douceur ou indulgence ; mais ils s'étendent si peu sur les ouvrages françois, qu'on ne peut savoir qu'imparfaitement leur opinion. Si je suis plus répandu en Allemagne, j'en suis redevable au commerce de mon Libraire ; je suis, termes techniques, un article de foire. Je manquerois à la vérité et à la reconnaissance, si je ne publiois que, malgré la basse jalousie et la haine cruelle de ces êtres que l'oisiveté oblige à ramper dans les caffés, et à croiser le fer contre ceux qui s'étudient à employer plus noblement leur tems, encore que mon caractère ne soit pas souple, j'ai été assez heureux pour me mériter des protecteurs illustres qui m'ont comblé de bienfaits. C'est un aveu que je fais avec bien du plaisir. Je désirerois de pouvoir les nommer sans leur déplaire. Je demande pardon au Lecteur ; je l'ai entretenu trop longtems de moi-même ; mais j'ai cru une fois pour toutes devoir annoncer à mes bénins amis le cas que je fais de leurs clameurs ; je déclare que je mépriserais les propos ; il n'est qu'une manière

---

<sup>64</sup> On sait que les *Contes* et *l'Amour cyclope* sont parus en mars, peu de semaines avant les foires de Leipzig et de Francfort !

d'attaquer un auteur ; c'est d'opposer le vrai à ses erreurs. J'ai assez longtemps gardé le silence, et je crois avoir été modéré et honnête dans ma réponse ».

## Ses ouvrages<sup>65</sup>

### *Les œuvres purement littéraires*

\* *Œuvres mêlées en vers et en prose*, Mannheim, 1783

Si l'on conserve la chronologie qu'il nous fournit dans la préface de ses *Anecdotes et remarques*, il a commencé par écrire des vers, poèmes, épigrammes etc. ainsi que des textes courts en prose comme des contes.

Il réunit ces textes alors qu'il est à Mannheim et a fait la connaissance de Mathias Fontaine, le libraire-éditeur de son altesse électorale. Il publie ainsi chez ce dernier des *Œuvres mêlées en vers et en prose*, deux tomes qui reprennent tout ou partie des ouvrages qu'il avait en portefeuille<sup>66</sup>.

Ce recueil commence par des *Pièces fugitives*, un titre sans imagination<sup>67</sup>. Un conte épigrammatique, « Lucas et Damon » ouvre cette section. Ce conte est bien enlevé, d'une écriture agréable et vive, même s'il met en scène des personnages conventionnels : un paysan sans éducation « pas bête, sans latin, sans grec, dans hébreu », mais doté d'un vrai bon sens, un seigneur mélancolique, préférant « l'art à la nature ».

Suit une série de courts textes réunis sous le titre « Les Vœux de l'homme » : d'abord, « Le vœu du Bel âge » un conte érotique (qui fait penser aux écrits de l'oncle Thorel) assez spirituel, qui célèbre l'amour, puis « Le vœu du Moyen Âge » expose la tristesse d'un homme qui a toujours été déçu par les femmes qu'il a aimées et qui se voue désormais à Apollon, enfin « Le vœu du dernier âge » est celui d'un homme qui a connu l'amour, la poésie et ne souhaite plus que « contempler la majestueuse nature ».

Des épigrammes, épitaphes, impromptus..., en bref ce que le lecteur des journaux et des feuilletons littéraires du temps aiment par exemple à retrouver, y succèdent.

Un « Divertissement pour une fête », dédié à une princesse Sophie met ensuite en scène le dieu Pan, une naïade et le berger Coridon où « troupeau » rime avec « chalumeau », « beau jour » avec « amour » et « vie » avec « envie »...

Les œuvres de circonstance ne manquent pas (« Vers faits pour la convalescence de son Altesse Sérénissime... », « A ma femme » - un poème plein de sentiment -,... pas plus que ne manquent une imitation libre et une traduction (« Anacréon », traduction de la première scène du *Titus* de Metastasio).

Le texte le plus captivant – avec le conte initial, – est un petit roman ou une nouvelle d'une cinquantaine de pages sur un thème alors à la mode : « Robin et Juliette, histoire presque pyrénéenne », le sous-titre marquant l'ironie de l'auteur imitant les premiers sectateurs du pyrénéisme.

Les *Pièces fugitives* sont suivies d'une comédie en un acte : *Le rêve de Mathurin*, écrit à l'occasion de la naissance de la fille de Louis XVI.<sup>68</sup> La préface nous apprend qu'elle fut conçue à Vienne, à la demande du directeur de la troupe française lui ayant demandé un

---

<sup>65</sup> Cet article est le condensé d'une monographie plus importante.

<sup>66</sup> Cette publication montre qu'en 1783 il tente encore de se faire connaître comme poète et écrivain.

<sup>67</sup> Claude Étienne Le Bauld de Nans se moquera de cette mode dans sa *Gazette littéraire de Berlin*.

<sup>68</sup> Marie-Thérèse-Charlotte, née en 1778.

compliment au public à rédiger immédiatement. Après avoir refusé, il aurait passé la nuit à ce texte, mais la pièce ne fut pas jouée : les lois autrichiennes interdisant les hommages aux souverains sur scène, la censure la refusa.

Lozembrune nous confie : « [...] j'en fus fâché. J'attachais alors un prix à cette bagatelle [...] » et on comprend fort bien sa déception, cette courte comédie est agréable et amusante.

Le second tome de ces œuvres mêlées ne contient qu'une pièce de théâtre écrite pendant son premier séjour viennois : *La statue d'Henri IV ou l'Allemand à Paris*. Son auteur la désigne comme une « farce en trois actes », bien qu'il s'agisse d'une comédie, mais ainsi, il pense avoir plus de liberté sur le plan de la création.

La préface nous explique que cette œuvre a été créée en réaction contre l'adaptation qui venait d'être donnée à Vienne du succès de Boissy *Le Français de Londres*, pièce qui devait entraîner toute une lignée de comédie *Le Français à...* dans lesquelles les ridicules français étaient censés être dévoilés. *Der Franzose zu Wien* n'avait pas la légèreté de l'œuvre de Boissy et fut d'ailleurs accueilli assez froidement.

Lozembrune attaque ce texte pour des raisons formelles d'abord : ce ne serait pas une comédie, l'auteur ne connaîtrait pas les règles du genre, mais aussi, pour contrer ce qui le dérange davantage : « C'est une sortie grossière contre tout un peuple », écrit-il, l'œuvre d'« un cerveau cynique qui a cru peindre les mœurs d'une nation quand il traçait le portrait de ses amis de guinguette ».

Il prévient enfin lecteurs et spectateurs : « On n'a pas pu se refuser tout à fait au plaisir de rendre à l'estimable auteur une partie du ridicule et du trivial dont il a voulu couvrir son héros ; mais on se fait un devoir de reconnaître qu'on n'a point eu en vue la noblesse Allemande ni les vrais savants de cette nation ».

Cette comédie farce est un divertissement prenant place dans la querelle du français et des Français ravivée pendant les années du fameux Discours sur l'universalité de la langue française en 1784<sup>69</sup>. Son baron de Topolschack est un érudit fortuné et collectionneur d'œuvres d'art qui vient à Paris pour épouser (contre son avis) la jeune fille d'une famille française de bonne naissance. À ses heures perdues, ce baron écrit et c'est lui l'auteur de *Der Franzose zu Wien*. Bien entendu, cet écrit anti-français ne va pas sans poser des questions sur son auteur au futur beau-père, mais en plus, le collectionneur invétéré qu'est ce baron risque sa fortune en voulant acquérir la statue parisienne d'Henri IV que lui propose un ami de la famille opposé au mariage et déguisé en marchand d'art. Une telle tentative le déconsidère aux yeux du père de famille ayant cru donner un bon parti à sa fille. Le projet est rompu ; la belle épousera celui qu'elle aime et le baron, double amélioré du baron westphalien Thunder-ten-tronckh de Voltaire (et du cousin Thorel), repart déçu vers les pays allemands.

Cette « farce » manque en fait de sel, de vivacité et, si elle n'est pas déplaisante, on comprend qu'elle ne pouvait guère servir la gloire de Lozembrune. S'il s'en prend à une œuvre ridiculisant les Français, il ne veut surtout pas tomber dans ce même travers et son héros, s'il est allemand, est d'abord un savant comme il en existe partout. Il note ainsi en préface : « Le baron de Topolschak aura quelques modèles parmi les nouveaux nobles, et les gens chargés de titres qu'ils ne méritent pas ; on lui trouverait peut-être des copies parmi les pédants de collège ; c'est un pendant du Bourgeois gentilhomme de Molière et du Professeur de Leipzick dont parle le Citoyen de Genève ». Et sa conclusion insiste sur ce refus des clichés nationaux : « [...] ne jugeons jamais d'une nation respectable par un écervelé ».

Cette publication n'a probablement donné lieu qu'à une recension, celle du tome 16 de la *Correspondance secrète, politique & littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés & de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV*, Londres,

---

<sup>69</sup> F. Labbé, *Berlin, le Paris de l'Allemagne ?*, Orizons, Paris, 2013, et Jean-Charles Laveaux (1749-1827), *un aventurier littéraire*, Honoré Champion, Paris, 2017.

Adamson, 1788 (Grimod de la Reynière). L'article commence sur le mode railleur (« *Connoîtriez-vous, Monsieur, un de mes compatriotes, homme de lettres sans doute, qui se nomme M. le Roi de Lozembrune ? c'est apparemment un des émigrans de notre littérature: du milieu de l'Allemagne, il vient de nous décocher deux petits volumes de ses œuvres en vers et en prose [...]* »), mais il lui reconnaît un certain intérêt, particulièrement de sa pièce *La statue d'Henri IV*.

\* Pour reprendre la chronologie des œuvres, le premier texte publié paraît avoir été une fois une pièce de théâtre : *L'amour cyclope*, Eichenberg, Francfort, 1776. Nous ne reviendrons pas sur sa genèse expliquée un peu plus haut. Il s'agit d'une comédie assez parfaitement exécutée et parfaitement écrite, dans les règles de l'art, pourrait-on dire. Un comte et un marquis corrompus, impécunieux, ridicules et lâches, mais d'un cynisme effroyable veulent épouser une jeune veuve assez fortunée et vont parvenir à leurs fins quand apparaît un concurrent en apparence bien inférieur : sans titre, infirme..., mais honnête et vertueux. La scène des maîtres est doublée par celle des valets, comme il se doit. Bien entendu, la jeune veuve guidée saura distinguer le bon grain de l'ivraie grâce à la probité du troisième homme qui se révélera être en réalité un homme de qualité dans tous les sens du terme et aussi grâce à la mésestime et à la maladresse des petits-maîtres hypocrites et vantards. Un court extrait permettra de juger de la qualité de l'écriture de cette comédie.

Acte Premier. SCENE I. EMILIE, NERINE. EMILIE. Je connois enfin les volontés de mon père : c'est à sa fille, qu'il laisse le soin de se choisir un époux ; il n'a pas voulu me mettre sous la tutelle d'un quelqu'un, qui auroit pu me gêner, et faire le malheur de mes jours ; mais moi-même ne me tromperai-je point ? Jeune, sans expérience : ah ! du moins l'époux, que je me donnerai, mon cœur le croira vertueux.

NERINE. À coup sûr, Madame, vous aurez de quoi choisir : jeune, belle et riche, ah, par ma foi ! Vous ne pouvez manquer de voir à vos piés une foule d'adorateurs ; mais gare que quelque étourdi n'aille effleurer ce jeune cœur, pardonnez, Madame, vous ne connoissez pas l'amour, souffrez que je vous guide, j'en ai fait l'expérience, et fille à mon âge toujours en sait long.

EMILIE. Je crois ne devoir pas tarder à fixer mon choix : une jeune personne, tant réservée qu'elle soit, trouve toujours des censeurs rigides qui, donnant une certaine tournure à ses actions, savent la rendre coupable. La vertu même n'est pas à l'abri des méchants, et la sagesse n'est pas un gardien sûr de notre réputation. Celui que nous rebutons, est parfois peu délicat sur les moyens, qu'il emploie pour satisfaire sa vengeance ; et je ne serois pas la première victime de la calomnie.

NERINE. Eh bien, Madame si vous êtes pressée, le Marquis et le Comte ne le sont pas moins : faites le bonheur de l'un d'eux, déjà depuis longtems ils vous pourchassent ; d'un certain côté ils pourroient, peut-être, mériter une jolie femme ; jeunes, bienfaits, de bonne famille, peu riches, à la vérité, mais en revanche, honnêtement fats.

EMILIE. Que me parles-tu du Marquis et du Comte, les deux plus insupportables êtres, que je connoisse, je ne les reçois que parce que je les crois capables de perdre une femme honnête, si leur amour propre recevoit la moindre atteinte : Un fat, un sot ne feroit jamais mon bonheur : En un mot je ne souffre leurs

impertinentes personnes, que parce que j'ai eu le malheur de les connoître ; ce sont de ces gens, qu'il faut absolument ménager. Quel ridicule affreux se donne un homme, quand au lieu de chercher à flatter nos goûts, et nos caprices, il nous étale tous les charmes de sa personne, quand il ne nous parle, que de l'adresse de son coëffeur, de la blancheur de ses dents, de son bon goût dans les broderies et les dentelles, de son maître d'armes et de son écurie. Charmantes conversations, que celles d'un petit-maître ! Heureusement pour nous, elles ne sont pas longues : il a toujours dix belles, qu'il doit périodiquement ennuyer tant de fois par semaine : il admire sa jambe, se regarde dans toutes les glaces, prend du tabac, se récrie sur la beauté de sa boëte, fait une pirouette, décampe, et nous laisse remplies du plus parfait mépris. Voilà le caractère de tes héros : pour peu que tu veuilles être vraie, tu conviendras, Nérine, que je les ai peints trait pour trait.

NERINE. Courage, Madame, vos coups d'essai sont des coups de maître : Je voulois vous servir de guide, pardon, je ne connoissois pas tous vos talens, je m'humilie et vous demanderai des conseils, si je me sens d'humeur à relire avec ce sexe vain, trompeur, méchant, parfois aimable, mais toujours nécessaire.

EMILIE. Trêve à tes plaisanteries, Nérine, tous les hommes, que j'ai vus jusqu'à présent ne me font pas la moindre petite envie, ne crois pas que je veuille jouer la misantrope, tout au contraire, je sens que j'ai un vuide dans le cœur, mais pour le remplir, mon imagination s'est créé un être, que j'aurai bien de la peine à trouver. Je voudrois que mon amant ne ressemblât en rien aux autres hommes que je connois, qu'il eût une ame sensible, et que l'humanité eût de forts droits sur son 159 cœur, qu'il fût vertueux enfin, et qu'il m'aimât pour moi-même, dois-je ajouter qu'aux qualités du cœur, je voudrois qu'il joignit une jolie figure.

NERINE. J'entends, vous voulez un homme accompli, sur ce propos voilà justement nos deux flandrins,

SCENE II. EMILIE, LE MARQUIS, LE COMTE, NERINE.

LE MARQUIS. Je vole à vos piés, charmante Emilie (Comte qu'elle est belle !) Combien de fois, Madame, j'ai maudit la bienséance, qui me retenait éloigné de celle que mon cœur adore ! Et, pour me faire enrager, je suis surchargé d'invitations, obsédé de prières, forcé à des engagements, ah, par ma foi ! C'en est trop : un homme, parce qu'il est estimable, doit-il être tyrannisé.

LE COMTE. Le Marquis a mauvaise grâce de se plaindre : l'opéra d'hier, ce me semble, ne lui a guère permis de soupirer pour les absentes : c'étoit un joli papillon, qui voltigeoit sur les plus belles fleurs, et qui n'y restoit que le tems nécessaire pour en presser le suc ; mais moi, Madame, qui n'ai pas seulement daigné répondre aux agaceries de trois ou quatre femmes des plus jolies, qui crevoient de dépit de me voir faire si peu d'attention à leurs avances, je crois que leur désespoir est un triomphe : dites-moi, de grâce, qui me portoit à cette inhumanité ?

EMILIE, se tournant vers Nérine. Quel sot langage !

LE MARQUIS. Je vais vous donner le mot de l'énigme : le Comte boudoit avec la petite Julie : il a joué l'homme jaloux ; mais le fripon se ménageoit le plaisir du raccommodement : En effet, en homme maniéré, il offrit sa main à la belle, sauta dans la voiture, et ils furent à une petite maison de Julie oublier pendant trois quarts d'heure le reste du genre humain.

EMILIE. Comment, s'il vous plait, c'est donc un plaisir de se brouiller ?

LE MARQUIS. Pas précisément cela ; le plaisir ne consiste pas dans la brouillerie, mais bien dans le raccommodement, quoique cependant il est de ces brouilleries à propos, qui empêchent des ruptures éclatantes, après quatre ou cinq jours on se voit tout autre, et les personnes qui nous ennuyoient à la mort, peuvent

encore nous amuser pendant quelque tems, au reste je regarde les brouilleries comme la nourriture de l'amour, et à ma fantaisie, le raccommodement est un raffinement de volupté.

EMILIE. C'est justement dire, que le malheur est un bien pour l'homme, en ce que lors qu'il cesse, il fait mieux jouir du calme, et que rien de sa félicité n'échappe à l'homme, qui fut malheureux. L'idée est neuve, mais elle n'en est pas moins cruelle. Comment vous ne comptez donc pour rien le tourment, que vous faites souffrir à la jeune innocente, qui sottement est tombée dans vos filets ? Messieurs je vous sais gré de l'avis, quoique jusqu'ici je n'étois nullement en danger, mais, sur cette matière et avec des gens tels que vous, on ne sauroit trop être sur ses gardes, et de bon cœur je vous remercie de ce que vous avez bien voulu m'instruire, grâces à vos leçons, je suis à l'abri de l'orage.

LE COMTE. Vous prenez votre sérieux, Madame, le Marquis a prétendu plaisanter, mais il sent comme moi, que quand on a le bonheur d'être bien avec la charmante Emilie, on ne peut être assez cruel à soi-même, pour se priver du plaisir de la voir, ne fut-ce que pour un instant. Emilie est une de ces femmes, qui feroient exception à la règle.

LE MARQUIS. Eh bien, Madame, il a justement dit ce que je pense, et si j'ai peint l'amour à la mode, je sentoais dans le même moment, qu'il falloit vous aimer d'une autre manière.

EMILIE. Je vous fais tout le gré possible de la préférence et de la distinction : c'est tout ce que je peux répondre aux gentilleses, dont vous m'accablez, (à part et dont je crois, vous avez fatigué bien d'autres.) Le tems invite à la promenade, faisons un tour de jardin, et là Messieurs, tout à votre aise, vous pourrez me raconter vos amours, vos brouilleries et vos raccommodements, je vous assure, que je ne serai brin jalouse. (Ils sortent.)

\* *Lettres et Contes Sentimentaux de George Wanderson*, Augsbourg, 1777.

En 1777, avec l'assentiment de Francesco Apostoli, son ami et rival de Landshut retourné à Venise, il publie une sorte de roman qui est presque un ouvrage à quatre mains, puisque Apostoli y participe : les *Lettres et Contes Sentimentaux de George Wanderson*<sup>70</sup>.

On sent le jeune auteur qui se cherche – il se laisse porter par les modes. Les voyages sentimentaux sont légion depuis le célèbre ouvrage de Sterne *A sentimental Journey* (1768)<sup>71</sup>, mais il est persuadé faire mieux : « Je crois que Wanderson étend le sentiment un peu plus loin que Mr. Sterne ; le sexe seul a des droits sur la sensibilité de ce dernier, et tout le genre humain en a sur celle de Wanderson », note-t-il dans la préface !

Et il est un fait que si ce livre n'a pas, bien sûr, l'ampleur du roman anglais, il en garde la respiration et fait pleinement partie de cette littérature préromantique jadis mise en valeur par Paul Van Tieghem.

In 1816, Girolamo Da-Rio, qui a bien connu Apostoli publie sa nécrologie dans le *Giornale dell'Italiana letteratura*, (vol.41) et indique à propos de Wanderson :

« Apostoli et Lozembrune avaient réuni cinq Contes sentimentaux, qu'ils proposèrent au libraire Stage à Augsbourg. Celui-ci refusa d'abord de les acheter, car ce type de livre commençait à se démoder : mais ce libraire qui travaillait avec l'académie électorale, voyant que les deux amis en étaient tous deux membres,

<sup>70</sup> Publiées par Mons. le Roy de Lozembrune, Augsbourg, 1777.

<sup>71</sup> On se reportera à F. Labbé, *Le Marquis de Langle, un Neveu de Rameau breton*, Édirions Complicités, Paris, 2019.

accepta tout de même les contes. Apostoli devant retourner à Venise, les deux amis se séparèrent alors. Apostoli, sous le nom de Klöst, écrira de temps en temps quelques lettres à son ami resté à Landshut. »

À la demande du libraire, qui souhaitait étoffer le volume, Lozembrune y ajouta ces lettres<sup>72</sup>, plus ou moins modifiées et quelques pièces de son cru.

Les douze lettres qui forment la première partie de ce livre évoquent les regrets de celui qui part laissant derrière lui la femme qu'il aime, Thékla, son chien Fidel, son ami... Il évoque aussi à la fois la splendeur des régions traversées mais également la tristesse et les difficultés du voyage, la pluie incessante en accord avec son cœur blessé. Le thème de la déception amoureuse unit ces lettres.

Deux nouvelles furent écrites par Apostoli, c'est-à-dire l' « Histoire d'André » et « La Sagesse de la folie »<sup>73</sup>. Les autres nouvelles sont de Lozembrune. Ces nouvelles tant d'Apostoli que de Lozembrune rappellent pour une part les romans noirs/gothiques<sup>74</sup> alors en vogue, ceux de Baculard d'Arnaud : cris, terreur, horreurs, pleurs, événements terribles, ou/et sont d'autre part des anecdotes morales : la quête du bonheur ou d'une certaine sagesse.

En ce qui concerne les lettres, leur écriture, qui sacrifie à une syntaxe syncopée affective et bousculée, traduisant l'émotion, à une démarche pleine de soupirs, de plaintes et de rumeurs est assez élaborée et ne manque pas d'intérêt. Il semblerait que Lozembrune ait lu ou connu certains textes écrits par les auteurs du *Surm und Drang* : refus des règles et des conventions, mise en question de la rationalité prônée par les Lumières voire d'un ordre social injuste<sup>75</sup>. Nous citerons en exemple le début du « roman » :

Lettre I... de... le 19. 7bre. 1776. Je suis déjà à vingt lieuës de L..., à vingt lieuës de ma Thecle ! Il est donc arrivé ce moment affreux !...je l'ai laissée... ah, dans quel état !...encore un jour... une heure... une minute... Wanderson... Wanderson... Son Père présent à cette Scène pleuroit aussi... mais moins affecté, il sentit la nécessité de hâter ce moment douloureux, elle sanglote... je veux retourner... on m'entraîne, on me porte dans la voiture... Je ne la vois plus... sort cruel ! Barbares plus cruels encore, vous m'arrachez l'âme ; Thecle... On nous sépare... mais nos cœurs... jamais... il n'est point de pouvoir... pourrois-tu ? ... pardon... je t'outrage... toi qui m'as tout sacrifié... Klöst, oh, mon ami ! rappelez-vous-en... voyez-la auprès de mon lit... quelle mère plus tendre ! quelle

---

<sup>72</sup> Lozembrune parle pour caractériser ces lettres des « souffrances » de Wanderson. Rappelons que *Die Leiden des jungen Werthers* sont publiées à Leipzig en 1774. G. Eichler est l'auteur de la magnifique gravure liminaire.

<sup>73</sup> Girolamo Da Rio écrit à leur propos : « [...] deux compositions originales, admirables surtout par l'habileté, déjà établi en lui, pour rapprocher du présent des choses très lointaines à tous égards ». L' « Histoire d'André » est une longue nouvelle à tiroirs (André, puis L'Histoire d'André, puis celle du Baron de Tekeli) évoque en particulier les horreurs des guerres en Croatie, Illyrie, Hongrie... et « La Sagesse de la folie » (Lindor est un individu lymphatique qui essaye tout sans conviction « Poète, déiste, amoureux, peintre, et toujours philosophe, Lindor ne trouvait nulle part la tranquillité de l'âme. » : les lettres, les beaux-arts, le mariage... A la fin d'une longue déambulation et de rencontres souvent difficiles, il trouvera une forme de sagesse). Lozembrune a écrit : « L'inconstance de l'amour » (Damon abuse de Julie mais les deux amants s'aiment. Un rival apprend ce qui s'est passé et provoque une série de catastrophes. Cependant Damon et Julie de retrouveront). « La force du sang » est un conte noir qu'évoque la problématique du duel et finit heureusement. Cependant, la conclusion morale rappelle que : « [...] nous touchons, si nous n'y sommes, au moment où l'égoïsme sera tout ». « Le voyage de Jupiter »

<sup>74</sup> Dans son *Tableau des mœurs de ce siècle*, Lozembrune, en préface utilise cet adjectif pour parler de l' « amant gothique » des romans de son temps.

<sup>75</sup> En France, les torrents de larmes qui s'écoulaient dans les romans, les lettres et les pièces de théâtre, le pathos malgré le succès public qu'ils rencontrent sont peu en faveur auprès de la plupart des critiques voire des auteurs comme Voltaire qui les traitent avec ironie voire les condamnent par la parodie ou l'apathie (Sade par exemple) en leur reprochant le mauvais goût, la trivialité, en définitive la manipulation de ce public. Dans ce refus du pathos (qui n'est pas non plus rare en Allemagne) se conjuguent des raisons à la fois esthétiques et éthiques.

sœur ! quelle épouse plus empressée ! abandonné de l'Univers... précipité dans un abyme de malheurs... mourant... Thecle me tint lieu de tout... vous-même... oui, vous aviez peine à le croire, une jeune personne de 18 ans renoncer à tous les plaisirs... pour un malheureux... l'effort est au-dessus de son âge... & peut-être de son sexe... son père... j'étais son fils... Famille honnête... respectable... amante vertueuse... j'empoisonne tes jours... pour prix de tant de bienfaits... Thecle, oublie-moi... je t'en conjure... j'en mourrai... mais tu seras plus heureuse... quoi ? quand je ne serai plus ?... Tout ce que je vois me retrace mon bonheur passé... une touffe d'arbres présente-t-elle un ombrage agréable !... Je veux le partager avec elle... le soleil me brûle... je crois tenir encore son éventail pour dérober à ses rayons ardents la fraîcheur de son teint... la blancheur de sa gorge. Une montagne : je la soutiens, & la lui rends moins difficile... Un fossé : je la tiens dans mes bras, son sein... il palpite, il bat avec violence ; ... Mon Fidel... le pauvre chien... il sent ma perte... il me parle... mais d'un ton plaintif... Il semble me dire : où fuis-tu ? qui me donnera des colliers couleur de rose ? qui me mènera en laisse avec un ruban bleu-céleste ?... il est impatient, j'ai dû l'attacher... il n'a point mangé de toute la journée... sa sensibilité... Klöst, vous riez... me le rend plus cher encore, ... Fidel où est Thecle ? il pleure ; & moi... oh, mon ami... mes beaux jours sont passés... je n'entendrai plus sa voix... quoi ? jamais ? ... quel mot. Elle ne me dira plus avec cet air de langueur... qui n'est point étudié... ces yeux si expressifs où se peint la droiture de son âme... avec ce geste - celui du sentiment... quoi ? elle ne me dira plus d'un ton de voix qui m'assuroit le contraire... Ich mag dich nicht mehr. — Que ferai-je au monde seul ! - seul je ne vivois que pour elle. On m'appelle... Dieu ! La voiture est déjà prête c'est pour m'éloigner de toi - fille céleste ! - de mon ami ! - c'est pour mon supplice que les Allemands sont prompts !... Peut-être... M. les diligents... il est d'une fierté sans égale depuis qu'il sçait qu'il va en Italie, c'est un Pygmée devenu Géant..., il étudie comme il se comportera à son retour pour se donner un air de plus d'importance - Pauvre enfant - il s'attache si volontiers à mon sort - Dieu veuille que je ne sois pas dans l'impossibilité de le garder... il est une des victimes de la barbarie... de la cruauté des hommes... de celle de son Père - sa surdité augmente tous les jours... bientôt je ne pourrai lui parler que par signes. N'importe... J'en aurai soin - son malheur... Eh voilà pourquoi je l'aime. D'ailleurs Thecle me l'a tant recommandé... la pauvre fille !, ... Elle a un si bon cœur... elle pleure quand elle ne peut secourir. Le postillon m'a mis dans une colère affreuse, ces gens-là n'ont de l'homme que le nom - Deux petits étudiants, qui vont en vacance, courent à toutes jambes pour attraper le derrière de ma voiture... je crois tenir les rênes... je retire les mains, ... ho... je fais des gestes... halte ; je cherche mon mouchoir... la ruse me réussit... je ne jouissois qu'à moitié... que volontiers je les eusse fait entrer ! le maudit postillon : ... il aperçoit leur ombre... & de fouëtter les enfans... les chevaux : ... je crie... il est sourd... je saute en bas de la voiture... les petits misérables hâlétoient... la sueur... la poussière... ils étoient si intéressans. Un d'eux me présente un prix... pour m'attendrir... je n'en avois pas besoin... le talent n'est auprès de moi qu'un titre adjectif ; je propose douze Kreutzers... vingt-quatre..., ... il est inexorable... bourreau ! que je te battrais de bon cœur... Si je savois battre un homme... mais je te punirai... [...]

Le voyageur est confronté à de nombreuses rencontres édifiantes : un cocher injuste et violent, des étudiants pauvres et vertueux, un officier anglais profondément méchant, un capucin charitable et humain..., et partout la pauvreté écrasée par le vice et l'aveuglement des

éléments. Face aux avanies auxquelles il doit faire face, homme sensible, il avoue toutefois : « J'ai un certain plaisir à pleurer sur mes maux ». À un moment, il décide de quitter la voiture et de poursuivre à pied pour être libre en quittant « la prison ambulante » et ainsi mieux profiter de la nature, d'éventuelles rencontres, mais les aubergistes traitent mal ce piéton qui, pour eux ne peut être qu'impécunieux. La vérité se dissimule sous les apparences ! Le passage des Alpes est une épreuve terrible : « Nature peux-tu renfermer dans ton sein de pareilles horreurs ?, clame-t-il ». À partir d'Innsbrück, la pluie et les inondations, les catastrophes l'accompagnent et renforcent une tristesse à laquelle il résiste cependant se confiant en l'Être suprême. La misère des gens qu'il croise, les malheurs qu'il côtoie sont insupportables à ce cœur sensible, et, bien que faisant ce qu'il peut pour secourir, il déplore de ne pouvoir plus aider. Il sombre dans un désespoir profond : « de cent personnes que je vois passer... j'ai la tuante certitude qu'il y en a quatre-vingt-dix-huit occupées des moyens de tromper et pas une qui pense à secourir ses semblables ».

Ce roman n'est cependant qu'un intermède pécuniaire. Lozembrune semble vouloir s'orienter vers le théâtre, la dramaturgie. C'est aussi ce qui explique qu'il quitte un temps Landshut pour un séjour à Vienne (1778-1779) où il tente de faire valoir ses talents d'écrivain, de dramaturge et cherche probablement un emploi auprès d'un protecteur important<sup>76</sup>.

\* *Le procès de famille*, en trois actes et en prose..., Vienne, Graeffler, 1778.

Il profite de ce séjour pour écrire, publier et faire représenter un drame cette fois : *Le procès de famille*, en trois actes et en prose..., Vienne, Graeffler, 1778<sup>77</sup>.

Cette œuvre est dédiée au Prince de Paar. Wenceslas von Paar (1744-1812) avait pour mère Antonia Esterhazy de Galantha, et pour père Johann Wenzel Joseph von Paar, (1719-1792), Prince en Bohême, conseiller privé et chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique. Il était Grand maître héréditaire des postes d'Autriche, et, comme son père, Chambellan de S.M.I.et R. Apostolique<sup>78</sup>.

Ce personnage influent se serait intéressé aux essais littéraires du jeune dramaturge et l'aurait encouragé voir aidé à faire représenter le drame.

Lozembrune fait précéder le texte du *Procès* d'une longue réflexion sur le théâtre.

D'emblée, dans ce *Discours préliminaire*, il annonce discuter de l'opprobre jeté sur le drame « regardé comme un avorton du théâtre » en se demandant si, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un genre nouveau, le drame, ne devrait pas s'imposer entre la tragédie et la comédie. Ce faisant, il s'inscrit là aussi dans une discussion qui enflamme l'Europe entière.

Il critique en premier les conceptions selon lui anachroniques des auteurs actuels de tragédie, ce « poème épique mis en scène ». S'appuyant sur Sophocle, Euripide, Plaute etc., il part de la constatation que ces auteurs ont vu dans le théâtre le vecteur idéal à « échauffer le courage de leurs concitoyens, à les enflammer de l'amour des grandes actions, à les porter vers le sublime et à les corriger de leurs vices »<sup>79</sup>.

Pour lui cependant, le théâtre antique, basé sur les croyances du temps, et qui avait alors sa valeur, n'a plus sa légitimité au XVIII<sup>e</sup> s : « Il leur fallait le sublime ; et ce sublime au XVIII<sup>e</sup> siècle n'est plus dans l'ordre des choses possibles. Nous ne sommes plus au temps de la chevalerie où les enchantemens faisaient encore fortune ; la couronne de Médée, la tête de Méduse, la Toison d'or, les Argonautes et la robe de Nessus ne sont plus une énigme aujourd'hui. Ces sujets fabuleux pouvaient en partie se jouer sur la scène grecque, devant un

<sup>76</sup> Peut-être y retrouve-t-il Apostoli. C'est l'époque où il semble fréquenter les Esterhasy.

<sup>77</sup> Repris en 1780 par Johann Georg Kleine (en réalité Jean Georges Le Petit), *Théâtre Amusant Et Morale*, 1780. Voir F. Labbé, *Écrivains francophones...*, op. cit.

<sup>78</sup> Lozembrune indique sur une pleine page tous les titres et possessions de ce grand ! Voir note 79.

<sup>79</sup> p. 12

peuple, qui n'accordait son admiration qu'aux choses surnaturelles, mais elles seront toujours sans effet pour les siècles que le tems a rapproché de la vérité »<sup>80</sup>.

Il en vient à remettre en cause certaines pièces du théâtre de Racine, de Corneille ou de Voltaire même (Rodogune, Athalie, Oreste, Mérope, Zaïre, Mahomet...), auteurs justement célèbres mais qui n'auraient pas vu qu'« avec des sujets analogues au génie national [...] on serait plus affecté à raison de la possibilité de s'identifier avec la vertu en proie aux crimes ». L'identification est le maître mot de son argumentation mais il s'éloigne de la conception aristotélicienne privilégiée par les auteurs dits classiques. Sa conception de la catharsis (purgation et purification) passe d'abord par une relation qui assemble le réel et le fictionnel, une rencontre, une fusion entre le spectateur et le rôle.

Le second reproche concerne la place faite à l'amour : « C'est à peu près l'intérêt principal ; la patrie échauffe, l'amour décide. Par ce moien, souvent le crime y prend une teinte de vertu<sup>81</sup> ». En bref, ce qui est dénoncé par la fable, l'histoire, serait amoindri, effacé par l'amour.

Après avoir souligné qu'il est tout de même loin de rejeter le génie des tragiques français, il conclut à propos de la tragédie :

« La scène tragique trop peu dans l'ordre des choses naturelles, quand même elle nous rendrait la vertu plus intéressante, le vice plus horrible, elle ne produirait point encore l'effet qu'elle doit produire ; parce que les vertus et les crimes de la scène tragique ne sont ni les vertus ni les crimes dont le spectateur soit susceptible ; trop éloigné de l'action qui se passe sur la scène, il ne la voit que comme un enchantement ; il ne peut point s'amalgamer avec le héros ; et je l'ai dit, ce n'est que par la possibilité de s'identifier qu'il s'éprend d'un plus grand amour de la vertu, et d'une plus grande horreur du vice [...] » :

La comédie, telle qu'on la pratique, lui paraît tout aussi discutable : « On ne corrigera guère les valets fripons par les fourberies de Scapin ».

Il distingue cependant dans la comédie au moins deux catégories : le sérieux et le plaisant, abandonnant immédiatement ce dernier, car il glisserait rapidement vers la farce et ne concernerait ainsi pas son propos<sup>82</sup>.

En revanche, « Le haut-comique se rapproche plus de la grande Scène du monde ; le spectateur s'y voit ; c'est une partie de lui qu'on joue ; pour peu qu'il se connaisse ; il est forcé de rougir ; s'il ne devient meilleur, il est incorrigible ».

Cependant, là encore, la place faite à l'amour fait que ces pièces touchent superficiellement le spectateur mais n'agissent en réalité profondément que sur peu de personnes.

Les comédies de caractère en apparence plus solides se révèlent aussi décevantes car le personnage principal ne permet qu'exceptionnellement cette identification à laquelle il tient absolument : « Le Misanthrope outre peut-être la vertu ; c'est un bizarre, j'en conviens ; mais c'est un honnête homme qui n'éprouve qu'injustice et s'irrite ; quoi, parce qu'il veut fuir le tourbillon du monde, ou plutôt se dérober au triomphe du vice, en faut-il moins chercher une

---

<sup>80</sup> P. 14. Lozembrune se rappelle Beaumarchais dans son *Essai sur le genre dramatique sérieux* (1767) : « Que me font à moi, sujet paisible d'un Etat monarchique du 18e siècle, les révolutions d'Athènes et de Rome? Quel intérêt véritable puis-je prendre au sacrifice d'une princesse en Aulide ? Il n'y a dans tout cela aucune moralité qui me convienne ». Thorel de Campigneulle partage cet avis (*Nouveaux essais en différens genres de littérature*, 1765, p. 71 et 77).

<sup>81</sup> Suit une longue et convaincante analyse d'*Adélaïde du Guesclin* (Voltaire, 1734). On retrouve Lozembrune lecteur de Rousseau et de sa *Lettre sur les spectacles* et de la *Lettre à d'Alembert*. Analysant *Bérénice*, Rousseau constate que le spectateur porte tout son intérêt sur l'amour de Bérénice sans songer jamais à tirer une leçon du dénouement. « La reine, écrit-il, part sans le congé du parterre : l'empereur la renvoie *invitus invitam*, on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a beau rester Romain, il est seul de son parti; tous les spectateurs ont épousé Bérénice. »

<sup>82</sup> Il excepte les *Précieuses ridicules*.

compagne pour charmer sa solitude ; il se trompe dans le choix et il est le jouet de ses rivaux. C'est le bouffon de la Scène et les vices du monde y sont applaudis ».

En bref, en présence de deux voies sans issue, insatisfaisantes, avec un système dramatique prisonnier de règles imposées par les « maîtres dans ce genre », une révolution s'impose, « Un peu de réflexion prouvera cette vérité ; que la Scène épique est trop éloignée de nos mœurs ; que la Scène comique se plie trop aveuglément à nos mœurs. Il me reste à parler du drame, qui, je ne crains point de le dire, me paraît plus propre à remplir les vues supposées du Théâtre ».

Sa proposition : « Le drame simple ne doit présenter sur la Scène qu'un homme sans fard, sacrifiant tout à la vérité ; le vice n'y doit paraître que pour rendre hommage à la vertu » et il se prononce pour une dramaturgie simple entée sur le quotidien « que ce qu'on entendrait si on écoutait aux portes ».

Il rend hommage à Diderot qui (pense-t-il) a eu « raison de bannir la poésie de la scène domestique » et le jeu de l'acteur devrait aussi se régler sur ces principes.

Cependant, il souligne que s'il fait « l'apologie » du drame, il refuse de généraliser, car tous les drames qui respecteraient ces principes ne seraient pas forcément bons, un second élément étant essentiel : le sujet. Il donne deux, selon lui, bons exemples *Eugénie* et *Le père de famille* qui savent émouvoir et il salue le génie des auteurs. Mais justement, il se pose la question de ces larmes qu'on y verse inmanquablement, surtout dans *Eugénie*<sup>83</sup> et qui sont la suite de la place que tiennent l'amour et ses conséquences dans ce drame.

Il termine ces réflexions, au demeurant, assez peu originales<sup>84</sup> qui s'inspirent de Rousseau, de Diderot, de Beaumarchais, de Mercier (très connu dans les pays allemands), de Thorel de Campigneulles, de Lessing et du théâtre allemand qu'il a pu connaître<sup>85</sup>.

*Le procès* est joué au Kärntnertheater, le premier théâtre de la ville<sup>86</sup>, en 1779.

Le très officiel *Journal von auswärtigen und deutschen Theatern* (Wien, 1779) n'est pas très positif pour cette œuvre qu'il qualifie avec un certain dédain d' : « Ein hiesiges Produkt » !

La réflexion sur la dramaturgie est expédiée comme une mauvaise redite de Diderot et Lessing. Puis, il ne voit dans la pièce que l'essai de mettre en dialogue un malheureux roman qui recopie quasiment des passages entiers du *Père de famille* et du *Philosophe sans le savoir*<sup>87</sup>. Le résumé qu'il en donne est tendancieux et sa conclusion désobligeante : « Er

---

<sup>83</sup> Il met de côté la question de la vraisemblance qui mériterait qu'on s'y attache aussi.

<sup>84</sup> Quelques années plus tard, Claude-Étienne Le Bauld de Nans qui dirige la *Gazette Littéraire de Berlin* publiera une longue réflexion sur l'évolution du théâtre beaucoup plus fine et annonçant le drame romantique. De même, Dancourt, qui séjournera à Vienne comme à Berlin, a publié en 1759 son *L. H. Dancourt, arlequin de Berlin, à Mr. J. J. Rousseau*.

Se reporter à F. Labbé, *Écrivains francophone dans l'Allemagne des Lumières*, op. cit.

<sup>85</sup> Thorel de Campigneulles fut avec Nouel de Buzonnière quasiment le premier à s'appuyer sur Rousseau pour étayer sa thèse sur une nécessaire réforme morale du théâtre. Voir ses *Essais sur divers sujets de littérature* (Réponse pour M. le Chevalier de X...), Londres (Paris), 1758, et ses *Nouveaux essais en différens genres de littérature*, 1765, ainsi que la *Lettre de M. le Chevalier de B(oissy) à M. de C(ampigneulles) au sujet de la lettre de M. de P. de B\*\* sur les spectacles*, Berlin et Paris, 1759. À l'évidence Lozembrune connaît les ouvrages à son sujet de son cousin. Il faut reconnaître que ce débat « franco-français » ne passionne pas les jeunes auteurs allemands, comme en témoigne par exemple la *Dramaturgie de Hambourg*. En ce sens, l'essai de Lozembrune, qui vient en plus assez tard, ne peut intéresser que moyennement.

<sup>86</sup> Le bâtiment primitif (1709) détruit par un incendie fut reconstruit en 1761 par Nikolaus Pacassi et devint le „Kaiserliches und Königliches Hoftheater zu Wien“. On y représenta toutes les grandes pièces, les opéras et les ballets italiens et allemands. Par exemple : en 1774, *Thamos, König in Ägypten*, de Tobias Philipp Freiherr von Gebler, sur une musique de Wolfgang Amadeus Mozart ; en 1787 le concert pour piano no 25 en C-dur de Mozart ; en 1795, *Palmira, regina di Persia* d' Antonio Salieri...

<sup>87</sup> *Le Procès de Famille*, Drame en 3. Actes p. Mr.le Roy de Lozembrune.Vienne 1779. Ein hiesiges Produkt, im Kärntnertheater zum erstenmale aufgeführt. Zuvorderst dramatisiret der Verfasser nicht Dichter, auf 42. Seiten, über längstbekanntes Dinge die Diderot und Lessing unendlich glücklicher gesagt haben, um hiernächst

(l'auteur) verlangt Bescheidenheit von Seiten der Kritik --- ihn soll noch mehr zugestanden werden : Vergessenheit. »

En revanche, pour les *Berichte der allgemeinen Buchhandlung der Gelehrten vom Jahre 1781* (Dessau), il s'agit d'un drame très touchant (« ein sehr rührendes Drama »).

Volsan dérobe à son frère Valcourt des documents de famille, ce qui fera perdre au second sa fortune par un procès intenté par le premier.

Le fils de Valcourt veut alors se venger du Volsan et de son fils, un jeune écervelé. Agathe Valcourt, sa sœur, aime le jeune Volsan mais n'utilise ni le lien du sang ni la tendresse pour convaincre son frère de renoncer à sa vengeance. Elle en appelle directement à son père. Pendant ce temps, le jeune Volsan dérobe à son père les documents avec lesquels il a gagné le procès contre son frère. Mais le vieux Valcourt ne veut rien savoir d'une telle manœuvre indigne. Le fils Valcourt qui ne sait rien de tout cela tente de retrouver le jeune Volsan pour exécuter sa vengeance, mais, un vieux serviteur, Henry, ressemblant il est vrai tout à fait au frère jumeau du *Philosophe sans le savoir*, sait comment empêcher le drame au moment où Volsan aîné, croyant une fausse nouvelle concernant la mort de son fils, fait arrêter son frère Valcourt. Les deux jeunes gens arrivent réconciliés. L'amour de Volsan et d'Agathe conduit le vieux Volsan aux remords et le mariage des deux met fin aux conséquences du malheureux procès<sup>88</sup>. Ce drame se termine comme un proverbe. L'honnête Henry proclame : « [...] le plaisir passe la peine, quand on voit le triomphe de la vertu. »

\* *Matinées de Lanschitz*, Vienne, Graeffner, Vienne, 1778.

En 1778 encore, et à Vienne, il y rencontre, peut-être introduit par Sewerin Rzewuski, Ferenc comte Esterházy, et le suit à Lànzsér (Eszterháza/Cseklész). Il profite du séjour pour visiter les lieux – il y restera 8 jours –, réfléchir, philosopher. Il écrit presque chaque jour à son ami le chanoine Du Four, répond à ses missives et ce sont ces lettres qui font la matière des *Matinées de Lanschitz*, qu'il publiera à son retour à Vienne, chez Graeffner. Il s'agit d'un ouvrage entièrement différent de ses essais littéraires précédents, qui s'appuie, au moins pour les trois premières lettres, sur la mode des « jardins », les poèmes didactiques et descriptifs, dont *Les jardins, ou l'art d'embellir les paysages* de l'abbé Delille en 1782 sera le sommet en France<sup>89</sup>.

Avec ce court ouvrage, il rend aussi hommage à son hôte, le comte Esterházy, ami et allié des Rzewuski<sup>90</sup>, se promettant sans doute un *retour* de ce « grand » alors qu'il est toujours en quête d'une position solide.

Cette brochure agréable à lire<sup>91</sup> est une description moins du château que du parc de Lànzsér (trois premières lettres). S'il se laisse prendre par la poésie des paysages (« endroit enchanteur

---

einen schalen Roman zu dialogiren und den Pere de Familie und den Philofophe fans le favorir fast wörtlich auszusprechen.

<sup>88</sup> Lozembrune, qui accorde à l'amour une place essentielle dans ce drame, n'est pas vraiment en accord avec les principes qu'il a développés dans sa préface.

<sup>89</sup> Parallèlement se développe toute une littérature plus technique : les ouvrages théoriques ou argumentatifs, dont le plus célèbre est le livre de René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages*, paru en 1777. On se reportera entre autres à : « L'écriture des jardins au tournant des Lumières », par Sophie Le Ménahéze-Lefay, *Babel*, 1999, p. 103-112. Voir : <https://doi.org/10.4000/babel.2399>

<sup>90</sup> *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich* (1874).

<sup>91</sup> Erika Pernitz, dans *Reisen im Königreich Ungarn im 18. Jahrhundert*, Wien, 2008, écrit à ce propos : „Francois Le Roy de Lozembrune141, (1751-1801) Hofrat und fürstlicher Präzeptor beschreibt 1778 sehr ausführlich das Schloss Eszterháza zu Cseklés“. Cet auteur n'a pas dû lire vraiment l'ouvrage de Lozembrune. Il parle peu du château ! G. Györfy Katalin, dans son livre *Kultúra és életforma a XVIII. századi Magyarországon* (1991), utilise le texte de Lozembrune et le compare à celui d'autres voyageurs. Les trois premières lettres sont consacrées à la demeure, aux œuvres d'art qu'elle renferme, au jardin, puis au belvédère avec sa demeure magnifique, son point de vue sur des champs ensemencés, le Bois de parade avec son cabinet du Japon, le Bois

et enchanté », « l'art y embellit la nature [...] et la nature s'y étudie à cacher les efforts de l'art », « temple du goût et de la félicité », pas de luxe insultant...), il y admire aussi la prospérité née sous le travail civilisateur des grands seigneurs et il condamne l'esprit des Hongrois turbulents pour opposer à leur « destruction » les fruits du progrès : « Ô vous, ombres de ces héros inquiets qui ont cru sacrifier au bonheur de la patrie en l'inondant de sang : SERIN, ZLSKA<sup>92</sup>, BELA, BATORI, BAGOTSKI, TEKELI, parcourez ces plaines jadis désertes et applaudissez à ces nouveaux maîtres... ». Il se révèle ainsi comme un partisan de Lumières, un voltairien, voyant dans le travail, la modernité, un certain ordre social, la paix et l'importance de l'Autriche les sources d'un avenir souhaitable : « Le plus grand bonheur pour l'espèce est, sans contredit, d'être gouverné par un prince philosophe ». Il développe ensuite une théorie sur l'importance d'un corps social et politique harmonieux, chacun se sentant responsable de la tâche à laquelle il est tenu, une sorte de féodalité idéale dans laquelle l'éducation et le progrès permettraient de parvenir au meilleur bonheur possible. Le portrait qui est fait du maître des lieux est flatteur : il est « le vrai philosophe » qui se sacrifie pour son pays, étudie, se livre aux devoirs de son état, pense avant tout au bien de ses administrés...

Les autres lettres sont essentiellement philosophiques : il y évoque sa nostalgie de la solitude, la problématique de la misanthropie (misanthrope mais sans misanthropie) et de la retraite, un ouvrage qui serait sous presse sur le besoin comme ciment des sociétés, la formation et l'évolution des sociétés, la sensibilité.

Notons que ce livre a été très lu en Hongrie et est encore cité même si comme on ne lui trouve plus qu'une valeur littéraire.

Le *Kaiserlich Königl. allerhöchste privilegirte Realzeitung*, 1778, en donne un compte-rendu plutôt positif.

Après avoir regretté que ce ne soit pas Gessner qui ait écrit ce livre, le journaliste lui reconnaît cependant beaucoup de mérites qui donnent « une impression de la grâce des lieux et de la noble simplicité, de la dignité du propriétaire. Nous avons été moins satisfaits des réflexions philosophiques sur la société civile, écho d'un ouvrage plus important qu'on nous affirme être sous presse. »

On s'étonne aussi de certaines de ses réactions : vouloir y vivre toujours, s'installer dans une cabane pour y écrire, rechercher la solitude. Des passages remarquables sont cités.

Siegfried Leberecht Crusius, dans son *Allgemeines Verzeichniss neuer Bücher mit kurzen Anmerkungen*, 1778, trouve au contraire qu'il s'agit d'une œuvre réussie.

\* *Théagènes*, Graeffner, Vienne, 1779.

Toujours à Vienne, il fait encore paraître une « histoire grecque » chez Graeffner en 1779 : *Théagènes*<sup>93</sup>.

Ce court roman moral et philosophique de moins de 100 pages, dont il semble avoir été très fier et qu'il assure avoir eu du succès (préface de son livre sur l'éducation), n'a pas donné lieu à la moindre recension<sup>94</sup>.

---

de la Déesse des forêts, les Cabanes de Egyptiens, de peu d'apparence mais dont l'intérieur est confortable, L'île de Calypso, le Danube... Sa rencontre avec un ermite féminin.

<sup>92</sup> En réalité un chef des Hussites tchèques.

<sup>93</sup> La thématique antique connaît un renouveau depuis le milieu du siècle : les *Voyages d'Anacharsis*, qui en représentent le sommet sont de 1788, mais J.-J. Barthélémy avait déjà publié en 1760 *Les amours de Carite et Polydor*. Les traductions sont nombreuses (Voir Corinne Jouanno, « Étude sur les traductions du roman grec (1610-1815) », in : *Les Études classiques* 81 (2013), p. 327-372).

<sup>94</sup> L'œuvre d'Héliodore, *Les Éthiopiennes*, a souvent été reprise. Lozembrune, qui a fait de solides études classiques, a pu aussi connaître les récents *Theagenes und Charikleia: eine Aetheopische Geschichte in zehn*

Le livre est dédié au chanoine Dufour à qui il envoyait ses lettres de Lanschitz <sup>95</sup>, une déclaration d'amitié sincère en apparence.

En préface, il se place en dehors des champs battus de ses devanciers : il a écrit une œuvre d'imagination en situant son histoire à un moment inconnu de l'existence de son héros « au moment où des peuples de la Thrace trouvèrent le moyen d'établir leur pouvoir dans Thassos et d'y suspendre le gouvernement républicain. Lorsque les Athéniens se sont emparés de cette île, il n'est pas question de Théagènes. En conséquence, j'ai cru pouvoir fixer cette époque vers l'irruption des barbares ; et pour donner plus d'action au récit, j'ai rassemblé les faits qui y ont un rapport chronologique [...] ». La quête d'un moment « oublié » par les historiens dans l'histoire de personnages du passé est une constante car elle permet toutes les libertés tout en attirant le lecteur sur un épisode inconnu <sup>96</sup>.

Il résume ensuite ses intentions de romancier moraliste : « [...] j'ai eu en vue de peindre les effets terribles des passions, sur tout de l'ambition et de la gloire, qui ont égaré tant d'hommes illustres, qui auraient été vraiment grands s'ils eussent pu s'en garer ou au moins lui poser de justes bornes ; [...] ».

Théagènes libère sa patrie, mais ses intentions ne sont pas pures : il le fait moins par désir de sauver Thassos que par désir de gloire et de célébrité.

Bourrelé par les remords car il est conscient de ses véritables motivations, il s'adresse aux dieux, qui lui conseillent de visiter les grands temples de la Grèce et de Rome afin d'y rencontrer des sages et de parvenir un jour à ce qu'il cherche : sagesse et vertu. Avant son départ, il se confie au philosophe Aristide et lui demande de l'aider à comprendre le message divin. Celui-ci l'exhorte, en plus de précieux conseils, à entreprendre le voyage que lui ont conseillé les dieux et en explique le bien-fondé. Théagènes entreprend alors une longue pérégrination, un peu à la façon de Télémaque, mais surtout comme le héros des *Voyages de Cyrus*, le très maçonnique roman du Chevalier de Ramsay ou comme Séthos le personnage central du roman éponyme de l'abbé Terrasson que d'aucuns considèrent (à tort) également comme un roman maçonnique. De temple en temple, de conversation en conversation, d'épreuve en épreuve, il progresse dans son savoir qui aboutira au dernier temple et lui permettra, nouvel homme, de rentrer régénéré à Thassos.

Lozembrune a probablement fréquenté les milieux maçonniques de la capitale autrichienne. Il est lié à Joseph Blumauer un dignitaire de l'Ordre, ses fréquentations sont pour la plupart initiés <sup>97</sup>. Peut-être faut-il voir dans ce roman sinon un texte maçonnique, au moins un récit initiatique.

\* *Emire et Agathée, Mirson et Zelide, Cleophis et Syrka*, Vienne, 1784.

---

*Büchern*, Leipzig, 1767, et *Aethiopian Adventures: Or, The History of Theagenes and Chariclea*, 1753. Enm 1762, Dorat avait publié sa tragédie *Théagène: tragédie, en cinq actes, représentée par les Comédiens français ...* En 1782 paraît à Genève : *Les Amours de Theagenes et Chariclee, Histoire Ethiopique*.

<sup>95</sup> Nicolas Dufour (1746-1809) prévôt mitré de la Collégiale Saint-Venceslas de Nikolsbourg. Il a fréquenté le séminaire de Lyon. Ce jeune Valaisan se rendit à Vienne avec le soutien de Mgr François Frédéric Ambuel. Le 14 juin 1776, Nicolas Dufour est entré au service du comte Venceslas de Paar, «intendant général des postes», époux de Marie-Antoinette, princesse de Liechtenstein-Nikolsbourg. Le 28 juin 1776, Nicolas Dufour signale à Mgr Ambuel qu'il a entrepris «un petit voyage» en Hongrie pour y rendre visite à son cousin Jean-François Guérin «qui s'y trouve très à son aise». Voir l'article de Pierre-Alain Putallaz dans *Vallesia*, LXIV, 2009, p. 247-360.

<sup>96</sup> Le grand succès du Chevalier Ramsay, *les Voyages de Cyrus* en 1727 et tout au long du siècle en est un exemple. Son auteur se sert de l'enfance et de la jeunesse du héros, période quasiment inconnue.

<sup>97</sup> F. Labbé, « À propos d'une étude sur la franc-maçonnerie autrichienne sous Joseph II », in *Humanisme*, juin 1977. Edith Rosenstrauch-Königsberg, *Freimaurerei im Josephinischen Wien, Aloys Blumauer Weg vom Jesuiten zum Jakobiner*, Stuttgart, 1975.

En 1784, il publie probablement à ses dépens, à Vienne, toujours chez Greffer, un recueil de trois nouvelles *Emire et Agathée*, *Mirson et Zelide*, *Cleophis et Syrka*, son dernier ouvrage de littérature.

Ce livre est immédiatement traduit et imprimé, également sans éditeur.

Emire & Agathée Mirfon & Zelide. Cleophis & Syrka par Me Le Roy de Lozembrune, 1784 8. Foster bey Gräffer I, fl.

Die Liebe von ehedem. Emire und Agastha. Mirson und Zelide.

Ceosphis und Syrka. Aus dem Französisschen de Herrn le Roi de Lozenbrüne 1784.

L'auteur, connu pour ses *Anecdotes & Remarques sur l'Education publique* à Mannheim 1783 8. , son *Appel au Public ou Défense des Anecdotes & Remarques fur l'Education*, 1783 8. , ses *Œuvres mêlées en Vers & en Prose*. II. Tomes, 1783, propose ici trois bergeries dans lesquelles il se donne apparemment pour but de peindre l'omnipotence de l'amour guidé par l'innocence et les mœurs les plus pures.

Il n'y a pas de descriptions de passions violentes ou de situations violentes, mais ces situations sont si naturelles qu'elles risquent de devenir ennuyeuses, c'est pourquoi l'auteur de ces histoires leur a donné le titre *L'Amour d'autrefois*. Peut-être peuvent-elles avoir existé dans le passé, et il faut admettre que ses tableaux ne correspondent pas à l'amour tel qu'il est conçu aujourd'hui, sauf le personnage de Lycidas, dont on retrouve facilement le modèle dans le monde actuel, mais c'est justement pour cela qu'il nous semble être trop noir pour ce monde d'innocence qu'on nous dévoile. A ces récits s'ajoutent encore de petites descriptions poétiques en prose sous le titre : *Bagatelle Eroti-Bacchique* et un conte en vers. *Les Loix & le Prix de Cythere* [...]

Le vers français ne semble pas être le fort de cet écrivain si l'on s'en tient à la conclusion de ce conte :

J'avois avec moi ma bergère ;

Un regard sçut m'encourager.

Pardonne, ô Reine de Cythère !

Qu'un Mortel ose te parler ;

Mais vois, lui dis-je, vois Glicère,

Elle fait encor mieux aimer.

Va, dit Venus ; je te pardonne.

Et tu viens de fixer mon Choix,

Glicère ! reçois la Couronne.

Peuple ! j'obéis à mes loix.

Venus ! mon bonheur est extrême ;

Je sens croître encore mon amour ;

Et Glicère me, dit : je t'aime,

Mille & mille fois dans un jour.

*K.K. allerg. privil. Realzeitung der Wissenschaften und Künste* : 1784

Le jugement de ce journal est un peu sévère, car ces trois nouvelles échappent à la mièvrerie du genre. Elles sont bien écrites et d'un lyrisme discret. Si, d'avance, le dénouement est évident, s'il n'y a pas d'intérêt dramatique au sens propre de l'expression, le charme des descriptions, les caractères mis en scène, tout concourt à créer une atmosphère gaie et agréable. Ce triple hymne à l'amour qui fait inmanquablement songer à Watteau, Boucher ou

Greuze, est certainement la meilleure réussite *littéraire* de l'auteur, de surprenantes variations autour du modèle pastoral<sup>98</sup>.

Les *Wiener Blättchen* (14. Hornung 1784) d'Aloys Blumauer sont, elles, plus enthousiastes :

Après avoir rappelé que l'auteur est connu par trois bons ouvrages « Ses trois nouvelles bergeries, qui décrivent le pouvoir de l'amour guidé par l'innocence et ne sont pas des imitations de Geßner, confirment le bon jugement que le public a porté sur les œuvres de cet auteur. Enfin, l'ouvrage se clôt sur une Bagatelle Eroti-Bacchique, des vers anacréontiques, accompagnée d'un récit versifié, « Les Loix & le Prix de Cythère ». La traduction allemande est si bonne que l'auteur et le public peuvent en être satisfaits. L'un et l'autre serviront certainement de divertissement à tout lecteur. Nous le soulignons d'autant plus que la considération tout aussi dommageable pour la science que l'ancienne idolâtrie de tout ce qui est écrit en français semble gagner de plus en plus en popularité chez nous. »

**Littérature secondaire Allgemeine literatur Zeitung, janvier 1787. Eckhardt, Alexandre, « Les Français en Hongrie pendant la Révolution », *Revue des Etudes Hongroises et Finno-Ougriennes*, III/3-4 (1925), pp. 231-242 et son autre article sur Lozembrun/Rousseau (même revue).**

\*

\* *Tableau des Mœurs d'un siècle philosophe*, 1786.

Il semble alors que cette période éminemment littéraire touche à sa fin : Lozembrune comprend qu'il n'a pas trouvé son style, qu'il n'a peut-être pas les qualités requises ou que sa situation ne permet pas le succès d'une telle entreprise. Peut-être, tout simplement, que ses activités nombreuses d'agent commercial, de professeur etc. ne lui laissent plus le temps de s'entretenir avec les muses. Pourtant, en 1786, il fait paraître un roman philosophique faisant en quelque sorte le lien entre son désir d'écriture littéraire et son choix désormais de l'écriture sérieuse : philosophie, morale, historiques. Il a un peu plus de 35 ans, c'est aussi un roman de transition : le jeune homme qu'il était change d'âge.

Dès 1784, il travaille à un projet plus ambitieux dont les *Wiener Blättchen* (24 mars 1784) se font l'écho :

« [...] Le Roy de Lozembrune annonce un nouvel ouvrage sous le titre de *Tableau des Mœurs d'un siècle philosophe* en 6 volumes, avec gravures, les deux premiers paraîtront en juin, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> en septembre, et les deux derniers à la fin de l'année (suivent les conditions de souscriptions chez Grässer).

L'article se termine par cette remarque : « M. Le Roy de Lozembrune est connu, depuis ses *Anecdotes et remarques sur l'éducation publique*, pour être un homme qui pense par lui-même. Nous pouvons donc espérer avoir un tableau des mœurs du siècle philosophique par quelqu'un qui pense par lui-même. »

Ce projet d'envergure ne verra pas le jour et l'auteur se contentera de publier deux ans plus tard les deux premiers tomes de cet ensemble :

---

<sup>98</sup> Si la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle n'accorde plus que peu d'intérêt à la pastorale, celle-ci connaît une renaissance avec des auteurs comme Gessner (traduit dès 1762), Rousseau (entre autres le fameuses *Vendanges à Clarens*) et surtout Florian, Gilbert, Léonard... Une nouvelle fois Lozembrune se montre sensible aux modes. En Allemagne, le genre perdure également (Gessner, Klopstock, C.H. Höfer, J.-C. Blum...). À la Staatliche Kunsthalle de Karlsruhe, on peut admirer une sanguine de Caroline Louise de Bade, la mandataire de Lozembrune, imitée de F. Boucher : « Bergers et bergères ».

Il fait imprimer son *Tableau des Mœurs d'un siècle philosophique. Histoire de Justine de Saint - Val*. Par M. F. C. L. R. D. L. avec Figures. I et II. Mannheim Chez C. Fontaine ; Et à Paris Chez la Veuve Duchesne.

Ce roman se trouve ainsi à la confluence de la double postulation qui est la sienne et qu'il a évoquée dans la préface de son *Essai sur les abus* : d'une part les œuvres légères et d'autre part les ouvrages « sérieux ». Mais il n'y a pas de scission brutale car c'est un roman qui fait en particulier le point sur les thèmes qui l'ont toujours intéressé dans ses textes de fiction : l'amour, la morale, le bien moral et le bien physique, la place de la femme, la misère de trop de gens et la figure du « philosophe » qu'il abhorre.

Le livre est publié chez le célèbre Fontaine à Mannheim et proposé par Duchesne à Paris<sup>99</sup>.

On a longtemps cru qu'il s'agissait d'une œuvre de Sade ou de Restif de la Bretonne, jusqu'à ce que J. Assezat prouve en 1876 qu'il n'en était rien au moins pour ce dernier<sup>100</sup>.

À la mort de ses parents, une jeune fille, Justine, « fruit d'une passion à laquelle on ne croit plus aujourd'hui », évidemment pauvre, vertueuse et innocente, âgée de 17 ans, doit abandonner sa campagne et la tante qui s'occupe d'elle pour Paris où elle doit recevoir les secours d'un parent fortuné. Les lettres qu'elle échange avec sa tante, vieille fille vertueuse mais intelligente et très clairvoyante font le point sur le voyage et le séjour parisien. Après de nombreuses mises en garde (par des compagnons de voyage, par la tante...) elle devient vite la proie de ce cousin riche, un « philosophe » selon l'auteur, c'est-à-dire un libertin cynique et dissimulé, bel homme, qui sait lui donner confiance et la rendre progressivement amoureuse. Ce *philosophe* qui en réalité suit ce qu'il considère être les lois de la nature (obéir à ses passions, donner priorité à son égo, ne pas s'encombrer de scrupules...), abuse, pour reprendre la terminologie de Lozembrune, du « bien moral », sorte de « sur moi » mis en place par la société. La figure du philosophe est éminemment ambiguë, car dans ses déclarations choquantes paraissent si difficilement contestables que l'auteur a constamment recours à des notes en bas de page pour rétablir ce qu'il pense être la vérité morale. On retrouve l'idée centrale de son essai sur l'abus du bien moral : l'homme (et la femme !) sont écartelés entre les besoins primitifs de la créature et les règles imposées par les nécessités sociales. Le philosophe « abuse » de ces règles en ce sens qu'il ne veut pas renoncer à ses pulsions naturelles, et accepte jusqu'au point de rupture le sur moi social, les lois et conventions. Melsieux, ce philosophe, reconnaît les difficultés particulières auxquelles une femme doit faire face, mais il considère que les solutions ne manquent pas.

Lozembrune pose en fait l'éternelle question des rapports entre la nature et la culture. Depuis au moins le début du 17<sup>e</sup> s., la nature est considérée comme un ensemble de faits et de lois que la raison et la science peuvent constater. Cette nature devient d'abord une sorte de *divinité* laïque. Pour Diderot par exemple, elle ne peut qu'être bonne : « rien n'est contre-nature », une expression qui sera reprise par les matérialistes comme Anacharsis Cloots et qui déborde même sur des excès tels que les pense Sade : « *La nature n'a créé les hommes que pour qu'ils s'amuse de tout sur la terre, c'est sa plus chère loi, ce sera toujours celle de mon cœur. Tant pis pour les victimes, il en faut* »<sup>101</sup>. Lozembrune connaît Diderot mais il penche davantage pour les idées de Kant pour lequel, les lois de la raison pure rendent nécessaire leur encadrement par des contrats interdisant ce qui serait contre-nature et va sans le sens de

---

<sup>99</sup> Pour une raison inconnue, la collaboration avec Gresser ne se poursuit pas. Gräffer'schen Buchhandlungen in Wien. Ein Beitrag zur Firmengeschichte mit dem Versuch einer Rekonstruktion der Verlage von ‚Rudolph Gräffer‘, ‚Rudolph Gräffer & Compagnie‘, ‚Aloys Blumauer‘ sowie ‚August Gräffer‘. Diplomarbeit zur Erlangung des Magistergrades der Philosophie eingereicht an der Geisteswissenschaftlichen Fakultät der Universität Wien von Gabriele Marek Wien im Mai 1996

<sup>100</sup> Voir les *Contemporaines*. Cette confusion longtemps entretenue montre combien le principe du *Tabula rasa* de Descartes est peu utilisé : de fausses interprétations reposant sur des lectures particulièrement superficielles sont reprises d'âge en âge. Voir F. Labbé, *Le Marquis de Langle*, op. cit.. Voir aussi l'intéressante contribution sur [Sur l'oeuvre - Page 3 \(forum-actif.net\)](#), Sade-Lozembrune.

<sup>101</sup> Sade, *Histoire de Juliette ou Les Prospérités du vice*, 1799/1800.

Rousseau considérant par exemple qu'il est de droit naturel que les parents marient leurs enfants.

Le *philosophe* Melsieux fait lire à sa Justine la *Nouvelle Héloïse* et Lozembrune précise que : « Pour une fille qui a une forte passion dans le cœur, le premier volume de l'Héloïse c'est de l'huile sur le feu »<sup>102</sup> car ce roman serait susceptible de révéler à son lecteur/lectrice ce que son éducation lui cache. Si dans le premier volume, Justine, qui n'est pas indifférente au charme de M. de Melsieux, évite de trop se compromettre, si la tante multiplie ses mises en garde, si le corrupteur modère ses pulsions, dans le second tome, la *catastrophe* annoncée a lieu. Grâce à l'aide d'une entremetteuse, Madame Urbain, Melsieux parvient à ses fins. Justine, très vite, sait qu'elle ne pourra pas résister à cet instinct naturel, à ce désir qui la submerge. La seule différence avec son séducteur, c'est qu'elle espère que l'amour, qui la possède entièrement, sera partagé et qu'il sera ainsi possible de faire coïncider les impératifs naturels et sociaux. Malheureusement, fidèle à son « instinct », Melsieux ne tombe qu'un temps dans le piège de l'amour et considère rapidement qu'un tribut a suffisamment été rendu (par les deux partenaires) à la nature dans ce cas précis et qu'il est désormais libre de se tourner vers d'autres aventures. La jeune fille étant alors enceinte, il lui fait ingurgiter une potion devant la faire avorter et annuler toute conséquence. Mais, bourrelée de remords à cause de sa conduite et de ce qu'elle considère être un crime, Justine meurt dans de grandes souffrances et regrets. Peu avant de rendre son dernier souffle, sous la houlette du curé de son village qui s'est précipité à son chevet, elle s'est fait apporter l'embryon conservé dans une bouteille d'alcool, après avoir demandé à être enterrée avec lui (une gravure représente cette scène).

Le livre est immédiatement traduit : Frankfurt et Leipzig, chez Göbhardt : *Sittengemälde eines philosophischen Jahrhunderts in der Geschichte Justinens von Saint-Val*. Aus dem französischen. 1787. 8° 252 S. und zwey Kupfer. (16 gr.)<sup>103</sup>.

Le critique de *L'Allgemeine Literatur-Zeitung* fournit un résumé du roman et conclut par ces paroles : « Une telle scène, une telle gravure et un tel roman font partie des bizarreries de ce siècle ; mais encore bien plus avec des remarques comme celle que commet l'auteur p. 26 quand il écrit à propos de l'amour et de la sensibilité : *Je ne veux point prononcer sur le moment, où une fausse pudeur peut céder aux lois de la nature, sans blesser toutes les vertus factices qui ne consistent que dans des grands mots substitués à la chose même* »<sup>104</sup>.

Le héros maléfique du roman est présenté ainsi : (celui que) l'auteur appelle un *philosophe*, utilisant ce nom *honorable* auquel il donne « le même sens que lui donnent tant de jeunes libertins qui considèrent l'effervescence de toute passion déchaînée comme une obéissance aux lois de la nature, comme une transgression de l'honneur et de la vertu, comme une libération des préjugés de l'éducation et des masses ignorantes ».

La critique est volontairement tendancieuse et n'accorde aucune place à l'essence même de ce roman, qui, s'il n'est pas original, fourmille de remarques notables et présente de scènes et des caractères qui ne manquent pas de force<sup>105</sup>. Ainsi, par exemple, la lettre que la vieille tante

---

<sup>102</sup> Tout comme, entre autres, dans *Dolbreuse* de Loaisel de Tréogate.

<sup>103</sup> Le tableau, comme genre romanesque est en vogue. Un autre Français vivant et écrivant à Berlin connaît un beau succès avec ses *Tableaux Philosophiques* (1782) : Jean Charles de La Veaux . Voir F. Labbé, *J.-C. Laveaux (1749-1827, un aventurier littéraire*, H. Champion, Paris, 2016.

<sup>104</sup> ALZ, Janvier 1787. Le même journal, dans un numéro ultérieur en 1788 considérera que la traduction allemande est mauvaise en donnant quelques exemples.

<sup>105</sup> L'auteur de cet article prépare une édition critique de ce roman. L'image du philosophe que trace Lozembrune n'a rien d'étonnant (encore qu'on doute parfois qu'il le condamne) : J.-F. Laharpe, dans son *Lycée* (an XIII) écrit ainsi : « [...] il entre dans mon plan de considérer d'un côté la philosophie en elle-même et ceux dont les ouvrages lui font honneur, et de l'autre le fantôme, ou plutôt le monstre imposteur que ce siècle a décoré du nom de philosophe [...]. Serait-ce dans le Nord que ce siècle irait chercher les titres de sa prééminence philosophique ? Les sciences mises à part, l'irrécusable histoire ne montrera dans l'Allemagne que la démence de vingt sectes d'illuminés, que les rêveries de Swedenbork et de Kant, et de leurs disciples, opprobre de l'esprit humain [...] »

fait parvenir à sa nièce est-elle un résumé des idées morales que l'auteur cherche à transmettre (en dépit de certaines hésitations)<sup>106</sup> :

Mon enfant ! je n'ai pas une grande connaissance de ce monde que votre père craignoit tant pour vous, & sur lequel vos dignes compagnons de voyage ne me rassurent pas<sup>107</sup>. Dieu les bénisse ces bonnes gens qui protègent l'innocence & respectent la misère. J'augure bien de ce voyage, puisque la providence vous a ménagé cette ressource ; par le peu que vous me dites du reste de la compagnie, je vois combien elle vous étoit nécessaire.

Vous n'avez pas compris cette bonne Dame ; vous ne comprendrez pas mieux le dernier discours de votre père, & je ne sais moi-même comment vous rendre tout cela compréhensible. Ma Justine ! vous êtes dans un âge & d'une figure à courir des dangers, sans doute. Ces dangers augmentent en raison de votre ignorante simplicité. Elevée par des gens qui pratiquoient la vertu sans efforts & sans en faire parade, vous serez disposée à accorder aux autres la même ingénuité qui dirige vos discours & vos actions, & j'ai entendu dire que les hommes ont le dangereux talent de feindre avec art des sentiments qu'ils n'éprouvent jamais. Mon enfant, je ne redoute pas ceux qui, accoutumés à marchander la vertu & l'honneur de notre sexe, viendroient insolemment mettre le vôtre à prix ; je suis sûre que l'idée seule de ce trafic infâme révoltera ma Justine ; mais plus vous êtes honnête, & plus celui qui prendroit le masque de l'honnêteté seroit dangereux pour vous. Née d'un père & d'une mère dont la sensibilité fit le bonheur de leur courte vie, ayant passé vos premières années au sein de la tendresse, plongée depuis long-tems dans la plus vive affliction, livrée à une mélancolie qui vous fait chérir la solitude, votre cœur n'attend que le moment de se donner, & celui qui intéressera votre ame aimante, fera d'autant plus de progrès dans votre esprit, que n'étant susceptible d'aucune distraction, son image vous sera toujours présente ; la première faveur que vous accorderez ne lui laissera plus rien à désirer. (1) J'ai entendu dire à votre père, qu'on fait de la morale un épouvantail pour les jeunes gens, parce que, au lieu de diriger les impulsions de la nature, on veut les réprimer ; alors on les irrite. Dieu me préserve de donner dans ce défaut. Il est des circonstances où il faut bénir le ciel de nous avoir départi un cœur qui donne tout à l'amitié, & qui n'a pas besoin de se faire violence pour n'accorder rien à l'amour. Je fus dans ce cas-là, & je sens que ce fut un bonheur. Mais, mon enfant, la femme est destinée à être la compagne de l'homme. Sans être instruite, d'après ce que m'a dit votre père, je vous ai étudiée, & crois savoir mieux que vous ce qui vous convient. Ma Justine, je ne veux pas vous prévenir contre tous les hommes, mais vous prémunir contre la perfidie du plus grand nombre. C'est votre choix que je voudrois pouvoir guider. Trouvez un homme digne de vous, & quel qu'il soit, quelle que soit sa naissance, sa fortune, s'il peut vous rendre heureuse comme vous méritez de l'être, qu'il vienne, & après ma Justine, il sera le premier des êtres pour moi. S'il est vertueux, vous serez assez considérée, s'il est laborieux, vous serez riche assez. Je vous servirai ; j'élèverai vos enfans ; le bonheur renaîtra pour moi ; mes dernières années couleront au sein de la paix, & la mort me sera douce si Justine peut s'en consoler dans les bras de son époux.

Voilà, mon enfant, ce que je me repens de ne vous avoir pas dit plutôt, parce que nous en aurions parlé plus au long, & cependant ce que je ne vous aurois pas encore dit, si les craintes de cette bonne Dame n'avoient pas augmenté les miennes. J'ai réfléchi que pour avoir l'innocence de l'enfance, vous ne devez plus être traitée en enfant. Le parent de votre mère est riche ; sa maison sera remplie d'hommes qui s'empresseront à vous inspirer un sentiment qu'ils ne sont peut-être pas dignes de sentir ; à quel signe reconnoîtrez-vous s'ils font vrais ou s'ils en imposent. C'est alors que vous auriez besoin de quelqu'un plus capable de vous conduire que moi. L'épouse de ce parent<sup>108</sup> pourroit vous être d'une grande utilité ; mais,

---

<sup>106</sup> Une telle perspicacité doit étonner le lecteur chez une vieille fille, mais l'auteur explique qu'elle ne fait que rapporter ce que le père de Justine lui a confié.

<sup>107</sup> Un couple respectable a pris sous sa coupe la jeune fille.

<sup>108</sup> Justine apprendra que le cousin ne s'est pas marié comme il était prévu.

jeune lui-même, je crains que plus jeune encore, elle n'ait pas assez de solidité pour vous guider ; d'ailleurs, élevée dans une grande ville, faite aux principes qui y règnent, elle ne verra pas les choses de même œil, & vous lui paroîtrez bien vieille pour votre âge. Laissons donc faire mon amitié.

Je ne vous dirai pas de ne consulter que la raison pour fixer votre choix. Les moralistes qui, dit-on, traitent l'amour comme la métaphysique, ne me persuaderont jamais qu'on n'ait pas besoin de voir avec plaisir l'objet avec lequel on doit passer sa vie. On peut bien vivre avec l'homme ou la femme dont on n'est pas amoureux ; mais si cela va jusqu'au dégoût, le mariage est un enfer anticipé ; & je ne croirai jamais que l'amour soit de trop en ménage ; comme on prétend qu'il n'est pas toujours à l'épreuve de la jouissance, & que dès-lors il commence à décroître, plus la provision est forte, & moins on court risque d'être pris au dépourvu. Je n'étois pas faite pour inspirer une passion, pas plus pour la sentir ; mais si j'avois dû me marier, les yeux auroient eu quelque part à mon choix.

Comme on ne se montre qu'en beau tant qu'on peut se cacher, je crois que l'homme le plus aimable, je n'en excepte pas les femmes, gagne rarement lorsqu'il ne peut plus se déguiser. Si des défauts enlaidissent le plus bel objet, quel sera leur effet sur celui qui n'a rien à perdre.

De cela, ma nièce, vous pouvez en tirer autorité pour consulter la figure, mais non pas pour en faire le motif déterminant, si vous aviez un choix à faire ; si vous aviez compris cela, je me serois mal expliquée ; au contraire, je prétends qu'on doit être plus en garde contre celui qui, par une impression irrésistible, commence à affaiblir l'usage de la raison. Plus un homme vous plaira, & plus vous devez l'éviter, le fuir ; s'il éprouve la même émotion, il vous saura gré de votre réserve ; dans le cas contraire, il est toujours bon de le fuir ; on ne diminue jamais l'amour en augmentant l'estime. En un mot, l'homme qui manque une fois à celle qu'il aime, est très-décidé à lui manquer toujours, & celle qui souffre qu'on s'écarte du respect qui lui est dû, autorise à n'avoir plus d'égards pour elle. Votre mère ne comprenoit pas qu'une femme pût être heureuse lorsqu'elle avoit à se reprocher les erreurs de sa jeunesse, encore qu'elle eût épousé l'homme à qui elle avoit sacrifié sa vertu.

J'en dis trop pour ma Justine ; mais, mon enfant, ce monde, cette ville, votre innocence, votre sensibilité, votre figure à laquelle vous n'avez jamais pensé, mes craintes, celles de cette bonne Dame, & plus que tout, ma tendresse pour vous, voilà mon excuse. Je suis bien sûre que vous gagnerez l'amitié de votre parent ; mais autant je désire qu'il adoucisse votre sort, autant je crains qu'il n'ait la fantaisie de vous garder. C'est alors que vous auriez besoin de vous rappeler souvent de ce que je viens de vous transcrire par l'ordre du plus tendre des pères ; s'il vous renvoie, je bénirai le ciel ; votre esprit sera moins orné ; mais il ne faut pas tant de science pour être heureuse, & rien au monde ne m'inquiète que le bonheur de ma Justine ; souviens-toi bien, mon enfant, qu'il n'en est pas sans la vertu.

(1) Ceci me paroît très-vrai : une fille qui se donne en détail, n'est plus innocente ; elle est peut-être moins vertueuse que celle qui accorde tout sans se douter qu'il y ait une gradation à observer dans les faveurs. Que tel qui trouvera cela paradoxal, réfléchisse bien ; & il avouera que l'amour donne tout ou rien, & que le libertinage sait satisfaire les sens en les irritant, & manquer à la vertu en croyant sauver l'honneur.

Bien entendu, ou malheureusement, ces conseils et ses avertissements décrivent exactement le parcours que fera Justine.

Le roman est précédé d'un envoi très différent de ceux qui ont accompagné ses autres œuvres, toujours très insistants sur les qualités de la personnalité à qui la dédicace est envoyée. Cette fois, il s'adresse « A Mr. Le Comte de Festeties (sic), seigneur de Tolna etc. » dont il ne veut retenir que la bienfaisance et la sensibilité, traits de caractère valant à son avis plus que tous les quartiers de noblesse possibles. Il conclut en se mettant lui-même en scène : « c'est l'hommage d'un être qui sent vivement, et qui ne violera jamais le serment qu'il a fait de ne pas écrire un seul mot qui puisse blesser la vérité ».

Suit un long « Avertissement » (une quarantaine de pages) dont on peut regretter parfois une certaine imprécision dans l'expression (vocabulaire, syntaxe, cheminement des idées), mais qui fait le point sur cette question centrale dans ses œuvres : le rapport entre l'amour et la morale, d'où découle une mise en question à la fois du premier concept (polysémie du terme) et du second (par rapport à la nature/ dans la société).

D'emblée, l'auteur présente la thématique de cet avertissement : Il part, de manière contournée voire paradoxale, d'une constatation générale : « On a eu tort de le dire ; l'amour n'affaiblit pas les qualités morales ; et combien de fois l'a-t-on répété ! »<sup>109</sup>

Puis, dans le contexte du monde moderne, il pense que le moment approche où on se plaira à « ridiculiser l'amour », à « faire en sorte que l'attachement moral soit réputé faiblesse » et que l'on cherchera à « nous rendre tout aussi méchants que nous puissions l'être ».

Ceci posé, il énonce le premier terme de la discussion qu'il entreprend : « [...] l'amour est une passion qui exclut toutes les autres », il faut entendre les penchants autrement négatifs : « amour-propre, intérêt, ambition... »

Il prend alors le contrepied d'une opinion en général considérée comme impossible : « L'amour peut-il prendre naissance dans un cœur vicieux ? Je dis qu'oui, si l'âme n'est pas tout à fait corrompue ».

L'amour pourrait alors, selon lui, dans la plupart des cas, avoir une valeur rédemptrice : il pourrait provoquer « une révolution heureuse dans le moral de (cet) homme » car « il est du propre de cette passion de métamorphoser les défauts en perfections ». Avant de poursuivre sa démonstration, Il va au-devant des objections que soulève une telle conception idéaliste de l'amour en soulignant la confusion souvent faite en l'amour et la jalousie, qui, elle, peut être criminelle, encore qu'il existerait deux types de jalousies : celle qui est liée à l'amour et n'est « jamais cruelle », celle qui tient à l'amour-propre « à qui on doit peut-être tous les crimes qu'on reproche à l'amour ».

Il propose ensuite, un peu à la façon de Marivaux, une expérience (en se gardant de choisir « un fripon et une fille de joie ») : mettre en scène « deux jeunes cœurs innocents » et observer : « [...] mettez en jeu tous les ressorts diaboliques que les passions ont forgés pour faire d'un être bon un être horriblement méchant. [...] vous serez inhumain à pure perte ; vous vous ferez haïr, mais vous ne ferez jamais qu'ils ne s'aiment plus ».

Conscient qu'une telle affirmation est un peu courte et peut rebuter par son angélisme, il se lance dans une démonstration de ce qu'il considère être la vraie vertu.

Il part d'un postulat, la toute-puissance de la nature et la faiblesse de ce qu'il faut bien appeler la culture : « Le penchant qui entraîne un sexe vers l'autre est dans la nature, l'éducation est l'obstacle qu'on lui oppose, et malgré le pouvoir des préjugés, ce premier moyen secondé par l'honneur, l'amour-propre et la vertu du sexe, serait une bien faible digue à opposer aux irruptions de la nature si une opinion bizarre n'avait intéressé d'autres êtres à la conservation de la vertu des femmes ».

De cette confrontation entre sur-moi et nature, s'affirmerait la contradiction évidente entre la morale naturelle et la morale sociale : « Si la nature l'emporte, ce qui paraît devoir être, c'est manquer à l'honneur et à la vertu ».

À ce niveau, Lozembrune fait remarquer que l'individu féminin réagit différemment de l'individu masculin. Si ce dernier est plus victime de *ce qui se fait*, si « par une suite de la bizarrerie de l'opinion », il « attaque sans cesse », il « est dans un état de besoin permanent », la conquête devient pour lui une raison de vivre, la femme, généralement, obéit à la nature.

Cette situation serait, selon lui, lecteur de Duclos, Crébillon ou Choderlos, en train de changer, car « Tout cela ne paraît pas merveilleusement arrangé » et les responsables en seraient les « philosophes » : « Aussi les Philosophes s'occupent-ils aujourd'hui de

---

<sup>109</sup> A plusieurs reprises, dans ses livres (en note, en préface), il affirmera aimer beaucoup son épouse.

changemens utiles à ce sujet, et les femmes qui se mêlent aussi de philosophie ont subtilement imaginé de renoncer à la résistance, pour arracher aux hommes l'honneur de la victoire ».

Cependant, cette évolution est, de son point de vue, heureusement loin d'être générale : « [...] comme la Philosophie n'est malheureusement pas universelle, il se trouve encore aujourd'hui des hommes qui ont la faiblesse de respecter la vertu des femmes, et des femmes si maladroites que d'estimer leur honneur pour quelque chose ».

Il reprend donc son expérience avec ce jeune couple aux « cœurs innocents ». La rencontre de ces êtres purs se fait naturellement, mais des obstacles ne peuvent manquer de surgir (l'éducation, les familles, la morale sociale, l'intérêt, l'amour-propre...) : « Enfin la joie n'est plus de saison ; la crainte d'être séparés fait couler leurs larmes ; et voilà l'instant critique. Le lecteur devine le reste ».

Ce « reste » d'abord pudiquement évoqué, est ensuite ainsi commenté, jugé :

« Voilà une fille déshonorée, non pas par la faute, mais par les suites qui sont le seul but de la nature ; ainsi la violation de ses lois sacrées devient l'équivalent de la vertu ».

Lozembrune voit ainsi dans les interdits sociaux une perversion de la loi naturelle et il souligne que la morale sociale, dans le fond, est le contraire de la vraie morale et que ceux qui savent donner le change sont seuls condamnables : « Celle que la crainte de devenir mère rend prévoyante dans un moment où la prévoyance est absolument nulle, n'est absolument qu'une fille de joie » et le jeune homme qui se laisse prendre un « nigaud ».

Enfin, il expose ce à quoi il veut croire :

« La jeune innocente dont je viens de parler, après avoir secoué les préjugés de l'éducation, ne fera plus que l'enfant de la nature. L'homme qu'elle aime lui tiendra lieu de tout. Il sera pour elle l'équivalent de son innocence, de sa vertu, de son honneur, de sa réputation, elle n'existera que par lui. »

« Le jeune homme, après la jouissance, trouvera sa maîtresse plus belle encore, et si la nature lui a réservé l'honneur de devenir père, le premier symptôme de cette faveur sera pour lui le plus beau moment de sa vie. »

Il résume cette expérience par une formule, une antimétabole en forme d'alexandrin : « Comme il est tout pour elle, elle sera tout pour lui ».

La leçon qu'il tire de cette réflexion est simple et d'une force remarquable :

« Je ne veux pas prononcer sur le moment où une fausse pudeur peut céder aux loix de la nature, sans blesser toutes les vertus factices qui ne consistent que dans de grands mots substitués à la chose même ; mais plût à Dieu que nos mœurs fussent assez pures pour ne compter parmi nous que des égarements de ce genre ; que l'intérêt, l'ambition, la perfidie, etc., ne présidassent jamais aux sacrifices qui ne sont dus qu'à l'amour, que l'innocence et la nature ne perdissent pas leurs droits ! Je le dis, nous aurions de bonnes mœurs. »

Cette affirmation est suivie d'un paragraphe commençant par la conjonction « mais... ». Lozembrune est conscient de la faiblesse de son modèle. « [...] *nous aurions de bonnes mœurs* », le conditionnel souligne que, dans la réalité, les vraies valeurs, les valeurs souhaitables, sont secondaires et cèdent le pas aux « valeurs » mises en place par la société.

Ce « mais » introduit en fait un passage sur le reproche adressé à ce type d'amants parfaits : ils constitueraient une entité forcément égoïste : « L'univers se bornera pour eux à l'étendue de leurs bras ». Lozembrune réfute immédiatement ce reproche : « Ô erreur » [...] Eux égoïstes ? Leurs âmes trop expansives ne suffiraient pas à tout leur bonheur ; elles ont besoin de communiquer à tout ce qui les entoure. La vue d'un malheureux ferait pour ces deux êtres le malheur même ». En résumé, pour lui : « [...] l'amour exclut toutes les passions. L'amour satisfait ; voilà la félicité suprême. Celui pour qui tous les moments de la vie sont des jouissances infinies, ne peut pas être insensible aux maux qu'il voit souffrir ; quand vous voyez un homme dur, assurez-vous qu'il n'est pas heureux ».

Et il conclut sa démonstration en soulignant que le véritable amour est toute discrétion et se remarque peu, au contraire du faux amour partout exposé. Enfin : « Tel fut l'amour de Justine ; et ce n'est pas ainsi que les Philosophes aiment »<sup>110</sup>.

En bref, l'amour est pour l'auteur la pierre de touche qui permet de juger des *valeurs* fallacieuses (amour-propre, intérêt, ambition...) qui président à société moderne, celle qui serait dominée par les « Philosophes » mais aussi une certaine éducation. Une perversion totale de la hiérarchie des valeurs serait ainsi sur le point de s'imposer. Ce qui est naturellement bon, souhaitable, est dévalorisé ; ce qui est nocif est préféré : une jeune femme qui a obéi au sentiment naturel de l'amour et qui tombe enceinte est marquée du signe du mal ; pour y « remédier », la société lui fait commettre un crime. Seules les apparences comptent. C'est peut-être ce qui est le plus original dans la pensée du romancier : il s'oppose à l'hypocrisie du monde et son roman veut être une sorte surtout d'avertissement.

À la suite de cette démonstration-constatation, Lozembrune consacre un long passage à Jean-Jacques Rousseau. Il s'excuse de ne pas avoir fait comme lui qui se refusait « à imaginer et représenter le personnage d'un scélérat ». S'il s'y est cependant résolu, c'est parce qu'il est persuadé que pour convaincre, il faut rendre le vice odieux et ne pas se contenter de montrer les grâces de la vertu<sup>111</sup>.

« Ô mon maître ! ne croie pas que je veuille insulter à tes mânes ; puissé-je jeter une fleur sur ta tombe ! Hélas ! je l'arrose de mes larmes. Tes écrits ont éclairé ma raison et c'est le moindre de tes bienfaits ; ils m'ont appris à connaître et à chérir la vertu ; je te lis et relis sans cesse ; et jamais je ne te quitte sans me trouver meilleur ; tu seras toujours le guide de ma vie. Mais, ô homme sublime ! ne crois pas que l'enthousiasme m'ait gagné au point de prendre tes erreurs pour des vérités ; je te verrai moins grand si tu étais plus parfait, j'ose en rechercher la source et tes égaremens me sont chers ; ce n'est point ma tête qui te juge, mais mon cœur, qui est en partie ton ouvrage ; ah ! Crois-moi, tu n'aurais pas à en rougir ».

Et il pose la question de la culpabilité dans la *Nouvelle Héloïse*, affirmant qu'on peut concevoir qu'« une femme de bien ne voulut pas être Julie et qu'un honnête homme refusât d'être Saint-Preux ». La conduite de Julie est certes admirable et admirée, particulièrement par des « filles tendres et cruellement déshonorées », mais « ne vaudrait-il pas mieux qu'elle les eût préservées de leur chute que de les aider à se relever ? »

C'est là le but qu'il assigne à son roman : préserver de la chute les filles tendres, car la société est impitoyable !

Entre la déclaration d'intention que représente par moments cette introduction (l'inversion pernicieuse des valeurs, la vraie vertu, l'attraction naturelle de deux jeunes gens...) et le roman que racontent les lettres, la césure est grande. À l'évidence, Lozembrune a voulu éviter de refaire une *Nouvelle Héloïse*, d'où son choix d'un suborneur particulièrement « noir », mais en même temps, il s'éloigne de ce qu'il annonçait : « que l'innocence et la nature ne perdissent pas leurs droits ! Je le dis, nous aurions de bonnes mœurs ».

Il a d'ailleurs senti qu'il risquait d'entrer en contradiction avec son discours préliminaire et il a parsemé particulièrement le second tome de son roman (quand le mal prend le dessus) des notes évoquées plus haut guidant la lecture !

### *Les œuvres philosophiques, morales et historiques*

\* *Essai sur l'abus du bien moral*, Bude, 1780.

---

<sup>110</sup> Suit un passage dans lequel il se justifie d'avoir sacrifié à la mode de l'horreur : il lui été « dur d'avoir à en parler », mais cet avortement est « une des suites cruelles de l'honneur en vogue ». Et il s'explique : « [...] cet honneur affreux n'est pas celui de la jeune personne ; elle y a renoncé pour y substituer la vertu ; mais la vertu n'est rien pour un Philosophe ».

<sup>111</sup> « Le caractère de Melsieux est noir ; mais je peux jurer que mon imagination n'y entre pour rien, et puis il faudrait être d'un autre siècle pour croire à la fiction. »

L'*Essai sur l'abus du bien moral* dont le prospectus est annoncé par la *Münchener Intelligenzblatt* (14 août 1779) comme imprimé à Vienne et distribué par la Société Agricole de Bourghausen. *Le Journal Encyclopédique* de septembre 1779 (tome 6) publie ce prospectus qui explique parfaitement le projet et la démarche<sup>112</sup> :

*Essai sur l'abus du bien moral* ; ouvrage proposé par souscription, par M. Fis. Cde Le Roy de Lozembrune membre des académies & sociétés littéraires de Munich, Bourg-Haufen, Heffe-Hombourg, agrégé à celle de Suède, & c.

« Cet ouvrage, dit l'auteur dans un Prospectus, sera divisé en 3 parties : la première traitera des différens états de l'homme ; par un examen rapide de l'effet des passions physiques, & de l'accès des passions morales, je pourrai fixer les causes de l'engourdissement de la raison, & de l'anéantissement subit du bien primitif. Je nommerai ces différens états que l'homme a dû parcourir pour arriver à la société policée, état de nature, état mixte société & primitive ; je me bornerai à y suivre les progrès du bien supposé, & ceux du mal réel. Parvenu à l'état de société, je peindrai l'homme tel qu'il devrait être, si l'abus du grand bien, qui ne peut ressortir que de cet état de perfection possible, n'avoit altéré ce bien, ou plutôt ne l'avoit dégradé. D'après le portrait fidèle de l'homme policé, tel qu'il est, je comparerai la société avec la félicité prétendue de l'homme naturel, mixte & primitivement social. La seconde partie fera un tableau historique de trois grands empires de l'antiquité, l'Egypte, Athènes & Rome. Cet exposé prouvera mieux la possibilité du bien dans la société, & rendra l'abus de ce bien plus sensible que tous les raisonnemens philosophiques ; je ne m'y permettrai que des réflexions. La dernière partie servira à démontrer la facilité des moyens qui pourroient produire le mieux. Le bonheur, la religion, le gouvernement, le commandement & l'obéissance, les mœurs, l'éducation, les sciences & la philosophie, canaux d'où découle la félicité publique & particulière ; voilà les fondemens sur lesquels je bâtirai un optimisme très-possible, mais qui paroitra peut-être chimérique. Par le résumé qui servira de conclusion à l'ouvrage, je rappellerai en peu de mots au lecteur tout ce que j'aurai eu occasion de lui dire d'une manière détaillée. Ici, je ferai tous mes efforts pour n'appuyer mes preuves que sur la raison ; je ne donnerai rien au système, parce que tout système n'explique rien...<sup>113</sup>

Il s'agit de son œuvre philosophique principale et elle paraît pendant son séjour à Bude. L'*Essai sur l'abus du bien moral*, s'oppose en premier lieu au *Discours sur l'origine de l'inégalité* sans ignorer le *Contrat Social*. Il reconnaît que Jean-Jacques Rousseau part volontairement d'un postulat et sa première démarche est d'en contester certains aspects. Il cherche en quelque sorte à faire correspondre des ouvrages qui se veulent d'abord réflexion théorique et philosophique avec la réalité. Remarquons seulement que sa réalité est celle d'un Français ayant quitté son pays et vivant dans des régions d'Europe où le servage existe encore

---

<sup>112</sup> Les passions physiques correspondent aux pulsions primitives, aux besoins immédiats tandis que les passions morales dont du ressort de la société.

<sup>113</sup> Suivent les « Conditions » : « Cet Essai formera 2 volumes grand in-8°, imprimés sur de beau papier & avec de beaux caractères ; si l'auteur parvient à se procurer le nombre de souscripteurs nécessaire pour assurer ses frais, il ose se promettre qu'à l'égard du luxe typographique, il y aura peu d'ouvrages françois imprimés en Allemagne, qui puissent le disputer au sien. Le prix de la souscription est de 3 florins (\*). On ne les paiera qu'au moment où l'on recevra le premier volume. On peut souscrire à Vienne, chez le Sr. Rodolphe Greffer, Libraire, & dans les autres villes de l'Europe, chez les principaux libraires, qui font priés ensuite de s'adresser au sieur Graesser.

\*L'auteur ne fera tirer qu'autant d'exemplaires qu'il y aura de souscripteurs. »

en partie. S'il respecte l'écrivain (et lui marque à plusieurs reprises respect et admiration), il lui reproche surtout son pessimisme : « Je n'attaquerai que bien rarement ces principes parce que je n'ai point la folle témérité de vouloir les redresser ; j'annonce hardiment un sentiment opposé à l'ouvrage le plus en vogue et le plus célèbre sans avoir la ridicule prétention de me mesurer. De nos projets naissent les disparates ; il accuse et charge la société ; je voudrais la défendre ; il abat le courage nécessaire à l'homme pour supporter les maux moraux ; je cherche à les lui alléger ; il n'a voulu voir que le mal ; je le vois comme lui ; il s'est refusé à voir la possibilité du grand bien ; je crois l'apercevoir très distinctement. Aurait-il découvert que la corruption des mœurs est arrivée à un terme qui ne souffre plus la rétrogradation ? On peut le craindre, mais il est dangereux de le persuader. »

S'il accepte toutefois la théorie que Rousseau a formulée sur l'origine de la société, il voit différemment les diverses phases de cette évolution opposant, pour reprendre les termes qu'il utilise, dans une sorte de dialectique *l'homme physique* (assez semblable à l'animal) à *l'homme moral* (l'homme de la société constituée). Il relativise (pour le moins) alors d'une part le postulat de Rousseau du bonheur primitif et du mal social, mais sans jamais tomber dans un optimisme béat. Il insiste sur le fait que parler d' « homme » en général pose déjà problème, chaque individu étant différent de par sa constitution, mais aussi sa culture, etc.

Il développe ensuite une philosophie de « l'homme moral » seul capable de triompher des passions. Cependant, cette « victoire » toujours partielle, chèrement payée et sans cesse menacée est asymptotique.

Les idées de Lozembrune ne sont pas dénuées de force et il fait preuve d'un vrai bon sens. Il est probable qu'il ait lu Kant et l'ait interprété pour nourrir sa pensée<sup>114</sup>. Sa lecture n'est pas aisée car il forge ses propres concepts et n'hésite pas à attribuer à certains termes des valeurs nouvelles voire inattendues. Il est cependant dommage qu'il veuille parfois trop convaincre et que le précepteur qu'il est tombe souvent dans la pédanterie<sup>115</sup>.

\* *Anecdotes et remarques sur l'éducation publique*, Fontaine, Mannheim, 1783.

Celles-ci paraissent chez Mathias Fontaine, « libraire privilégié de S. A. S. E. Palatine, duc de Bavière »

*L'Esprit des Journaux*, (octobre 1783, p. 414 et suiv.) est assez ironique dans son compte rendu et, avec dérision, pointe uniquement les reproches qu'adresse Lozembrune au système scolaire qu'il a connu :

« Vingt Croteniates ont mîs en déroute deux cents Sybarites : voilà l'effet de l'éducation. On a agité laquelle est préférable de la publique, ou de la privée. M. le Roy condamne absolument la publique dans l'état actuel des collèges ou académies, dont il relève les défauts peut-être avec exagération, et toujours avec le chagrin & l'amertume d'un homme disgracié de la fortune. Il dit quelque part, qu'il n'a pas un seul livre, & qu'il a la mémoire ingrate : excuse insuffisante pour l'autoriser à représenter continuellement les collèges, comme des lieux où l'on néglige les instructions de la vraie religion, où pendant qu'il y a demeuré, il n'a pas entendu une seule conversation qui tendît à rappeler aux jeunes gens ce qu'ils doivent aux auteurs de leurs jours, ni un seul mot qui pût lui prouver que les Supérieurs & les préfets, gens la plupart de la plus basse extraction, grossièrement élevés « & victimes du besoin » aient la plus foible idée de ce qu'un homme de condition doit à la patrie & au prince ; où règne un vice destructeur qui énerve les

<sup>114</sup> On peut même penser que la réciproque est vraie et que Kant a connu les *Anecdotes* ainsi que *L'abus de bien moral* et qu'il s'en est souvenu quand il a écrit son *Traité de pédagogie*, 1803.

<sup>115</sup> Comme pour le *Tableau des mœurs*, une édition critique de cet ouvrage est en cours.

facultés morales & physiques de la jeunesse ; où l'on nécessite le mensonge & l'hypocrisie ; où l'élève qui aspire au titre de favori, doit être l'espion et l'accusateur de ses camarades, comme s'il s'agissoit d'y former des traîtres, des perfides & des monstres ; où l'on passe vingt-trois heures de la journée, couché, assis ou à genoux, au préjudice du tempérament que les exercices du corps fortifieraient ; où l'uniformité de régime permet à peine d'avoir égard aux besoins particuliers, même en cas de maladie ; où la frisure inutile des cheveux trop rarement renouvelée, entretient une malpropreté choquante ; où les boursiers, malgré la richesse des fondations en leur faveur, sont quelquefois si mal entretenus, que dans les rues on ne pourroit les distinguer de la plus vile populace que par leur timidité, leur maladresse & leur peu d'agilité ; où tout ce qu'on enseigne est réduit aux plus courts abrégés, qui ne donnent qu'une foible ou fausse idée des choses ; où en joignant les vacances, les jours de congé, les fêtes, etc. On ne sauroit trouver quatre mois par an, donnés aux études. Tous ces vices réels ou prétendus, sont attaqués dans cinq chapitres, dont ce livre est composé, 1. de la religion, 2. de l'amour envers ses parens, la patrie & le prince, 3. des mœurs, 4. des exercices du corps, de la santé, & c. 5. des études & des sciences. Nous en rapporterons quelques pensées qui nous ont semblé vraies. L'amour-propre des professeurs & des instituteurs, répugne à croire que les dispositions de relevé, sont les trois quarts de la besogne, c'est cependant une vérité incontestable. — Toutes les fautes qui tiennent au physique sont faciles à éviter, quand le supérieur sentira l'importance des détails minutieux en apparence. — Pourvu que la jeunesse ait assez, & que ce qu'on lui donne soit sain, il suffit : l'appétit doit être son cuisinier — Il n'est peut-être pas dans toute l'Europe savante, cinquante personnes qui aient toutes les qualités requises, pour être à la tête d'une grande maison d'éducation, & il y en a cent mille qui croient bonnement en avoir la capacité. Entre les points que nous désapprouvons, nous comptons le conseil que donne M. le Roy, d'abandonner un jeune homme vicieux aux fougues de son tempérament & à la débauche pour le corriger, & l'injure faite aux pauvres capucins, qui ne dévoient pas s'attendre à se voir qualifiés là d'êtres inutiles. Enfin nous acquiesçons au jugement qu'il porte lui-même de son ouvrage, lorsqu'il dit, page 187, « j'imite ces docteurs bavards qui font une brillante description de nos maux, sans parler du remède. »

Cet article de Charles Milon révoltera Lozembrune et il fera publier une réponse virulente montrant l'aspect partial et à son avis peu sérieux de l'article : « Le journaliste est tout ce qu'il veut être, calomniateur ou plaisant »<sup>116</sup>.

En 1784, le *Journal Encyclopédique* est plus bref que le journaliste de Liège. Il se contente de présenter le livre (auteur, éditeur), les 5 chapitres principaux où « l'auteur peint, attaque très fortement les vices de l'éducation publique », mais il regrette que cet auteur puisse affirmer : « J'imite ces docteurs bavards qui font une brillante description de nos maux, sans parler du remède ».

Comme d'autres auteurs s'étant penché sur la pédagogie, le comte Vauréal ou Charles Gosselin<sup>117</sup>, voire l'anonyme des *Considérations générales sur l'éducation* (1783) par

---

<sup>116</sup> *Appel au public ou défense des anecdotes et remarques sur l'éducation* etc. Mannheim, Mathias Fontaine, 1783. Cette brochure est très rare. Dans l'exemplaire en vente sur AbeBooks se trouve une note manuscrite affirmant : « que le Baron Gressl Directeur ou Ministre des affaires ecclésiastiques est le correspondant du rédacteur des Nouvelles E(cclésiastiques) d'Utrecht, et que S. M. lit cette gazette. On trouve dans le journal encyclopedique le jugement des journalistes sur les anecdotes. Celui de Liège n'a pas aussi bien traité l'auteur que a cru lui devoir deux mots de réponse ».

exemple, Le Roy de Lozembrune pense, contrairement à ce qu'affirmait le critique cité par *l'Esprit des Journaux*, qu'une éducation nationale est nécessaire, car ce serait le seul moyen de réformer les mœurs : ainsi, dans une longue note, il se réjouit de voir que l'empereur ait entrepris d'examiner et de réformer le collège de Vienne, voyant dans cette action le début de ce qu'il souhaite « Comme les Prêtres, les Moines & c. sont chargés en grande partie de l'éducation publique ; une ame sensible fera toujours des vœux ardens, pour que le cagotisme, la superstition, le fanatisme l'intolérance & l'ignorance soient à jamais bannies de ces pépinières d'instituteurs ; & qu'à leur place régnassent la vraie religion (je veux dire dégagée de tous les préjugés dont elle est entourée dans ces maisons), l'amour de l'humanité, en un mot toutes les vertus sociales, dont la pratique est absolument nécessaire à tout homme social, mais bien plus qui par état sont souvent dévoués à l'éducation publique. » Il s'appuie sur son expérience du lycée de Bude et du collège où il a été employé. Il tient à insister sur le fait qu'il est un « praticien » et un observateur « de l'intérieur » et que ces deux années d'enseignement ont été la conséquence d'une destinée malheureuse : « Conduit par les événemens qui ne m'ont pas toujours été favorables, je me suis trouvé, sans presque m'en douter dans un de ces collèges qu'on décore du beau nom d'académie, sans que j'aie trop vu ce qui leur mérite ce titre pompeux<sup>118</sup>. »

Il attaque la formation insuffisante des enseignants et des directeurs, leurs savoirs souvent réduits, l'incompétence pédagogique, l'absence d'hygiène (propreté, alimentation), la place réduite à rien faite aux exercices du corps, le peu d'exigence des maîtres, leur peu d'engagement, la négligence de la mémoire, la multiplicité des matières, la place accordée au latin, le temps perdu, le manque d'efficacité d'un système diffus, le fait de ne pas s'appuyer sur les capacités particulières à chaque enfant pour qu'il s'épanouisse, l'absence de gaieté dans ces écoles... La seule activité pour laquelle on dépense quelque énergie, serait de cacher le vide derrière les apparences et de préparer les éventuelles visites de personnalités.

Il se perd un peu dans des considérations habituelles à l'époque (le médecin Tissot, le pharmacien Hugues Maret) : il voit dans l'onanisme et la promiscuité inhérente aux collèges une des sources de la perte de virilité : « le vice de collège » détruit le principe de reproduction avant d'avoir atteint l'âge où l'on devient pour l'ordinaire père... c'est la source du dépérissement humain »<sup>119</sup>, mais c'est aussi une des conséquences de l'ennui dans lequel sont tenus les élèves et du peu d'exercice auquel ils ont droit, une réponse « naturelle » à un système qui brime l'individu. La plupart des élèves apprennent aussi les bénéfices du mensonge, de la délation, du faire semblant : « La servitude dans laquelle les élèves sont tenus les rend vils et détruit le point d'honneur ».

À plusieurs reprises il rend un hommage discret au souverain qui a donné priorité à une réforme de l'enseignement dans ses états.

Les très jansénistes et toujours bien informées *Nouvelles Ecclésiastiques* de 1783, dans une série d'articles sur les contrôles auxquels Joseph II soumet les ordres religieux particulièrement liés à l'éducation indiquent « L'attention suivie que donne sa Maj. à tout ce qui intéresse l'éducation de la jeunesse ne mérite pas moins l'admiration de ses sujets. Nous avons parlé depuis peu de l'examen qu'elle a fait elle-même du collège de Bude gouverné par

---

<sup>117</sup> Vauréal, le Comte de, *Plan ou essai d'éducation général et national, ou la meilleure éducation à donner aux hommes de toutes les nations*, Bouillon, 1783 (« C'est presque la seule porte ouverte à la réforme des mœurs, des lois et à la perfectibilité des sciences et de tous les arts », p. 6) ; Charles Gosselin, *Plan d'éducation en réponse aux Académies de Marseille et de Châlons dont l'une a proposé pour sujet de prix à distribuer dans le courant de cette année « Quel est le plan d'éducation publique le plus conforme à la situation d'une ville considérée comme marchande et maritime? » et l'autre « Quels sont les vices de l'éducation actuelle et les maximes de les corriger? »*, Amsterdam, 1785. Ce désir d'uniformiser l'enseignement est déjà présent chez La Chalotais.

<sup>118</sup> Plus loin, il affirme avoir été un temps dans un « collège subalterne ».

<sup>119</sup> Voir Carol Blum, *Strength in Numbers: Population, Reproduction, and Power in Eighteenth ...*, 2003.

<sup>115</sup> Il est en revanche satisfait de Tynau dirigé par MM Wild et Klinko, collège qui n'a rien de « jésuitique » !

trente quatre Exjésuites et du mécontentement qu'elle a témoigné de l'état de cette maison. Il en a été de même à Clausenbourg en Transsylvanie, dont le collège, confié aux Exjésuites, lui a paru exiger une entière réforme tant pour le fond de l'enseignement que pour la méthode et la discipline<sup>120</sup> ».

L'article se poursuit ainsi :

« Sa Majesté a lu un livre François publié à Manheim par M. le Roi ci-devant Gouverneur du Collège de Bude. Cet Auteur expose sans aigreur, & même sans nommer les Exjésuites, les défauts essentiels qu'il avoit observés dans leurs Collèges en Hongrie, en Transylvanie & c. Cette lecture a paru faire impression sur Sa Maj. d'autant plus qu'elle avoit déjà l'esprit rempli de ces mêmes défauts, qui l'avoient choquée dans ces Collèges »<sup>121</sup>.

Cette information est importante, car elle permet d'éclairer la biographie de Lozembrume (il a enseigné, comme indiqué plus haut) dans plusieurs établissements : Bude, certainement, et sans doute Cluj (Clausenbourg) ou Timisoara<sup>122</sup>, et elle explique que, de retour à Vienne, il ait été choisi comme instructeur de la maison impériale.

Lui-même écrit en préface à propos de ce livre :

« [...] Conduit par les évènements qui ne m'ont pas toujours été favorables, je me suis trouvé, sans presque m'en douter, dans un de ces collèges qu'on décore du beau nom d'académie, sans que j'aie trop vu ce qui leur mérite l'honneur de ce titre pompeux. Armé d'une patience fortifiée par de longues épreuves, j'ai étudié attentivement les constitutions du séjour que j'habitois : d'abord de grands mots m'en imposèrent ; je fus séduit par une apparence d'ordre qui fait le soutien mystique de ces maisons, où est en dépôt la plus brillante espérance de l'Etat. Un examen suivi me ramena à la vérité. Je cherchai en vain les vertus sociales ; je ne trouvai que des usages absurdes, que des pratiques extérieures exactement propres à inspirer du mépris pour tout ce qui est respectable. Ceci paroîtra fort, mais les preuves vont suivre. Je diviserai ces remarques en cinq chapitres. Je parlerai de la Religion, de l'amour des Parens de l'Etat et du Prince, des mœurs, des exercices du corps et de la santé, des études et des sciences. Relativement à chacun de ces objets je rapporterai ce que j'ai vu, et ce qui vraisemblablement existe dans toutes les maisons, à quelques légères différences près. Il faut être épris de l'amour du bien public, pour oser entreprendre d'écrire sur un objet, qui, s'il réussit, doit naturellement attirer à l'auteur une nouvelle foule d'ennemis ; je me suis assez fait connoître pour que le lecteur soit persuadé que je sacrifierais tout à la noble satisfaction d'être utile ; si j'échoue, je me consolerais encore par l'espoir d'avoir élevé des doutes qui engageront peut-être des hommes célèbres à suivre ces institutions de plus près. Je sens combien il est difficile de se résoudre à passer des années dans un Collège pour en suivre la marche. Sans les circonstances qui m'ont contraint, je n'aurois jamais été à même de connoître aussi parfaitement un objet, dont je sens depuis longtemps l'importance. Je rends grâces au sort de ce

---

<sup>121</sup> Après le renvoi des jésuites en 1773, le Collège de Bude devint (Patronatsrecht) un lycée royal catholique. Les enseignants étaient des prêtres séculiers et des laïcs. Le nouveau règlement, la « Ratio Educationis » avait relié ce lycée à l'université de Bude et il fut élevé en 1776 au rang de lycée principal. Ce lien avec l'université se maintint jusqu'en 1784 quand l'université quitta Buda pour Pest.

<sup>122</sup> Il a été lié à des personnalités de cette dernière ville et une de ses filles épousa un baron de Lo Presti, important propriétaire de la région.

qu'il m'a fourni les occasions de voir de près. Non seulement j'ai passé une année entière dans une académie, mais encore dans un de ces collèges subalternes, auxquels, pour être moins nombreux, beaucoup de gens d'esprit m'ont semblé donner la préférence, sans que j'aie rien vu qui pût la leur mériter : [...] »

\* *Détail exact de l'Institut érigé, pour le soulagement des pauvres, en 1779, sur les terres de M. le Comte de Buquoy, en Bohême* ; traduit de l'allemand par Fis-C. Le Roy de Lozembrune, De l'Imprimerie Privilégiée de Jos. Baumeister, 1784.

Ce livre rompt avec toute approche littéraire<sup>123</sup>. Lozembrune, de plus en plus préoccupé par la question sociale, veut donner un exemple de ce qu'il considère être une voie à suivre : la charité organisée et adoptée par l'État. Cette traduction est annoncée en 1784 par les *Provinzialnachrichten aus den Kaiserl. Königl. Staaten und Erbländern*, par d'autres feuilles dont les *Wiener Blättchen*, 1784<sup>124</sup> :

« On peut se procurer chez les frères Gay, Singerstrasse *Ausführliche und zuverlässige Nachricht von dem Armeninstitute ins französische* traduit par F. C. le Roy de Lozembrune Membre de plusieurs sociétés savantes, in-octavo imprimé en caractères Baumeister, broché, 1 florin. La préface de 36 pages du traducteur est d'autant plus intéressante qu'on ne considère plus cet institut pour pauvres comme dû à la bonté d'une personne privée mais comme une institution autorisée par les Princes par laquelle le sort des démunis et malheureux est amélioré par une monarchie prévoyante. »

Lozembrune n'est pas le seul à avoir voulu montrer l'intérêt d'une telle institution quasiment publique et il appelle de ses vœux un geste de l'État allant dans ce sens et voit ses vœux réalisés à la publication du livre<sup>125</sup>. Il écrit ainsi dès la préface et se réjouit que : « Depuis que cette traduction est sous presse les circonstances ont, pour ainsi dire, changé la nature de cet établissement. Ce n'est plus l'ouvrage d'un particulier compatissant, d'un Grand sensible. C'est un établissement public ; une institution adoptée par un Etat puissant, revêtue de la sanction des lois, appuyée de l'autorité souveraine ».

*En 1779, le comte Jean de Buquoy (1741 — 1803) avait fondé un système d'aide aux pauvres dans son domaine de Gratz en Bohême du Sud. Il visait à soutenir les « vrais pauvres », c'est-à-dire les handicapés, et mettre fin à la mendicité. Sa fondation représentait une avancée décisive vers une vaste assistance publique. C'était la première institution positive et systématique de secours aux pauvres réalisée à grande échelle en Europe centrale. L'Institution de Buquoy, regroupait tous les pauvres résidents de la région, les enregistrait avec une description exacte de leur pauvreté et les classait en 3 à 4 niveaux d'indigence selon*

<sup>123</sup> « Voici un ouvrage important. Ce n'est pas une de ces productions brillantes, où l'éloquence du style est toujours en raison de la futilité du sujet. Malheur à celui que ce livre n'intéresserait pas, même sur l'exposé seul du titre. S'il préfère les pointes d'esprit au sentiment, les jeux de mots, les antithèses à la simplicité qui ne sait qu'être utile; si son esprit est plus éclairé que son cœur n'est sensible, qu'il le ferme d'abord. On n'a jamais moins pensé à faire un livre qu'en écrivant celui-ci. » (Début de la préface) Notons qu'en France, Turgot a lancé son enquête sur la mendicité dès 1774.

<sup>124</sup> Voir encore l'article élogieux du *K.K. allg. privil. Realzeitung der Wissenschaften und Künste*. 1784 (27.07.)

<sup>125</sup> Mais il publie le premier et son livre français est traduit dans plusieurs langues. Voir Margarete Buquoy, „Das Buquoy'sche Armeninstitut - Vorläufer der staatlichen Fürsorge. Ein Beitrag zur josephinischen Sozialpolitik“, in: *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 1982. A Berlin, Christoph Gossler publie chez Decker son *Versuch über das Volk, zum besten der Armen* (1786), livre que traduit immédiatement Jean-Charles Laveaux sous le titre d'*Essai sur le peuple* (1786) (voir F. Labbé, *J.-C. Laveaux...*, op. cit.)

*des critères uniformes. Des collectes étaient régulièrement organisées afin d'obtenir les moyens nécessaires en espèces et en produits naturels. L'administration était centralisée et visait à un équilibre financier. Les pauvres étaient aidés selon leur degré d'indigence, le tarif journalier complet s'élevant à un tiers du salaire local des journaliers. Le comte Buquoy n'était pas un représentant du Joséphisme au sens propre du terme, mais plutôt un représentant du catholicisme réformateur éclairé, ayant encore ses racines dans la tradition baroque de l'Église. La réforme de l'aide aux pauvres ainsi systématisée n'était qu'une partie d'un travail de réforme complexe caractérisé avant tout par un lien étroit entre l'éducation publique et l'aide aux pauvres.*

*Le principe de tolérance était fondamental pour une Association Pour l'Amour du prochain, fondée parallèlement s'occupait des non-catholiques et, en 1786, la paroisse juive de Prague adopta le système de Buquoy. Son établissement à Vienne et en Basse-Autriche est étroitement lié à la politique ecclésiastique de Joseph II et à son idée du vrai christianisme. Le comte Buquoy devint en 1784 le chef de la santé publique et de la protection sociale des Habsbourg. À ce titre, il devait également accomplir la réorganisation de toutes les institutions sociales et des hôpitaux.*

Comme à chaque nouvelle parution, le *K.K. allg. privil. Realzeitung der Wissenschaften und Künste*, 1784 signale l'ouvrage :

« Traduire ce livre en langue française était une œuvre méritoire. Si d'autres traductions ne sont généralement motivées que par un désir de gloire ou la curiosité, celle-ci peut aider à propager le bien hors des frontières de l'Allemagne et à encourager les concitoyens qui ne connaissent pas l'allemand à soutenir de telles actions charitables avec bienveillance et cœur en persuadant leur esprit », note le rapporteur. Puis, il salue l'avant-propos, la chaleur de ce qui est dit et il cite un passage particulièrement émouvant : « Puissé-je être assez heureux pour contribuer par cette foible traduction à répandre l'esprit d'un institut, qui s'occupe du soulagement des malheureux, qui, en rendant les hommes meilleurs, leur laisse le mérite de la sensibilité et de la bienfaisance ! Je cesserois de me plaindre du fort, qui m'a rendu étranger à ma patrie. Je cesserois de me repentir d'avoir atteint les premiers jours de mon huitième lustre, d'avoir acheté de 35 ans de souffrances quelques minutes de bonheur dont le souvenir est aujourd'hui un supplice<sup>126</sup>. Je mourrois avec la satisfaction d'avoir fait le bien, et quelque rigoureux qu'eût été mon destin, mon dernier soupir, seroit pour le remercier de m'avoir fourni une fois l'occasion d'être utile ».

La préface mérite quelques remarques.

« L'Empereur attentif à tout ce qui peut contribuer au bien-être de ses sujets ; l'Empereur dont les soins paternels vont chercher le citoyen dans l'asyle de la plus effrayante misère, pour le réintégrer dans ses droits d'homme, pour le traiter en homme, pour le dédommager de l'abaissement dans lequel l'avoient plongé des préjugés barbares, une incurie, criminelle, puisqu'elle conduit à la tyrannie ; l'Empereur admit en 83. cet Institut dans sa capitale,

<sup>126</sup> Sa mère décède alors qu'il n'a que quelques mois, en 1750 et son père se remarie dès que le délai imposé est terminé : le 1<sup>er</sup> janvier 1752. Peut-être est-ce là le drame de sa vie, un « drame » mystérieux qu'il évoque sans précision à plusieurs reprises.

comme on pourra le voir par l'avis dispositif dont je joins ici la traduction. Au moment où j'écris Sa Majesté vient d'ordonner qu'il soit introduit dans tous ses Etats héréditaires. Elle a créé un département pour les pauvres ; Mr. le Comte de Buquoy en a été nommé le président ». Puis l'auteur exprime sa joie et sa reconnaissance, en toute modestie.

« Ce n'est point à un homme obscur, à celui dont le plus grand bonheur aujourd'hui, est de rester inconnu à tous, afin que personne ne voie sa détresse, & n'en prenne le droit d'augmenter ses malheurs ; ce n'est point à un tel homme qu'il appartient de célébrer une action qui ne pourroit l'être dignement que par un Raynal [...] »

Il reprend ses idées développées dans son *Abus de bien moral*, le parti pris de la vérité, le refus des légendes et des mythes, la croyance non pas en un bonheur rayonnant mais en un moins mal possible : « L'âge d'or enfant naturel de l'homme, fans cesse tourmenté par le désir d'un bien, d'un mieux ; enfant légitimé par les poètes qu'un génie enthousiaste porte toujours vers le merveilleux ; l'âge d'or sera toujours la chimère d'une société d'hommes, sinon méchants, au moins corrompus ; d'hommes qui, pour arriver au bonheur, prennent le chemin qui conduit de plaisir en plaisir à la satiété, le plus terrible des maux, après le remords, qu'ils trouvent encore au terme de la carrière. Il seroit à désirer sans doute qu'il n'y eût pas de pauvres, qu'il n'y en eût jamais eu ; mais en recherchant ce qui devrait être, on fait rarement ce que l'on doit. L'âge d'or d'un peuple, c'est le moment où il a des mœurs, où il est gouverné par un Prince bienfaisant. [...] Le devoir d'un souverain est moins de faire des heureux, que de faire qu'il n'y ait point de malheureux. Un prince libéral, généreux, est rarement juste ; un présent fait à celui qui n'a pas de besoins, réels est un vol fait à celui qui manque de tout ».

Ainsi, il salue le réalisme de Joseph II qui a vu dans l'œuvre de Buquoy un modèle à reprendre :

« Le moment où j'ai appris que l'Empereur avoit érigé un tribunal, formé un département pour les pauvres, fut un des beaux momens de ma vie. Je n'ai rien examiné, rien approfondi ; je n'ai point recherché les droits des peuples & les obligations des souverains. La joie de mon cœur ôtoit toute réflexion à mon esprit. J'ai dit : il y a des pauvres partout, on ne s'en occupe nulle part ; j'excepte ces bienfaits arrachés par des événemens qui font époque, & dont le danger pressant impose une loi à laquelle on ne peut se soustraire sans une cruauté évidente. Bienfaisance que le même instant voit naître & mourir. Je me suis écrié dans le fond de mon cœur : Etre-Suprême ! exauce les vœux que la reconnaissance dictera aux malheureux que cet établissement va soulager ; vois les larmes de ces ames sensibles qui d'avance partagent leur gratitude sans prétendre aux bienfaits ; veille sur toutes les actions de ce Monarque, fais que de toutes celles de sa vie, il n'y en ait aucune qui ne réponde à l'opinion qu'on doit aujourd'hui concevoir du Prince qui a créé un département pour les pauvres ! »

\* *Observations historiques sur les progrès et la décadence de l'agriculture chez différens peuples*, 1789.

François Candide Le Roy de Lozembrune (1751-1801) est le traducteur de F. von Hartig.

Dans un court avant-propos à ce livre traduit de Franz de Paula Anton Graf von Hartig (1758-1797), un ami de Joseph II <sup>127</sup>, dont il regrette qu'il n'ait pas lui-même donné la version française, il insiste sur l'importance du sujet pour « le bien général » et sur le fait que le traducteur qu'il s'est d'abord assuré de rendre exactement les idées sans privilégier le style. Il indique en page de titre qu'il est « Professeur ». Cette traduction aidera à la diffusion des idées *joséphistes* de Hartig.

Le livre est annoncé par *l'Allgemeine Literatur-Zeitung* v. 4 (Oct. -Dec. 1805) et le *Neue Leipziger Literaturzeitung* v. 1-2 (Jan.-June 1802).

\* *Histoire de la guerre de Hongrie pendant les campagnes de 1716. 1717 et 1718*, Graeffler Jeune, Vienne, 1788.

Ce travail vient combler un vide : il n'existait pas encore de livre de cette importance en langue française, la langue universelle, sur ce sujet.

Un *Précis historique et politique de ce qui a donné lieu à la rupture du traité de Passarowitz, et à la guerre de 1737, [etc.]*. Vienne, Gräffer le Jeune, 1788, sera publié séparément. Il ne s'agit que d'un chapitre du premier ouvrage.

L'éditeur rappelle que la publication vient à point :

« Tout ce qui est relatif aux discussions précédentes entre la Maison d'Autriche & la Porte Ottomane doit être accueilli favorablement, puisque c'est là seul qu'on puisse trouver les motifs de la guerre qui occupe aujourd'hui les armes de ces deux puissances. [...] L'auteur de cette guerre de Hongrie n'a pas jugé à propos de se faire connoître ; mais la pureté de son style, sa manière de raconter, & l'exactitude dans les faits, ne peuvent laisser aucun doute sur ses talents & sur les sources où il a puisé. »

Cet ouvrage se trouve dans la plupart des bibliothèques d'université, d'écoles militaires européennes et est mentionné dans de très nombreux catalogues privés.

## **Conclusion**

Lorsque Lozembrune s'éteint prématurément, le destin de l'Europe se joue.

Depuis l'Égypte, Napoléon Bonaparte s'était tenu informé de la situation politique en France. Il y rentre et arrive à Paris le 16 octobre 1799. Son frère, Lucien Bonaparte est le président de l'assemblée des Cinq-Cents : il ne reste plus qu'à prendre le pouvoir, ce qui est fait les 18 et 19 Brumaire de l'an VIII / 9 et 10 novembre 1799.

---

<sup>127</sup> Sur cet auteur qui a écrit de nombreux ouvrages directement en langue française, voir F. Labbé, *Écrivains francophones*, op. cit. Il y aurait eu un original (ou une première version) en langue allemande, *Kurze historische Betrachtungen über die Aufnahme und den Verfall der Feldwirtschaft bey verschiedenen Völkern* (Prague et Vienne 1783). Le 17 décembre 1787, Julienne de Bélair répond aux „Lettres sur la France, l'Angleterre et l'Italie“ publiées en 1787 en lui indiquant « les méprises terribles » qu'il a faites, sa méconnaissance de l'Angleterre et de l'agriculture française, les chiffres inexacts... ( *La gazette Littéraire de Berlin*).

Au moins depuis Vergennes, la politique française a cherché à tout mettre en œuvre pour que l'Autriche ne rejoigne pas l'Angleterre, « l'ennemi naturel du royaume », selon ce ministre.

François Barthélemy, jadis secrétaire de Vergennes lors de son ambassade à Stockholm, responsable principal en 1795 des Affaires étrangères sous la Convention et négociateur des traités de Bâle, connaisseur de l'Autriche où il avait été secrétaire d'ambassade ne pensait pas autrement. Fin 1799, la seconde coalition est plus menaçante que jamais malgré les victoires françaises de septembre en Suisse et en Hollande. Après les défaites de Joubert et de Macdonald pendant l'été de 1799, toute l'Italie du Nord et du Centre, sauf Gênes, est en effet de nouveau sous domination autrichienne. Sur la rive gauche du Rhin, les armées françaises sont réduites à la défensive ; l'archiduc Charles a repris la forteresse de Mannheim en septembre.

Bonaparte a plusieurs objectifs en Europe : d'une part, après Aboukir, il ne veut surtout pas accepter la prédominance maritime à l'Angleterre, d'autre part, il désire rétablir ou renforcer la frontière sur le Rhin, de Bâle à la Hollande, et reconstituer la République cisalpine, c'est-à-dire revenir aux clauses du traité de Campo Formio de 1797. Par ailleurs, l'annexion de la Belgique lui paraît indiscutable. En ce qui concerne les territoires du Saint-Empire sur la rive gauche du Rhin pour lesquels la Prusse à Bâle et l'Autriche à Campo Formio ne s'étaient pas opposés à l'annexion, rien n'était définitivement réglé, Rastadt ayant échoué. Quant à l'Italie, la plaine du Pô, où le général Bonaparte avait conquis sa gloire, il n'était pas non plus question de la laisser aux Autrichiens. Entre Vienne et Paris, ce fut là le principal désaccord. Le 25 décembre 1799, Bonaparte adressa aux armées un discours conquérant : « Ce ne sont plus vos frontières qu'il faut défendre, ce sont les états ennemis qu'il faut envahir. » Talleyrand fut satisfait : il n'avait jamais caché sa désapprobation à propos des concessions que Bonaparte avait faites à une Autriche qu'il considérait comme dangereuse. Il ne cessait de reparler de l'erreur politique qu'avait été le renversement des alliances entre Louis XV et Marie-Thérèse, tout en soulignant en revanche l'intérêt d'une alliance avec la Prusse « capable de prendre l'Autriche à revers, sitôt qu'elle voudra s'étendre en Italie ».

Mais l'opinion publique en France réclamait la paix, cette paix nécessaire à la pacification politique et religieuse du pays après dix années de révolution.

À Vienne, le parti de la guerre, représenté par le baron Franz Maria von Thugut, le ministre des Affaires étrangères, s'opposait à un parti de la paix, auquel appartenait l'archiduc Charles, frère de l'empereur François II, que Lozembrune eut comme élève. La difficile victoire de Marengo (14 juin 1800) suivie de l'armistice du 20 septembre, où Moreau avait exigé en gage les villes d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philippsburg, la relance de la guerre à la fin de l'année pour forcer l'Autriche à la paix, la victoire éclatante de Moreau à Hohenlinden (3 décembre) qui ouvrait la porte de Vienne aux armées françaises qui n'étaient plus qu'à 65 kilomètres de la capitale, les succès de Macdonald et de Brune en Italie et l'armistice de Trévise du 15 janvier 1801, furent déterminantes dans l'établissement de nouvelles relations franco autrichiennes. Thugut, qui s'était opposé à l'armistice du 20 septembre présenta sa démission et fut remplacé le 5 octobre par le comte Louis Cobenzl qui partit pour Lunéville où, après bien des difficultés, la paix fut signée le 9 février 1801. L'Autriche qui conservait les acquis de Campo Formio et obtenait l'archevêché de Salzbourg en compensation de la perte du Grand-Duché de Toscane. L'Autriche avait dû traiter aussi au nom du Saint-Empire et accepter la frontière du Rhin depuis Bâle jusqu'à la Hollande...

C'est dans ce contexte compliqué et forcément éprouvant pour lui que Lozembrune passe les derniers temps de sa vie et s'éteint avant Lunéville. On peut penser que ces ultimes moments ont été éprouvants pour lui, qui se voulait certes autrichien, mais n'avait jamais cessé d'être français.

\*

Pour comprendre pourquoi cet intellectuel décide de rester en Autriche lorsque commence la Révolution, alors que d'autres auteurs, comme Jean-Charles Laveaux à Suttgart ou de nombreux académiciens de Berlin décident de rejoindre la France, il faut considérer un certain nombre d'éléments.

Lozembrune est d'abord convaincu qu'il est de noble extraction. Il ne possède plus de bien en France mais, en revanche, il a péniblement réussi à trouver une place – modeste, mais une place – dans la société viennoise. On peut aussi comprendre son intérêt pour cette ville et son admiration pour Joseph II, puis pour son successeur qu'il a connu personnellement.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Vienne était la seule véritable métropole de l'espace germanophone. En 1791, la ville comptait plus de 200 000 habitants. L'immigration de tous les pays constitutifs de la monarchie, mais aussi d'ailleurs, la situation médiane entre l'Europe du sud et l'Europe du Nord, donnaient à Vienne un véritable caractère cosmopolite. Commerçants et artisans, banquiers et fonctionnaires, mais aussi des chevaliers d'industrie, des militaires en déshérence, des charlatans... étaient attirés par les opportunités que pouvait offrir cette capitale. Vienne était également un centre culturel important pour de nombreux artistes : architectes, peintres, graveurs, musiciens, acteurs de théâtre, chanteurs d'opéra. Les libraires, imprimeurs et éditeurs viennois étaient nombreux et venaient de tous les pays allemands. Le goût des salons et des « académies » étaient répandus bien qu'étroitement surveillés. On se passionnait pour les jeux de hasard, les feux d'artifice de Johann Georg Stuver ou les guérisons miraculeuses du magnétiseur Franz Anton Mesmers. Les vols en ballon, les chroniques scandaleuses ou les aventures du baron Friedrich von der Trenck fascinaient encore plus que naguère celles de son oncle Franz. Le flot de brochures qui inondèrent le marché lors de l'élargissement de la liberté de la presse reflète également cet intérêt pour le superficiel, les potins et les sensations de cette époque. Les préoccupations culturelles de la noblesse et de la famille régnante étaient toujours axées sur la représentation. L'architecture, la musique et les arts du spectacle continuaient ainsi à jouer un rôle essentiel.

La classe moyenne bénéficiait également d'une relative accessibilité aux beaux-arts : le théâtre, les concerts, les cafés, les loges maçonniques constituaient un facteur important de la vie sociale et d'une éducation culturelle et politique. En outre, journaux et magazines se multipliaient. Le peuple n'était pas tout à fait en reste avec les foires, les combats contre les animaux, les chanteurs et musiciens de rues ainsi que les théâtres populaires de Leopoldstadt (1781), de Wieden (1787) et de Josephstadt (1788) (tous lieux où Lozembrune vécut). On commençait aussi à y lire beaucoup : littérature édifiante et calendrier traditionnelle, romans triviaux de la littérature de colportage comparable à ce qui existe en France avec la fameuse bibliothèque bleue. La réforme scolaire initiée par Marie-Thérèse et dirigée par Johann Ignaz von Felbiger en 1774 a conduit à une réforme scolaire générale allant vers la scolarité primaire obligatoire et donc à une augmentation progressive de la capacité générale en lecture. Le libraire Trattner a été pendant longtemps le quasi-détenteur du monopole de la

production de manuels scolaires. Cette réforme scolaire et universitaire, renforcée par Joseph II a attiré de nombreux enseignants et professeurs d'université étrangers à Vienne qui offrait déjà un vaste champ d'activité aux scientifiques. La médecine, en particulier, jouit d'une excellente réputation depuis la nomination de Gerhard van Swieten. Certains des écrivains viennois les plus importants, tels que Johann Rautenstrauch, Otto Heinrich von Gemmingen ou Josef Pezzel, étaient également originaires d'Allemagne. Le minéralogiste et métallurgiste Ignaz von Born était originaire de Transylvanie et l'éducateur et réformateur scolaire Johann Ignaz von Felbiger était venu de Silésie à Vienne. La vie intellectuelle viennoise à l'époque thérésienne et Joséphine était caractérisée par une immigration constante d'intellectuels étrangers, un phénomène qui intéressa Friedrich Nicolai lors de son célèbre voyage qui vit dans ce creuset le facteur d'un progrès qui se faisait encore trop attendre. Lorsque Marie-Thérèse est arrivée au pouvoir, la censure des livres était principalement conduite par les Jésuites, et peu à peu, c'est l'État qui s'en est chargé faisant passer les préoccupations laïco-économico-politiques au premier plan. Cette censure assouplie signifiait en effet une expansion du marché du livre dans de nombreux secteurs et permet ainsi également des revenus plus élevés pour l'État. En 1782, la Commission de censure fut abolie en tant qu'organisme indépendant et fusionna avec la Commission du Tribunal d'étude. Nicolai dans son voyage à travers l'Allemagne et la Suisse en 1781, constatera cependant que si le « mal » de la censure a « considérablement diminué » depuis le gouvernement de Joseph II « mais cela reste toujours un mal ». Lozembrune lui-même critiquera comme nous l'avons vu un système scolaire encore désuet et il cherchera à faire germer l'idée d'un enseignement laïc et public, avec un corps d'enseignants formés à ce métier...

Si tout n'est pas parfait en Autriche, on peut comprendre la fascination qu'a pu exercer sur lui cette grande ville et ce pays dirigé par un « souverain éclairé ». Fréquentant des aristocrates également éclairés, Le Roy de Lozembrune partage leurs idées, des idées qui correspondent aux premières Lumières françaises et qui n'ont que peu à voir avec le radicalisme philosophique, des dernières trente années du siècle ni avec ce qui se passera à partir de 1792 en France. Pour le fond, il est plutôt voltairien, admire Raynal et rejette plusieurs aspects de la pensée politique de Rousseau<sup>128</sup>. Adeptes du progrès, il est plein d'admiration pour les maîtres actuels des pays qu'il visite, ces maîtres qui, à l'aide des sciences et de la philosophie, « n'en déplaise à Jean-Jacques », auraient arraché cette nation (les Hongrois par exemple) à la cruauté et à l'ignorance dans une sorte de vassalité bien comprise, chacun, conscient de ses devoirs restant à sa place, une idée qui se développait aussi dans les loges<sup>129</sup>...

Après avoir longtemps hésité sur sa carrière littéraire, il abandonne progressivement la littérature pure pour la philosophie et la morale, une tendance qui obéit à son caractère et correspond davantage à la position sociale qu'il cherche à acquérir. On le reconnaît en Autriche certes comme écrivain, mais surtout comme penseur. Il est un de ces Français qui échappent au cliché du petit-maître et il fait tout pour cela, rappelant au détour d'une préface que, s'il a pu souffrir à l'étranger parfois de sa qualité de Français, ce ne fut jamais pour des raisons intrinsèques, mais à cause de la mauvaise image que trop de Français donnent quand ils séjournent dans les divers pays d'Europe.

---

<sup>128</sup> Il réfute sur certains points Rousseau mais reste cependant un admirateur de l'homme sensible.

<sup>129</sup> F. Labbé, *Hérauts de la franc-maçonnerie au XVIIIe s.*, éditions Complicités, Paris, 2024.

Sa fortune personnelle ne sera toutefois jamais importante. En 1790, il est encore simplement locataire d'un appartement qu'il décrit comme un trou sombre<sup>130</sup>, mais ses filles épouseront des personnages appartenant à l'aristocratie austro-hongroise<sup>131</sup>.

On ne sait rien de son attitude face à la Révolution ni au Premier Consul, mais, là encore, sa position, son implantation à Vienne, ses origines, son éducation ne pouvaient en faire un ami des idées nouvelles. Il meurt trop tôt pour avoir pu apprécier celui qui va devenir empereur des Français. Il ne connaîtra ni la marche sur Vienne de 1805 ni le mariage de l'empereur avec la fille de François II, Marie-Louise Léopoldine Françoise Thérèse Josèphe Lucie de Habsbourg-Lorraine.

Il demeure avant tout un écrivain de langue française, auteur d'une œuvre qui n'est pas sans valeur, mais isolé en pays allemand, sans grands contacts avec les républiques des lettres française et germanique.

Il sera complètement oublié en France<sup>132</sup>.

---

<sup>130</sup> „Quoique le trou que j'habite aujourd'hui soit comme un antre sauvage [...] », *Anecdotes et remarques*, p. 175.

<sup>131</sup> Plus tard, une de ses filles cherchera à obtenir la reconnaissance officielle de ses origines nobles (Archives nationales, AT-OeStA/AVA Adel HAA AR 815.47 Roy de Lozembrune, Thekla le, geborene Freiin von Mensshengen, Gesuch um Anerkennung des französischen Adels der Familie, 1846-1848).

<sup>132</sup> En 1801, Nicolas Toussaint Lemoyne Desessarts, dans ses *Siècles littéraires* lui accorde un tout petit article et lui attribue un *Essai de Morale* en 1782 (confusion avec l'*Essai sur l'abus de bien moral*). La *Biographie nouvelle* reprendra cette erreur en ajoutant qu'il est un écrivain allemand.









## *Annexe*

On peut lire dans les archives du Boulonnais (R. Rodière mis en ligne par S. Goubel sur Généanet, cote 12J 1-205) à propos de son mariage avec Marguerite Bertrand et de ses qualités de seigneur de La Marancherie et Mayor de Boulogne, en date du 15 septembre 1598 « Antoine LEROY marchand en la basse ville de Boulogne, jeune fs à marier assisté de Jean WATTEBLED son beau-frère, Pierre de PARENTY ancien échevin dcv, son cousin, Antoine RAOULT marchand dmt à Calais aussi son cousin, et Robert de PARENTY aussi son cousin d'une part ; et Marguerite BERTRAND jeune fille à marier de feu Adrien BERTRAND vivant mayor dcv, et de Jeanne du WICQUET ses père et mère, assistée de Jean LECARON son beau-père, Antoinette BERTRAND veuve de Joachim JULLIN, de Guillaume MOUTON échevin dcv, de Jacqueline BERTRAND sa femme sœur à la dite Marguerite, de Pierre LESSELINGUE et Agnès BERTRAND sa femme et sœur à la dite comparante, de Simon du WICQUET receveur pour le roi en Boullenois, son oncle maternel, de Mre François du WICQUET sr de Dringhem conseiller du roi et maître des eaux et forêts du Boulonnais, de Antoine du WICQUET ses cousins d'autre part. ».

Le 11 mai 1606, veuf, il convolait une seconde fois à Rodelinghem avec Marguerite Ducrocq (ou Du Crocq) :

« Furent présents en leurs personnes au village de Reudelighem, honorable homme Antoine LEROY, marchand et bourgeois de la ville de Boulogne, veuf de Marguerite BERTRAND, assisté de Jacques LEROY son neveu, aussi marchand et bourgeois de la dite ville, de Jean MOUTON, sieur de la Bonnerie et de honorable homme Jean de CAMAJOR ancien eschevin de la dite ville de Boulogne, et de Jean WATELLE, maître de la poste de la dite ville d'une part, et damoiselle Marguerite DUCROCQ veuve de honorable homme Jacques THUEBER, vivant aussi marchand et bourgeois de la ville de Calais, assistée de honorable homme François DUCROCQ son frère, marchand demeurant au bourg de Guisnes, de demoiselle Jeanne DUCROCQ femme de honorable homme Charles LEMASSON, aussi marchand demeurant au bourg de Boulogne, de honorable homme Jacques DARRAS, son gendre aussi marchand à Boulogne et bourgeois dudit Calais, de Jacques DUPRÉ son neveu, procureur en la sénéchaussée du Boulonnais, de noble homme François SUEUR, écuyer son cousin issu de germain, de noble homme Jean FLAHAUT, écuyer, et de noble homme Hugues GUERET écuyer et autres ses parents et amis, (...), etc. etc<sup>133</sup>.

### Lozembrune

Le fief de Lozembrune, consistait « en censives sur Auvringhem, Lozembrune et Gazemetz fut « acheté par Antoine Le Roy, écuyer, sieur de Belleverdure et de Semalbroeucq, président de la Sénéchaussée du Boulonnais, le 26 févr 1644, de Jonas de Girard, écuyer, st des Bergeries, et de Marie Le Sueur, sa femme, petite-fille de Guillaume Le Sueur, acquéreur de Claude de Louvigny en 1574, aux droits d'Adrien Caillette, s de La Cloye en 1519, à ceux de Collinet Caillette, possesseur de ce fief en 1176, par don testamentaire de Mathieu de Hupplande, échevin de Boulogne, son oncle, acquéreur de Robert de Le Court et de Jeanne d'Outreliaue, sa femme, par contrat devant la justice d'Auvringhem du 17 fév 1449 ».

---

<sup>133</sup> Relevés R. Rodière mis en ligne par S. Goubel sur Généanet, cote 12J 1-205, page 10.

Cet achat ne faisait en fait que parfaire un début d'acquisition (une maison et des terres) réalisée par Antoine Le Roy, sieur du Plouy, son père, en 1613, « de Jacques Le Fèvre, dit Lozembrune, laboureur, fils de Robert, fils d'Antoine, donataire en 1569 de la maison, cour, colombier, terres... nommés d'ancienneté Lozembrune, de sire Antoine Le Fèvre, dit Lozembronne, prêtre, son oncle, fils de Willaume Le Fèvre, dit Lozembronne, vivant en 1518, fils de Jean Le Fèvre, dit Notin, fils d'un autre Willaume Le Fèvre, mari de Jeanne de Leawe, fille de Baudrain qui, avec Jeanne sa femme, possédait cette ferme au commencement de 1400, et la tenait à surcens du sgr de Souverain-Moulin. Ce dernier la tenait à cens du sgr de Fiennes, d'où résulte qu'elle appartenait primitivement aux sgrs de Fiennes ». (E. de Rosny, op. cit. , t. II, p. 898) et Notice sur Lozembrune dans Pierre-André Wimet et Michel Parenty, *Châteaux et maisons de campagne du Boulonnais*, 1996, p. 429-437.

Monsieur

Les uns disent: l'usage le veut, les autres: si vos vœux patres, ce qui est à peu près la même chose; moi je réponds: le respect en fait un devoir, mais la cour obéit volontiers. Daignez donc agréer, Monsieur, les vœux que je forme pour la félicité de Votre Altesse Royale, si elle font espérer Elle jouira de tout le bonheur qui semble appartenir son auguste naissance et des belles qualités, mais qui'elles ne donnent pas toujours, surtout dans le siècle que nous allons former. J'aurais bien désiré, Monsieur, pouvoir aller les déposer aux pieds de Votre Altesse Royale, mais ma santé m'a encore joué un vilain tour; j'ai voulu braver le froid et j'en suis bien puni. Je me mets aux pieds de Votre Altesse Royale et suis avec le plus profond respect

Monsieur

De Votre Altesse Royale

Le 21 octobre 1799.

56/63-1

Le très-humble et très-  
obéissant serviteur  
Le Roy de la République